

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13237 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 20 AOUT 1987

Elections-surprises au Danemark

M. Poul Schlüter, le premier ministre danois, a créé la surprise en fixant au 8 septembre la date des prochaines élections législatives. On s'attendait certes à une anticipation sur le terme normal de la législature, en janvier 1988, mais voilà qui laisse peu de temps aux partis pour la campagne électorale. Cette décision obéit évidemment à des considérations tactiques. Même si la grève des informaticiens, qui paralyse depuis quatre semaines toute la comptabilité de la fonction publique, commençait à devenir un grave problème, ce pays, où le syndicalisme est puissant, en a vu bien d'autres.

Le chef du gouvernement minoritaire de centre droit a eu, en outre, maintes occasions, depuis qu'il a accédé au pouvoir en 1982, de remettre en jeu son mandat. Dans ce pays pragmatique, mise en minorité ne veut pas dire démission et M. Schlüter ne le fit qu'une fois, en 1984 : la majorité était encore introuvable, ce qui n'empêcha pas le premier ministre de se maintenir au pouvoir et de continuer à prêcher l'austérité à un électorat habitué pendant des décennies aux largesses d'une gestion social-démocrate.

Le moment choisi est en fait le plus propice pour la coalition. D'abord, il prend de court le Parti social-démocrate qui devait tenir fin septembre son grand congrès « préélectoral ». D'autre part, les sondages sont actuellement favorables au gouvernement, alors que les experts prédisent pour les mois à venir une dégradation de la situation économique qui pourrait émousser sa popularité. Le gouvernement vient d'annoncer une série de mesures destinées à encourager des exportations qui avaient déjà tendance à croître. Il n'en reste pas moins que les timides signes de reprise économique ne se sont pas confirmés (certains annoncent une hausse du taux de chômage, qui passerait de 8 à 10 % dans les prochains mois) et que la dette extérieure (environ 250 milliards de francs pour un pays de 5 millions d'habitants) reste très préoccupante. Il faudra d'autre part envisager de nouvelles compressions dans le budget social de 1988.

L'atout majeur de M. Poul Schlüter est que le parti social-démocrate ne pourrait espérer reprendre le pouvoir qu'en faisant alliance avec des formations plus à gauche restées plus fidèles que lui aux dogmes de la social-démocratie, auxquels la plupart des Danois se sont résolus à renoncer.

Ces formations défendent en politique étrangère des idées radicales qui apparaissent comme aventureuses à un pays profondément attaché à la CEE et à l'OTAN, en dépit des accès d'indiscipline qu'il a fait subir à ses partenaires ces dernières années.

A plusieurs reprises — et c'est une autre des caractéristiques atypiques de ce pays, — on a eu l'impression qu'en matière de politique étrangère, et notamment lors du débat sur les euromissiles, c'était l'opposition qui gouvernait à Copenhague. Le Parti radical, qui soutient le gouvernement dans le domaine de la politique économique, le lâchait en effet sur les questions de sécurité. Le coup de maître de M. Poul Schlüter serait de se donner les moyens de mettre un terme à cette anomalie. Mais il ne faut pas rêver, nul ne s'attend à une victoire aussi nette, dans un pays où les scores sont traditionnellement serrés et l'instabilité chronique, mais pas paralysante.

Quant au fait que le premier ministre mette ainsi en jeu son gouvernement au moment où son pays est, jusqu'à la fin de décembre, à la présidence de la CEE, il n'est pas non plus inédit. Le Danemark ne s'était-il pas déjà offert une grave crise gouvernementale l'année même où, venant d'entrer dans la CEE, il en assumait pour la première fois la présidence ?

La crise de la NASA et les succès soviétiques

L'avenir du programme spatial divise les experts américains

Des polémiques sont en cours, aux Etats-Unis, au sujet de l'avenir de la conquête spatiale. Un rapport commandé à l'astronaute Sally Ride vient de les relancer. Après les déconvenues des dernières années et le drame de Challenger, les spécialistes s'opposent sur la manière de rattraper le terrain perdu par rapport aux Soviétiques. Ces derniers peuvent faire valoir de nombreux succès en attendant de célébrer le trentième anniversaire du premier satellite artificiel, le Spoutnik.

Alors que les Soviétiques vont de succès en succès dans l'espace, les milieux spatiaux américains sont agités par des polémiques et la NASA vit des crises internes. Conscients qu'ils ont bel et bien perdu la position dominante qui fut la leur, les Américains souhaiteraient donner une nouvelle vigueur à leur programme spatial civil. Mais comment ? Quels objectifs ambitieux peuvent-ils se donner ?

Un groupe d'experts, placé sous la responsabilité de Sally Ride, la première astronaute américaine, a été chargé de répondre à cette question.

La conclusion du rapport que ces spécialistes viennent de remettre à l'administrateur de la NASA, M. James Fletcher, est très claire : les Américains devraient d'abord songer à envoyer à nouveau des hommes sur la Lune avant d'organiser des missions vers Mars.

Sally Ride explique en effet que la réalisation d'une base lunaire — qui serait à trois jours de voyage de la Terre — est une étape essentielle à franchir.

Les nouvelles techniques développées à cette occasion permettraient ensuite d'aller plus loin, notamment vers la planète rouge.

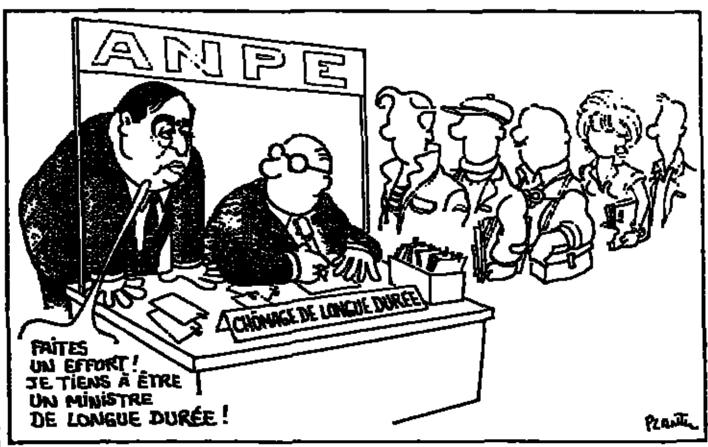
ELISABETH GORDON.

(Lire la suite page 14.)

277 000 stages pour les prochains mois

M. Séguin veut accélérer son plan contre le chômage

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, dans une note adressée aux préfets et aux fonctionnaires, veut accélérer la mise en œuvre de son plan contre le chômage. Le programme prévoit 277 000 stages pour les prochains mois et s'appuie sur une grande variété de mesures. Les chômeurs de longue durée et les jeunes en seront les bénéficiaires. Ce plan entrainera une dépense supplémentaire de l'ordre de 3 milliards de francs.



Lire nos informations page 17

Dollar en baisse
La devise américaine a subi un nouveau repli.
PAGES 18 et 20

L'agitation sociale en Corée du Sud
Le gouvernement fait pression sur le patronat.
PAGE 4

Les changements en Union soviétique
Un plaidoyer pour la suppression de la peine de mort.
PAGE 4

Lutte contre le SIDA
81 Américains volontaires vont être soumis à un vaccin.
PAGE 14

Concordances des temps
La fleur et l'utérus.
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve page 20

L'ENQUÊTE : les enjeux de la guerre du Golfe

Revanche chiïte ou hégémonie iranienne...

Un navire marchand a été attaqué, le mardi 18 août, en mer d'Oman, quelques heures avant qu'un convoi — le troisième — de pétroliers koweïtiens passés sous pavillon des Etats-Unis ne traverse le détroit d'Ormuz sous escorte américaine. D'autre part, l'aviation irakienne a poursuivi ses bombardements contre des installations pétrolières iraniennes.

Les récents incidents de La Mecque et la tension qui règne dans le Golfe sont révélateurs de la sourde lutte qui n'a cessé d'opposer Téhéran à Ryad pour la direction du monde islamique depuis la victoire de l'imam Khomeiny en février 1979. Longtemps masquée par la guerre entre l'Irak et l'Iran qui a fait un million de morts et des dégâts estimés à 540 milliards de dollars, la rivalité entre la capitale du chiisme et celle du sunnisme est pourtant un élément fondamental du conflit qui déchire le monde musulman. Il est au centre d'enjeux qui sont à la fois religieux, idéologiques, stratégiques et économiques.

Comme c'est souvent le cas, pour comprendre les phénomènes de l'islam contemporain, il faut revenir à l'histoire. En effet, même à son apogée aux Xe-XIe siècles, quand il s'est étendu jusqu'à l'Egypte et au Maghreb sous les Fatimides, le chiisme a toujours été minoritaire en Islam et les chiites ont toujours été méprisés par les sunnites, qui les considèrent comme des schismatiques. Aujourd'hui, ils ne sont que 10 à 11 % sur environ un milliard de musulmans. En outre, l'Iran est le seul pays musulman où le chiisme, proclamé religion d'Etat au XVIe siècle, est majoritaire à plus de 85 %, de sorte qu'il a fini par se confondre avec le nationalisme persan ; un nationalisme qui s'est généralement montré condescendant à l'égard des Arabes qualifiés de *« va-nu-pieds »* et de *« mangeurs de sauterelles »*.

Les régimes arabes, tous sunnites du Maroc à l'Arabie saoudite, perçoivent le phénomène chiite comme non arabe. Le fait est que ses adeptes les plus nombreux vivent, en ordre décroissant, en Iran, en Inde, au Pakistan et en Afghanistan, alors que dans le monde arabe ils ne sont qu'environ 15 millions sur une population totale de quelque 180 millions d'habitants. Majoritaires seulement en Irak (8 millions sur 15) et à Bahreïn (230 000 sur 415 000), ils prétendent constituer la première communauté au Liban, devant les chrétiens et les sunnites. La plupart des dirigeants arabes sont persuadés qu'en prêchant la révolution islamique pour les renverser, Khomeiny veut assurer une revanche du chiisme sur le sunnisme, de l'Iran aryen sur les Arabes sémites.

Il faut reconnaître aux dirigeants de la République islamique qu'ils n'ont jamais caché leurs ambitions : affirmant que le chiisme est une branche de l'orthodoxie au même titre que le sunnisme, voire la véritable orthodoxie, ils revendiquent le droit de parler au nom de l'islam tout entier et contestent aux sunnites le monopole qu'ils ont toujours exercé sur le plan religieux. Toutefois, compte tenu de la force du nationalisme persan, il n'est pas toujours aisé de faire le partage entre la volonté de revanche chiite et celle du génie hégémonique de l'Iran.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 6.)

Lire également

Oublier Ormuz ?

La longue bataille du président Saddam Hussein pour l'internationalisation du conflit

Pages 6 et 7

Un point de vue de l'ancien premier ministre

Pour un couplage franco-allemand

par Laurent Fabius

Dans le monde du vingt et unième siècle, la France, si elle est seule, ne fera pas le poids. Les grandes puissances seront la Chine, les Etats-Unis et la Russie. Ni par sa taille, ni par sa population, ni par sa force économique, notre pays n'aura la dimension des très grands. C'est cette intuition simple, évidente, qui doit nous pousser à prendre un tournant.

Dans quelques mois, nous allons élire notre président de la République. Les principaux pays de la Communauté européenne connaîtront à partir de 1988 au moins deux ans sans élections nationales.

Ce sera le moment idéal pour prendre des initiatives. Or notre chance s'appelle désormais l'Europe et elle repose largement sur l'impulsion franco-allemande. Je souhaite que le nouveau mandat présidentiel soit marqué par un véritable couplage entre la République fédérale d'allemagne et la France.

Les terrains de coopération possibles entre pays européens ne manquent pas : technologie, industrie, recherche, environnement, audiovisuel... Sur tous ces plans nous devons avancer, mais d'abord nous devons réaliser le plus important économiquement, la création d'une monnaie commune.

Depuis trente ans, on parle de Marché commun. Dans cinq ans, on devra pratiquer le marché unique. Mais on oublie de dire qu'il n'existera ni Marché commun ni marché unique véritable avec onze monnaies différentes ! J'en ai discuté récemment avec les dirigeants allemands de la majorité et de l'opposition. Je suis convaincu que nous ne progresserons plus guère dans ce domaine si nous ne décidons pas un changement substantiel.

Bien sûr, nous pourrons surmonter certaines difficultés ponctuelles, qui font les délices des spécialistes : le « financement communautaire des interventions intra-marginales », l'intégration de l'Italie dans la marge étroite du système monétaire européen, voire l'adhésion de la Grande-Bretagne à ce système.

Mais l'avancée décisive qui sera la création d'une Banque centrale européenne unique et l'adoption d'une monnaie véritablement commune — d'abord en parallèle puis, sans doute, en remplacement de nos monnaies nationales, — cette avancée qui interdira aux pays d'Europe de faire renaître le protectionnisme par la manipulation des taux de change, nous ne l'obtiendrons pas sans un accord préalable entre la France et la RFA.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le réveil du cinéma

Le cinéma sort de sa torpeur : de Cinecitta, à Rome, où la presque totalité des douze plateaux sont occupés, en France, où sortent les premiers films importants de la rentrée (Scola, Mocky, Tachella), avec en prime des vedettes musculeuses Schwarzenegger et Midler.

La naissance d'un musée

A Houston (Texas), l'architecte Renzo Piano a conçu un musée ultramoderne, une mécanique de précision pour abriter l'immense collection Menil.

Le piège des restaurations

A Sienne, à Florence, à Mantoue, André Chastel a suivi les travaux de restauration en cours. Les chefs-d'œuvre ainsi sauvés ne sont-ils pas menacés d'un nouveau danger, l'affection des foules ?

Pages 9 à 11

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

La fleur et l'utérus

L'homme peut-il changer les « lois de la nature » ? Le débat sur les mères porteuses et les « locations » d'utérus évoque un conflit que trancha en 1921 le tribunal de commerce de Nice à propos... des œillets « Aline Bonnard ».

par Jean-Noël Jeanneney

AU printemps de 1913, un horticulteur des Alpes-Maritimes répondant au nom de Valuy eut la joie de réussir à créer par croisement une nouvelle variété d'œillet, qu'il baptisa du nom d'« Aline Bonnard ». L'œillet plut au public. Le jardinier en tira bon profit.

Quelque temps plus tard, en avril 1915, il fit présenter la fleur inédite à la Société centrale d'horticulture et d'agriculture du département. Et, satisfait de son succès, il prit toutes les précautions possibles pour s'en conserver l'exclusivité et fut fort attentif, en particulier, à ne jamais vendre ou donner d'œillets « Aline » sans les avoir au préalable dépouillés de leur bouture.

Sur quoi la guerre survint et notre homme fut mobilisé. Probablement la surveillance s'en trouva-t-elle relâchée. Et, dans la nuit du 28 au 29 novembre 1916, des ombres se glissèrent dans le jardin de Valuy et y dérobèrent un millier de boutures. Une instruction fut ouverte. En vain ! La police ne trouva pas les coupables...

Quelques années passèrent et après la victoire Valuy rentra dans ses foyers. C'est alors qu'il s'avisa soudain qu'un citoyen nommé M. Brun (oui, Pagnol !) faisait commerce effrontément de ses chers œillets « Aline Bonnard ». Indigné, bouleversé, il porta plainte. Au cours de l'instruction, M. Brun varia dans ses déclarations : affirmant d'abord que sa fille avait acquis au marché, en mai 1919, quelques douzaines des fameux œillets et qu'il en avait repiqué les boutures, puis racontant qu'un inconnu en avait fait présent à sa fille, soutenant enfin qu'il possédait cette variété depuis le printemps 1915. Valuy tira parti de ces variations pour affirmer que M. Brun savait fort bien que les « Aline » étaient nés de son propre labeur, qu'il ne saurait prétendre à la bonne foi et qu'il tenait assurément ces fleurs, directement ou indirectement, mais en tout cas sciemment, de l'auteur du vol, bref qu'il se livrait à partir de ce recel à une concurrence déloyale qui lui causait à lui, Valuy, grand préjudice.

Or, que croyez-vous qu'il advint ? Le tribunal de commerce de Nice rendit son jugement le 23 mars 1921 (1) et, tout en ne paraissant pas songer à mettre en doute la matérialité des faits tels que Valuy les exposait, il n'en débouta pas moins celui-ci et le condamna même aux dépens ! Voilà bien une issue surprenante — mais dont l'explication va faire comprendre à mes lecteurs pourquoi je les ai conduits jusqu'à ce prétoire. Car voici les motifs décisifs : *« Attendu qu'aucune loi n'établit l'exclusivité de la propriété d'une fleur qui aurait été créée par une personne ; qu'on ne saurait établir par témoin une propriété exclusive sur une espèce d'œillet qu'il dit avoir créée, alors qu'il se peut que cette espèce existe ailleurs ; attendu que Valuy ne prétend pas que Brun lui ait volé les plants d'œillet dont il s'agit ; que, dans ces conditions, il n'y a pas à rechercher la façon dont Brun s'est procuré les plants d'œillet en question ; qu'il y a lieu de faire application de la règle : « En fait de meuble, possession vaut » titre » ; qu'il appartient en effet à toute personne de cultiver n'importe quelle variété d'œillet et de lui donner la dénomination qu'il lui plaît, à condition de n'employer aucune manœuvre dolosive ; attendu qu'on ne demande à établir aucune manœuvre dolosive à l'encontre de Brun ; qu'il convient, dans ces conditions, de débouter les demandeurs de leurs fins et conclusions... »*

Tel est le fond des choses : nul ne peut jouir de l'exclusivité d'une fleur. On ne peut pas breveter la nature parce qu'on ne peut pas commercialiser la vie (2).

Franchissons l'espace de temps qui nous sépare d'aujourd'hui : on s'aperçoit soudain que, dans un registre plus bucolique, ce qui est en cause à Nice en 1921, ce n'est rien d'autre qu'en germe le même problème moral que pose la location du ventre des mères porteuses par des couples stériles. Lorsque, le 29 octobre 1984, à la tribune de l'Assemblée, Gisèle Halimi dénonce *« l'existence de réseaux ayant pour objet de permettre d'offrir à des couples dont la femme est stérile les services d'un ventre fécondé par le sperme du mari »*, *le Monde* repère déjà deux associations de ce type, destinées à organiser un « marché » qui est actif aux Etats-Unis depuis plusieurs années (3).

La légitimité du profit

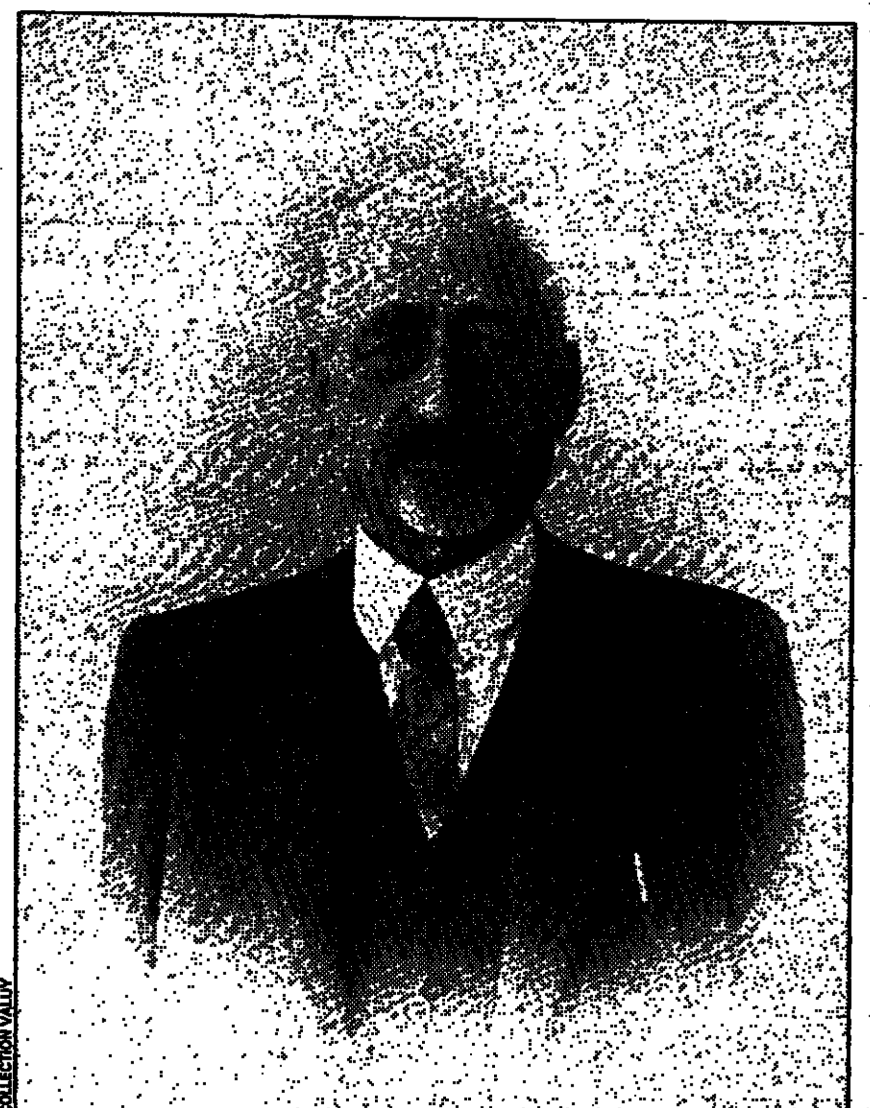
Le fait est clair : *« Un organe humain, l'utérus, peut être utilisé à l'instar d'une chose, peut faire l'objet d'un contrat de louage, comme s'il était en quelque sorte détaché du corps... »* Désormais, *« des circuits financiers peuvent s'en emparer et créer un véritable marché de l'enfantement* (4) ». Et c'est aussi le temps où l'on est amené à s'interroger sur la légitimité du profit dans la commercialisation du sang et du sperme (5). Or, si l'on y songe bien, il n'existe en somme, avec le principe d'une redevance qu'on paierait à l'« inventeur » d'une plante nouvelle, qu'une différence de degré dans la portée symbolique et philosophique du fait, mais non pas de nature. Et le Comité national d'éthique est dans la ligne du tribunal de Nice de 1921 quand il préconise, dans un avis publié le 31 octobre 1984, dès le début de la controverse sur les locations d'utérus, que ne soient pas pris les textes *« nécessaires pour rendre licites de telles pratiques »*. De même que le secrétariat d'Etat à la santé affirmant au même moment que les associations qui organisent l'affermage des ventres de femmes sont illicites et n'hésitant pas à dire que le contrat passé entre les parties peut être assimilé au commerce d'enfants...

C'est assez dire l'intérêt qu'il y a à se reporter aux débats de la jurisprudence et de la doctrine qui entourent la question du brevet horticole depuis les années 20.

LES milieux agricoles durent attendre plusieurs décennies pour que la convention internationale de Paris, datée du 11 mai 1957, puis, pour la France, la loi du 11 juin 1970 imposassent ce que les juristes appellent le DOV, le droit d'obtention végétale, légalisant non pas exactement le brevet agricole, mais en tout cas une protection juridique pour les croisements réussis. Il fallut bien du temps pour que les successeurs de M. Brun fussent vaincus.

Le jugement de Nice créa beaucoup d'émotion dans les milieux professionnels concernés. D'abord on essaya, pour avancer, la voie parlementaire. A deux reprises, en juin 1921 et en décembre 1928, Humbert Ricolfi, député des Alpes-Maritimes, déposa une proposition de loi *« ayant pour objet la création et la protection de la propriété agricole et horticole »*. L'exposé des motifs de 1928 est explicite : *« Malgré le nombre des variétés actuellement connues et cultivées, il s'en faut de beaucoup que tous nos desiderata soient pleinement satisfaits. (...) Aussi les chercheurs, hybrideurs et sélectionneurs doivent-ils jouer un rôle de plus en plus grand dans l'économie agricole et horticole de ce pays ; malheureusement, leurs recherches sont longues, difficiles et coûteuses et, comme le fruit de leur labeur n'est pas protégé, les efforts restent modestes et les résultats insuffisants. »* Voilà l'argument économique bien résumé. On lit plus loin : *« Sans protection dans le droit commun, les horticulteurs invoquent avec raison l'analogie de la propriété artistique, industrielle et commerciale et celle des variétés originales de fleurs, de plantes, de fruits auxquelles leur longue et savante observation de la culture et du climat, leur choix judicieux du terrain, du semis, de la fumure, leur expérience de la greffe, de l'accouplement des types différents, ont donné une individualité propre, un caractère de* nouveauté *absolue* (6). »

AU chapitre des intérêts concrets qui sont en jeu, il est remarquable que la profession, constatant qu'il lui fallait renoncer pour un temps à un système légal de protection, ait éprouvé d'une façon assez impérative la nécessité d'y suppléer pour qu'elle organise elle-même, à titre privé, sa propre police : elle mit sur pied, dans l'entre-deux-guerres, une sorte de règle du jeu fixée par accord de tous, avec des contrats-types, et qui ne pouvait être efficace que grâce à la coopération loyale de toutes les parties concernées (7). Un comité pour la protection des obtentions végétales, bien établi dans la profession, arbitrait les désaccords éventuels. Dès 1923, on signale le cas d'un arboriculteur ayant produit un nouveau bigarreau et qui l'a diffusé à l'essai auprès de ses collègues en pomologie, ceux-ci s'engageant en retour à ne pas vendre cette cerise sans en avoir référé au « créateur » pour fixer une indemnité d'un commun accord.



M. Valuy, inventeur de l'œillet « Aline Bonnard ».

Cette autodiscipline de tout un milieu fut, semble-t-il, très convenablement obtenue, dans un domaine où il existait d'assez grandes facilités de s'y soustraire, et en dépit des tentations de dérapage que pouvait créer l'importance financière des enjeux. Il faut, en vérité, pour l'avoir permis, que l'intérêt de tous ait été bien puissant.

Le député Ricolfi, porte-parole de ces professions, mit toujours en avant comme argument majeur l'avantage économique pour le pays entier de cette réglementation d'un commerce. Dans la longue durée de l'histoire, il se produit ainsi un complet renversement (8) ; pendant des millénaires, le souci collectif, dans la grande peur de « manquer », fut de priver les « monopoleurs », comme on disait sous l'Ancien Régime et au temps de la Révolution, de la maîtrise exclusive des semences et des productions nécessaires à la survie de la collectivité. A présent, il s'agit de persuader celle-ci, ou au moins ses représentants légitimes, que c'est la protection des professionnels concernés qui permettra, au contraire, de les rendre plus efficaces, plus « inventifs », parce qu'ils seront mieux récompensés de leurs efforts, donc incités à les poursuivre. Or, le rapprochement avec les soucis démographiques d'aujourd'hui est ici encore éclairant.

La fécondité naturelle et spontanée s'étant effondrée dans nos pays, on voit se profiler ici ou là cette affirmation inédite que le système des mères porteuses, le progrès de la science aidant, serait propre, s'il pouvait être généralisé, non seulement à satisfaire les aspirations individuelles des mères frustrées d'enfant, mais aussi, par une sorte de régulation statistique, à répondre à l'intérêt collectif, qui est de voir s'accroître le nombre des nouveau-nés. Et l'on peut s'assurer que la force des aspirations allant dans ce sens est, ici comme là, assez puissante pour qu'elles sachent faire fonctionner les ressorts économiques nécessaires à leur assouvissement.

Demeure l'essentiel : le problème moral, ou philosophique, comme on voudra. Quand le député Ricolfi évoque une *« nouveauté absolue »*, quand il emploie pour ces horticulteurs le terme d'*« inventeurs »*, il y conduit tout droit.

Ce qui est en cause, en effet, c'est la notion même de « nature » telle que l'esprit des Lumières l'a promue et illustrée (9). Les lois de la nature, jadis celles voulues par Dieu et désormais celles que met au jour la raison scientifique, sont comprises comme préétablies par rapport au regard de l'homme qui les dévoile. L'homme ne peut pas « créer » un phénomène naturel, d'autant que cette nature peut être dite immuable. Certes, il advient que, dans la reproduction du vivant, se produisent des mutations brusques. Mais ces changements mêmes sont vus comme existant potentiellement, en germe, dès l'origine.

En somme, si l'on veut, le mouvement est immobile. Et c'est de cette vision de la nature statique jusque dans ses variations mêmes que le droit a tiré les conséquences logiques en s'en tenant, presque jusqu'à nos jours, aux positions qui furent celles du tribunal de commerce de Nice : une loi de 1968 refusait encore toute « brevetabilité » aux *« principes, découvertes et conceptions théoriques ou purement scientifiques »*. Aux Etats-Unis, en 1930, la Cour suprême s'en tenait à la position que toutes les plantes, même celles qui paraissent obtenues artificiellement, sont des *« produits de nature »*. Le commissaire auprès de l'Office américain des brevets faisait alors observer qu'admettre le contraire reviendrait à breveter *« les arbres des forêts et les plantes de la terre, ce qui évidemment serait déraisonnable et impossible* (10) ». Ce serait perpétuer la folie de Xerxès, le souverain perse achéménide qui prétendait s'approprier la mer...

C'EST cette logique-là qui s'est trouvée depuis 1921 peu à peu contestée dans sa cohérence, contournée, démantelée, tandis que se délitaient les obstacles culturels à l'appropriation du vivant. L'un des premiers pas est le suivant : *« L'obtenteur commence par jouer le jeu de la nature en provoquant une variation ou en se servant d'une variation naturelle... Il s'y oppose ensuite, en bloquant l'évolution, en créant artificiellement l'immobilité* (11)... » Ainsi, son talent peut prétendre agir contre la nature, et non point selon elle, et cette intention d'affrontement, non d'adhésion, prétend nourrir déjà la légitimité de sa rémunération.

Une fois faite cette première brèche, on voit se multiplier sous la plume des scientifiques et des politiques les assimilations de la vie à des machines. Ouvrant les travaux de la convention de Paris en mai 1957, le sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture de l'époque, le socialiste Kléber Loustau, eut cette formule frappante : *« Le savoir des « obtenteurs » leur permet maintenant de fabriquer des machines vivantes aussi nouvelles que les inventions de leurs collègues dans le domaine des mécaniques industrielles. »*

Dès lors qu'on est passé de la plante à la machine, l'essentiel est accompli, et l'on n'éprouve plus le même recul sacré à l'idée de passer de la machine à l'humain — cette évolution étant facilitée par le flou qui gagne peu à peu les barrières intellectuelles qu'on peut poser entre le règne végétal et le règne animal. Les juristes nous annoncent l'avènement, à partir des Etats-Unis, de la « brevetabilité » d'un micro-organisme tel que l'hormone de croissance, qui est la combinaison d'une bactérie et d'une hormone humaine, et dont la commercialisation, qui est en passe d'être autorisée dans plusieurs pays occidentaux, met en jeu des intérêts financiers immenses (12). Soit ! Mais alors, par glissements progressifs, voici que l'on retrouve les locations d'utérus.

Un tabou immémorial

On peut, comme tel médecin « rationaliste », le docteur Simon, considérer le problème comme dépassé, dénoncer la *« sacralisation du principe de vie dont l'essence est superstitieuse et la démarche fétichiste »*, et trancher : *« La vie, c'est comme un matériau qu'il faut la considérer désormais (...). Loin de l'idolâtrer, il faut la gérer* (13)... » Mais c'est un peu vite dit. Et l'on peut aussi, avant de violer si allègrement ce tabou immémorial, souhaiter suspendre le choix à ce point décisif où l'homme cesse, en somme, d'être sujet du droit pour en devenir aussi l'objet, où, bien longtemps après la suppression de l'esclavage, son corps redevient susceptible de « propriété », donc d'exploitation commerciale. C'est le lieu de citer cette interrogation de la Cour suprême, au moment même où elle autorisait le brevetage des micro-organismes : *« Serions-nous, comme Hamlet, des démiurges, des magiciens qui mettrions en œuvre des choses qui nous dépasseraient nous-mêmes* (14) ? » M. Valuy, horticulteur dans les Alpes-Maritimes, au moment où il perdait son procès contre M. Brun en 1921, n'eut probablement pas la vision claire qu'en le déboutant de la sorte le tribunal suspendait un instant notre humanité au bord béant de gouffres insondables...

(1) Recueil Sirey, 1923, p. 153-155. Ce jugement fournit les détails exposés ci-dessus.

(2) Je suis spécialement redevable au professeur Catherine Riou-Labrusse, membre du Comité national d'éthique, qui m'a mis sur la piste de ce rapprochement, et aux articles de Marie-Angèle Hermitte, « Histoire juridique extravagante, la reproduction végétale », in *la Gestion des ressources naturelles d'origine agricole*, sous la direction de Philippe Kahn et Jean-Claude Fritz, Paris, Librairies techniques, 1983, p. 249-297, et de Bernard Edelman, « Nature et sujet de droit », *Droits*, t. I, 1985, Paris, PUF, p. 125-142.

(3) *JO*, débats de la Chambre, et *le Monde*, 1er novembre 1984.

(4) Bernard Edelman, art. cit., p. 134-135.

(5) *Cf.* Philippe Simonnot, *la Sécu et l'économie, ou la monnaie des syndicats*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1985 (notamment chap. IX).

(6) *JO*, documents parlementaires, Chambre, annexe nº 863, p. 218-1928. (C'est moi qui souligne.)

(7) Marie-Angèle Hermitte, art. cit. p. 255, et L. Lodi, « Les usages, les coutumes et les contrats dans le domaine de la diffusion des nouvelles variétés végétales », *Propriété industrielle*, 1976, p. 189.

(8) Bien mis en lumière par Marie-Angèle Hermitte, art. cit., p. 272-273.

(9) Jean Ehrard, *l'Idée de nature en France à l'aube des Lumières*, Paris, Flammarion, 1970.

(10) Cité par Edelman, art. cit., p. 129.

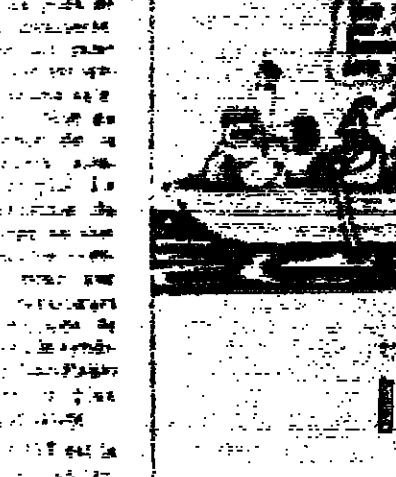
(11) Marie-Angèle Hermitte, art. cit., p. 279.

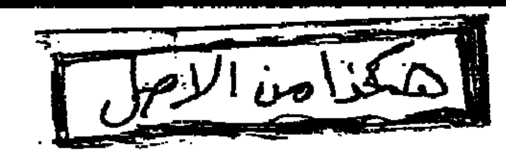
(12) Intervention de Susan George, in *la Gestion..., op. cit.*, p. 317, et Jean-Yves Nau, « Grandir sur ordonnance », *le Monde* du 29 avril 1987.

(13) Docteur Simon, *De la vie avant toute chose*, cité par R. Théry, « La condition juridique de l'embryon et du fœtus », Dalloz, 1982, *Chronique*, p. 231, nº 14, note 22.

(14) In *la Gestion...*, p. 319.

Demain : Avions renifleurs et rayons N





Amériques

BRÉSIL

Malgré son caractère politique, la grève générale du 20 août ne semble guère menacer le président Sarney

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Les deux centrales syndicales brésiliennes, la CGT et la CUT, n'ont pas la fièvre des grands jours. Pourtant, le jeudi 20 août, une grève générale est prévue. Le mot d'ordre a été lancé, mais il n'est pas aussi familier ici qu'à Buenos-Aires, où le syndicat péroniste a organisé une bonne demi-douzaine de paralysies générales depuis le début du plan austral, il y a deux ans.

Au siège de la CGT, les piles de tracts s'entassent sur la moquette. Sur le mur, une affiche dit pour quoi, ou contre quoi, la grève est lancée. A côté des revendications salariales, il y a l'inévitable *« Non au FMI »*. Et aussi l'exigence de la semaine de quarante heures, ainsi que de la stabilité de l'emploi. La CGT (Confédération générale du travail) a installé son siège au cinquième étage d'un immeuble commercial. Modeste siège pour une centrale générale des travailleurs qui dit représenter 36 millions de salariés et qui possède, avec le syndicat des métallurgistes de Sao-Paulo et ses 370 000 ouvriers, le plus grand syndicat d'Amérique latine.

Des deux centrales, la CGT est la plus modérée. Elle se bat sur un terrain purement revendicatif, alors que la CUT (Centrale unique des travailleurs) est plus politisée. Proche du PMDB, le parti de centre gauche au pouvoir, la CGT a pour président un vieux routier de la profession, Joaquim Dos Santos Andrade, dit « Joaquimzao », c'est-à-dire « le grand Joaquim ».

A soixante ans, « Joaquimzao » a beaucoup vu et beaucoup appris. Sous le régime militaire, il dirigeait le syndicat des métallos, poste qu'il a occupé jusqu'au 31 juillet dernier. Il était alors considéré par l'opposition comme un cacique à l'américaine, pas très menaçant pour le patronat ni pour les généraux.

Mais, de l'avis général, il a évolué. C'est après avoir épuisé toutes les possibilités de dialogue que « Joaquimzao » porte aujourd'hui sur le président Sarney et le milieu patronal un jugement sans tendresse. Le chef de l'Etat, selon lui, *« n'est pas digne de crédit, car il est profondément dominé par le conservatisme le plus pervers »*. Quant aux patrons, ils en sont encore à l'ère du *« capitalisme sauvage »*. « Joaquimzao » fait un geste : il met la main à sa gorge pour montrer tout ce qu'il a dû « avaler » dans ses innombrables négociations avec les *empresarios*.

« Au début des années 80, dit-il, *nous avions demandé que les syndicats aient accès dans chaque entreprise à la liste des employés comportant leurs rémunérations. Nous avions menacé de faire grève pour obtenir satisfaction. En vain. Les patrons ont répondu que les salaires ne regardaient qu'eux. Tel est le niveau de nos capitalistes! »*

« Joaquimzao » énumère toutes les bonnes raisons qu'il y a de faire grève le 20 août. D'un plan de stabilisation à l'autre, de mars 1986 à juin 1987, le pouvoir d'achat des salariés a diminué en moyenne de 37%. Avec le nouveau blocage des prix et des salaires instauré le 12 juin, la situation s'est aggravée : l'inflation de juin a été de 26 % (chiffre officiel), celle de juillet de plus de 9%, selon la Fondation Getulio-Vargas (l'INSEE brésilien), qui contredit le chiffre de 3% avancé par le gouvernement pour démontrer, à la suite d'une manipulation statistique, la réussite de son plan. Dans le même temps, les salaires n'ont pas bougé.

Les prix « flexibilisés »

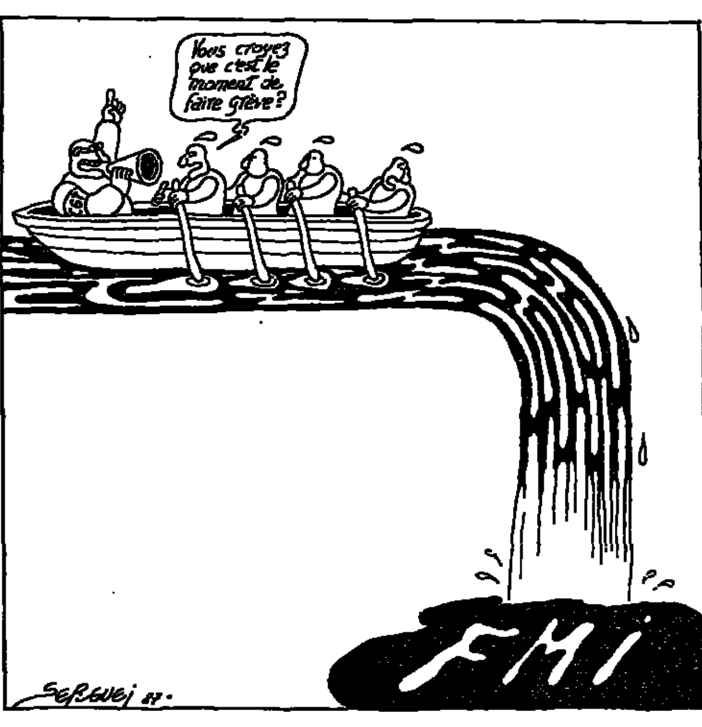
Victime de *« la plus grande confiscation salariale »* de son histoire, selon les syndicats, le travailleur brésilien devait réagir. A la CGT comme à la CUT, on veut croire que la grève vient à son heure en plein blocage des rémunérations, alors que les prix, eux, commencent à être *« flexibilisés »*, comme dit élégamment le ministre des finances, M. Bresser Pereira. Pourtant, les pronostics ne sont guère optimistes. La grève risque d'être un échec beaucoup plus grave que celui du 12 décembre dernier lorsque eut lieu la première tentative du genre.

Successeur de « Joaquimzao » à la tête du syndicat des métallos, M. Luis Antonio de Madeiros estime que l'affaire a été mal engagée. Même son de cloche dans d'autres branches de la production. Nul part on ne sent la volonté d'en découdre avec le gouvernement Sarney. Pourtant, il y a encore un mois et demi, des manifestants lançaient des pierres contre le chef de l'Etat à Rio-de-Janeiro. La majorité des Brésiliens semblait alors démoralisés, frustrés par leurs dirigeants. La situation ne s'est vraiment pas améliorée depuis lors. Mais le nouveau plan Cruzado a coupé court, du moins provisoirement, à l'hyper-inflation. La peur du chômage et quelques mesures ponctuelles destinées à dégonfler la grève font le reste.

Il y a une semaine, M. Sarney a annoncé en grande pompe l'octroi d'un bonus mensuel de 250 cruzados (30 F environ) aux travailleurs gagnant cinq fois le salaire minimum (270 F environ) pour combler la hausse des transports. Ici et là, des chefs d'entreprise acceptent de rattraper les retards pris du temps où fonctionnait l'échelle mobile, laquelle a été supprimée par le nouveau plan Cruzado.

Pour le président de la CUT, M. Jair Maneguelli, l'important, le jeudi 20 août, n'est pas le nombre plus ou moins grand des grévistes, mais le fait que sont mis en cause publiquement le programme économique du gouvernement et son refus de convoquer l'an prochain une élection présidentielle au suffrage direct.

La grève est politique, dit M. Meneguelli, car tout est lié : le refus des élections « directes », la compression salariale et le caractère conservateur donné par les forces dominantes au projet de Constitution. La CUT lance son mot d'ordre de débrayage en même temps qu'elle participe à la campagne en faveur d'une Constitution progressiste, campagne concrétisée par le dépôt au congrès d'une centaine d'amendements populaires destinés à infléchir dans le « bon sens » (celui de la réforme agraire, de l'amélioration des conditions de travail, etc) la charte fondamentale qui doit être votée avant la fin de l'année.



Le retour au FMI

« La grève n'est qu'un moment de la politisation ouvrière », dit encore le président de la CUT, bras syndical du Parti des travailleurs, dont le président, « Lula », est la figure de proue de la gauche à l'assemblée constituante. En l'an III de la nouvelle République, le vent ne souffle pourtant ni du côté des syndicats ni du côté des partisans des réformes. Le PMDB, ancien parti d'opposition au régime militaire, a dû avaliser, avec l'arrivée aux finances de M. Bresser Pereira, un plan d'assainissement d'une orthodoxie sans faille, puisqu'il consiste à redresser les finances extérieures en comprimant la demande interne.

Le retour au FMI est envisagé désormais en haut lieu par ceux-là mêmes, comme M. Sarney, qui juraient leurs grands dieux, il y peu de temps, qu'il n'en serait jamais question. Le président de la République ne parle plus guère de la réforme agraire dont il faisait son *« affaire personnelle »* en 1985. Il considère même qu'un nouveau leader est né, M. Ronaldo Caiado, ennemi numéro un de la réforme puisqu'il préside l'Union démocratique rurale, organisation de grands propriétaires terriens qui a monté un peu partout des milices privées pour s'opposer aux redistributions — légales ou non — de la propriété.

CHARLES VANHECKE.

Brasilia demande une remise de 30 % de sa dette extérieure

Malgré d'excellentes performances commerciales, le Brésil a demandé à ses créditeurs une remise de plus de 30 % sur la valeur totale de sa dette extérieure, a indiqué mardi 18 août le ministre des finances brésilien, M. Carlos Bresser Pereira. La dette extérieure totale brésilienne s'élève désormais à 112,7 milliards de dollars.

L'excédent de la balance commerciale de juillet a atteint le chiffre record de 1,4 milliard de dollars. Pour les sept premiers mois, l'excédent cumulé approche 4,9 milliards de dollars, soit nettement plus de la moitié de l'objectif de 8,6 milliards que s'est fixé le gouvernement pour l'année.

CHILI

La tension s'accroît entre Washington et Santiago

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

L'île de Pâques, à mi-chemin de la côte chilienne et de Tahiti, servira désormais de station-relais à la NASA, au grand dam des défenseurs de l'environnement et de certains chefs coutumiers. Verra-t-on, comme ils le craignent, antennes et radars faire de l'ombre aux moais, ces monolithes qui conservent leur mystère et font la renommée de l'île ?

Conformément à l'accord souscrit en 1985 par Santiago et Washington, la piste de l'aérodrome de Mataveri a été prolongée de façon à permettre l'atterrissage des vaisseaux spatiaux américains. Le chef de l'Etat ayant boudé l'inauguration officielle, c'est le ministre des travaux publics qui, le 16 août, a accompagné le sous-secrétaire d'Etat aux affaires interaméricaines, M. Robert Gelbard, représentant de la Maison Blanche.

Les partis d'opposition, qui avaient dénoncé en 1985 ce qu'ils considéraient comme une atteinte à la souveraineté nationale, ont cette fois observé un silence qui en dit long sur leur désarroi. Paralysés par leur division et considérés avec scepticisme par l'opinion publique, ils espèrent, anxieux, que le département d'État sortira vainqueur de la partie de bras de fer qui l'oppose au général Pinochet.

Car les relations ont continué à se tendre entre les deux gouvernements à la suite du refus des autorités chiliennes d'extrader les deux officiers supérieurs accusés par la justice fédérale d'être les inspirateurs de l'assassinat de l'ancien ministre socialiste Orlando Letelier.

Aujourd'hui, l'administration américaine hausse le ton et n'hésite plus à prendre des mesures de rétorsion, il est vrai plus symboliques que réelles. Après Pablo Rodriguez, dirigeant pendant le gouvernement de Savaldor Allende du mouvement d'extrêmedroite Patria y Libertad, qui a été déclaré *persona non grata* par les autorités consulaires, c'est un membre de l'équipe chilienne participant aux Jeux interaméricains d'Indianapolis qui s'est vu refuser son visa. Champion de tir, Francisco Zuniga n'est certes pas un sportif ordinaire : il est le chef des « gurkhas », un commando des services secrets spécialisé dans la répression des manifestations de rue.

Les pressions des forces armées

Plus préoccupante pour le général Pinochet est la discrète mais persistante pression que les Etats-Unis exercent sur les forces armées, et que celles-ci à leur tour exercent sur lui. La désignation, le mois dernier, de M. Sergio Fernandez comme premier ministre, si elle a calmé le jeu, n'a cependant pas aplani les divergences entre le président et la junte. Les commandants en chef, à l'exception de celui de l'armée de terre, ont réaffirmé depuis lors leur préférence pour un candidat civil au plébiciste présidentiel.

D'autre part, le général Matthei (aviation) et l'amiral Merino ont déclaré qu'il n'était pas question d'aller aux urnes avant que 70 % des Chiliens en âge de voter soient inscrits sur les listes électorales. Au rythme actuel — 1 700 000 inscrits en six mois pour une population électorale estimée à 8 millions. — le plébiscite ne pourrait avoir lieu l'an prochain, comme semble le désirer le président Pinochet, dont les chances seraient sans doute plus grandes avec un plus petit nombre d'inscrits.

En butte à l'opposition à peine voilée de trois commandants en chef, crédité, par un récent sondage effectué par Gallup, de seulement 18 % d'opinions favorables, mais fort de l'appui de l'armée de terre, le chef de l'Etat bat la campagne et feint l'indifférence. Il sait que la partie s'annonce serrée avec Washington. Comme l'a dit le sous-secrétaire d'Etat américain à son arrivée à Santagio, *« la transition à la démocratie est un sujet qui nous intéresse énormément »*.

GILLES BAUDIN.

En raison d'un différend frontalier

Les relations entre le Venezuela et la Colombie connaissent une nouvelle crise

Le président colombien, M. Virgilio Barco, et son homologue vénézuélien, M. Jaime Lusinchi, ont tenté, mardi 18 août, de désamorcer la crise qui a surgi entre les deux pays à propos du différend, vieux de trente ans, sur leur frontière maritime. Les conflits sont fréquents entre les deux Etats dans cette zone — pétrolière — entre la péninsule colombienne de la Guajira et celle, vénézuélienne, de Paraguana, où la frontière, selon les Colombiens, n'a jamais été définie. Un regain de tension avait été déclenché par la présence, jeudi dernier, dans le golfe, de la corvette colombienne *Caldas*. Caracas avait estimé que le navire violait ses eaux territoriales et qu'il s'agissait d'une *« provocation »*. Affirmation démentie par Bogota, qui affirmait que la *Caldas* se trouvait dans ses eaux, le gouvernement colombien déplorant toutefois que la frontière ne soit pas mieux délimitée.

Lundi, la presse des deux pays avait annoncé l'envoi de renforts militaires de part et d'autre de la frontière, mais ces informations n'avaient pas été confirmées officiellement. Dans la soirée, le Venezuela avait annoncé la fermeture de la frontière entre les deux pays et la mise en alerte de ses troupes.

Pour stopper cette escalade, le président colombien a indiqué avoir ordonné *« les mesures appropriées pour contribuer à une normalisation »* de la situation. Le chef de l'Etat vénézuélien a, pour sa part, affirmé que son gouvernement désirait dialoguer et repoussait toutes les actions et attitudes *« pouvant mettre en danger la paix »* entre les deux pays.

Cet apaisement fait suite à une démarche conjointe du secrétaire général de l'OEA (Organisation des Etats américains), M. Joao Baena Soarès, et du président argentin, M. Raul Alfonsin. La plupart des commentateurs, dans la presse des deux pays, insistent pour que l'affaire soit désormais livrée à l'arbitrage de la Cour internationale de justice de La Haye. — *(AFP, Reuter.)*

NICARAGUA : appel à l'aide

Le pays manque de pétrole... et d'argent

Managua. — Le Nicaragua a lancé, le mardi 18 août, un appel à une aide d'urgence pour faire face à une pénurie de pétrole provoquée par une forte baisse des livraisons des pays du bloc soviétique. *« La situation est critique »*, a déclaré le vice-président, M. Sergio Ramirez, en indiquant que Managua n'avait pas non plus les fonds nécessairs pour financer l'achat des 1,6 millions de tonnes de pétrole dont le pays a besoin d'ici à la fin de l'année. *« Aucune livraison n'est attendue dans un avenir proche »*, a encore dit M. Ramirez en précisant qu'il ne savait pas quand les réserves seraient épuisées.

Autrefois principaux fournisseurs d'or noir du Nicaragua, le Mexique et le Venezuela ont opposé une fin de non-recevoir à une enquête émanant de Managua pour une reprise de leurs livraisons. Mexico avait interrompu ses livraisons en 1985 en raison des dettes croissantes du Nicaragua à son égard et le Venezuela avait fait de même deux ans plus tôt. L'URSS, qui a assuré depuis 1985 la quasi-totalité des besoins en pétrole du pays, avait annoncé en mai qu'elle n'en couvrirait plus qu'une partie en raison de problèmes de ravitaillement.

Le vice-président a révélé que plusieurs dirigeants du gouvernement sandiniste étaient partis cette semaine chez des *« pays amis »* d'Europe et d'Amérique latine afin de résoudre ces problèmes d'approvisionnement et de financement. — *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Violents combats au nord de Kaboul

Une opération menée par les forces soviéto-afghanes dans la région du Shomali (nord de Kaboul) depuis le 7 août, la plus importante depuis le début de la guerre dans cette région, a fait un grand nombre de victimes, a-t-on appris de sources diplomatiques occidentales, le mardi 18 août à Islamabad. De sources proches de la guérilla, on a confirmé l'importance de ces combats ainsi que les lourdes pertes. Les médias officiels de Kaboul ont également mentionné des combats en annonçant la prise de dépôts d'armes de la guérilla à Shakardara (Nord). Des bruits d'artillerie ont été entendus presque toute la semaine à Kaboul, ont déclaré les diplomates, ajoutant que de nombreux convois militaires se dirigeant vers le Shomali ont été aperçus depuis le 7 août, date du début de l'opération de ratissage soviéto-afghane. La région du Shomali, un bassin de 60 kilomètres de long au nord de Kaboul, est considérée comme stratégique par les Soviéto-Afghans.

D'autre part, dix-sept personnes ont été tuées et vingt autres blessées, le 14 août, dans un attentat à la bombe survenu dans un bazar contrôlé par la guérilla dans l'est de l'Afghanistan, a rapporté, mardi, l'agence afghane islamique de presse proche de la guérilla. L'attentat, le premier de ce type enregistré par la guérilla, qui en a attribué la paternité aux services secrets de Kaboul, s'est produit à Kaga Bazar, à 40 kilomètres au sud-ouest de Djallalabad (Est), où tous les vendredis des paysans des villages environnants viennent vendre leurs produits, a précisé l'agence. — *(AFP.)*

Côte-d'Ivoire

Deux Français sont recherchés après l'enlèvement du ministre des transports

Abidjan. — Les autorités ivoiriennes soupçonnent deux Français, installés de longue date dans leur pays, d'être impliqués dans l'enlèvement du ministre des travaux publics et des transports, M. Aoussou Koffi (*le Monde* du 19 août).

De source policière, on indique que des mandats d'arrêt internationaux ont été lancés par le canal d'Interpol pour retrouver les deux suspects, MM. Alain Claustre, trente ans, et André-Raymond Pérales, quarante-cinq ans. On ajoute que ce dernier, ancien directeur de l'hôtel Wafou d'Abidjan, avait été limogé après que M. Koffi fut devenu, il y a cinq ans, l'actionnaire majoritaire de l'établissement. Un souci de revanche ou l'espoir d'obtenir des compensations financières pourraient être à l'origine de cet enlèvement, le premier du genre en Côte-d'Ivoire.

Une importante opération militaire et policière a été mise en place pour retrouver la trace des ravisseurs du ministre, âgé de soixante-trois ans, qui est un proche du président Félix Houphouët-Boigny. Les deux hommes sont originaires de Yamoussoukro, la capitale politique ivoirienne. Tous les véhicules transportant des Blancs et sortant d'Abidjan sont systématiquement contrôlés. M. Koffi se trouverait toujours en Côte-d'Ivoire et aurait téléphoné à sa famille pour la rassurer sur son sort. — *(Reuter, AFP.)*

Grande-Bretagne

Découverte d'un stock d'armes et d'explosifs

Londres. — La police britannique, qui enquête sur une tentative de meurtre contre un caricaturiste palestinien à Londres, a annoncé le mardi 18 août avoir découvert un important stock d'armes et d'explosifs en perquisitionnant un appartement dans le nord-est de l'Angleterre, à Hull. Un étudiant de vingt-huit ans, de nationalité jordanienne, a été arrêté. Le stock comportait plus de 30 kg d'explosifs de forte puissance, quatre fusils d'assaut, sept grenades à main, des détonateurs et des munitions. *« Nous pensons que ces armes étaient emmagasinées en prévision de futurs attentats terroristes dans toute l'Europe »*, a indiqué le porte-parole de Scotland Yard. — *(UPI, Reuter.)*

Tchad

Un MIG et un hélicoptère libyens abattus au-dessus d'Aozou

Dans un communiqué diffusé par la radio nationale, le mardi 18 août, l'armée tchadienne a annoncé que sa DCA avait abattu lundi un MIG et un hélicoptère libyens au-dessus de la localité d'Aozou, reprise le 8 août et soumise depuis aux bombardements de l'aviation du colonel Kadhafi.

D'autre part, M. Abdelkader Yacine, actuel dirigeant du « Frolinat-originel », un des mouvements représentés au sein du Gouvernement d'union nationale de transition du Tchad (GUNT), présidé naguère par M. Goukouni Oueddeï, a annoncé mardi à Paris qu'il avait *« décidé de mettre fin à son existence comme opposition à l'extérieur »*. Il a remercié le président irakien Saddam Hussein et le Parti Baas arabe socialiste pour leurs *« efforts en faveur de la réconciliation des fils du Tchad et leur retour dans la grande famille tchadienne. »*

A Londres, l'institut de la presse intrnationale a lancé mardi un appel au président Hissène Habré pour la libération du journaliste tchadien Saleh Gaba, détenu depuis la mi-juillet. Ce dernier est correspondant au Tchad depuis une vingtaine d'années de l'agence Associated Press. — *(AFP, AP.)*

Europe

RFA : la mort du dauphin de Hitler

Rudolph Hess s'est suicidé

BONN
de notre correspondant

Quarante et un ans d'étroite surveillance n'auront servi à rien : Rudolf Hess, malade, à moitié aveugle, a bel et bien réussi, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, à se soustraire à la surveillance de ses gardiens et à se suicider.

L'aveu a été difficile pour les quatre alliés – Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et URSS – en charge de Berlin et de cette prison fantôme de Spandau, vouée aujourd'hui, après la disparition de son dernier pensionnaire, à la destruction. Il leur a fallu vingt-quatre heures de négociations pour admettre publiquement que le moribond n'est pas tout simplement mort de vieillesse mais qu'il a choisi sa sortie après plusieurs vaines tentatives.

Mardi soir, le gouvernement militaire britannique, porte-parole des quatre pays dont les troupes ont assuré à tour de rôle la garde du « dauphin de Hitler », a publié un nouveau communiqué : *« Un premier examen indique que Rudolf Hess a essayé de mettre fin à ses jours. Dans l'après-midi du lundi 17 août, il s'est rendu, sous la surveillance d'un gardien, dans une petite maison du jardin de la prison où il avait l'habitude de demeurer assis un moment. Lorsque le gardien a inspecté quelques minutes plus tard la petite maison, il a trouvé Hess avec un câble électrique autour du cou. Une tentative de réanimation a été entreprise, et Hess a été transporté à l'hôpital militaire britannique. Après d'autres efforts pour le réanimer, il a été déclaré mort à 16 h 10. »*

Le communiqué conclut : *« La question de savoir si cette tentative de suicide a été la cause de sa mort est l'objet d'une enquête et d'une autopsie en cours. »*

Hess a sans doute subtilisé le câble ayant servi à sa pendaison ou à son étranglement à une entreprise qui effectuait lundi des travaux électriques dans la prison de Spandau. Il s'agit d'un épilogue tellement absurde que l'ancien commandant américain de Spandau, M. Eugene Burt, dans une interview à la seconde chaîne de télévision ouest-allemande ZDF, s'est dit *« perturbé et perplexe »* devant ce suicide que les règlements et les mesures de sécurité en vigueur a Spandau lui paraissaient rendre impossible. La thèse du suicide a d'ailleurs été mise en cause mercredi par le fils de Hess lui-même, Wolf Rüdiger Hess.

Plusieurs tentatives

Cette fin étrange est en tous les cas à la mesure du personnage de Hess, caractériel et suicidaire. *« Il est devenu fou, complètement fou »*, avait dit Hitler en apprenant, en mai 1941, la nouvelle de la toujours mystérieuse mission de paix dont Hess se croyait investie en Angleterre et qui l'avait fait s'embarquer dans un avion qu'il a piloté seul de Bavière en Ecosse.

Cinq mois plus tard, Hess, incarcéré en Angleterre, faisait sa première tentatie de suicide. Durant le procès de Nuremberg, il est demeuré absolument passif, comme amnésique. Il multipliera ensuite les signes de déséquilibre au cours des premières années de sa détention à Spandau. Avant que ses codétenus – von Neurat, Rader, Funk, Speer, von Schirach et Doenitz – ne l'aient progressivement laissé seul en septembre 1966, il leur a joué le rôle d'un nouveau Führer, leur imposant derrière les barreaux des « conseils des ministres » délirants.

Il a tenté plusieurs fois encore, plus ou moins sérieusement, de se suicider. Il se bagarrait régulièrement avec ses gardiens, et voyait dans tout changement de la routine *« un coup de juiverie mondiale »*. Jusqu'au 24 décembre 1969, il avait refusé de voir sa famille.

En RFA, le gouvernement du chancelier Kohl, qui était intervenu personnellement pour la libération du plus vieux prisonnier de la terre, a fait savoir, mardi, qu'il ne réagirait pas à sa mort. Celle-ci n'aura ému que quelques extrémistes de droite. Des petits groupes de néonazis et autres skinheads ont « bombé » les murs de plusieurs villes de RFA de proclamations du genre : *« Vengeance pour Hess »* ou *« Hess est mort pour vous »*.

La municipalité de Wunsiedel, proche de Bayreuth, où se trouve le caveau familial des Hess et où le *« fidèle d'entre les fidèles du Führer »* devrait être enterré dans les prochains jours, redoute de devenir maintenant un lieu de pèlerinage pour une sinistre cause.

(Intérim.)

ITALIE

« Cicciolina » menacée de chômage

Depuis son entrée fracassante au Parlement italien sous les couleurs du Parti radical, la reine du porno italien, Ilona Staller, a bien du mal à trouver du travail.

Plus connue sous le nom de « Cicciolina », Ilona avait remporté un triomphe aux élections de juin dernier, après une campagne où elle n'avait pas hésité, au sens propre du terme, à exposer aux électeurs la vérité toute nue.

Mais chacun sait que, à Rome, la roche Tarpéienne est proche du Capitole : le quotidien *La Repubblica* révélait, le mardi 18 août, que les night-clubs, qui tiennent par-dessus tout à travailler dans la discrétion, ont annulé l'un après l'autre les engagements de l'infortuné député. Et ce à un point tel que la pauvre Cicciolina, pour éviter les affres du chômage, en est réduite à édulcorer son numéro, dont on sait qu'il ne brillait pas particulièrement par la réserve et la distinction.

Comme il faut une morale à toute histoire, *La Répubblica* conclut que *« tel est le prix de la popularité. Ses admirateurs voulaient faire un député de la star du porno, mais l'Italie n'a pas voulu que le député soit star du porno »*. – *(Reuter.)*

● **Arrestation d'un terroriste.** – Un membre de l'Union des communistes combattants (UCC), le groupe terroriste d'extrême gauche qui a revendiqué, notamment, l'assassinat du général Licio Giorgeri, le 20 mars dernier, a été arrêté, le mardi 18 août, à Gênes. Roberto Simoni, trente-neuf ans, employé dans une société d'équipements industriels, a reconnu son appartenance à l'UCC, et a été inculpé d'organisation de bande armée et d'association subversive. Simoni aurait participé à de nombreuses actions terroristes au cours des dix dernières années. Selon les policiers, il était en relation avec d'autres éléments de l'UCC en Espagne et en France. – *(AFP.)*

URSS

Plaidoyer pour la suppression de la peine de mort

MOSCOU
De notre correspondante

L'URSS suivra-t-elle l'exemple de la RDA, premier pays de l'Est à abolir la peine de mort ? Cette mesure décrétée par le Conseil d'État est-allemand le 17 juillet dernier, et accompagnée d'une amnistie, doit marquer le trente-huitième anniversaire de la RDA, le 7 octobre. Une mesure similaire en URSS à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la révolution d'octobre, le 7 novembre, serait sans doute du meilleur effet, en tout cas pour l'opinion publique occidentale.

Un nouveau ballon d'essai à ce sujet vient d'être lancé dans le dernier numéro de l'hebdomadaire soviétique *Ogoniok*, l'un des fers de lance de la politique de *glasnost* (transparence) gorbatchevienne : un juriste, M. Alexandre Yakovlev, l'un des responsables de l'institut juridique de l'Académie des sciences soviétique, y expose des arguments bien connus des adversaires de la peine de mort en Occident.

Le pouvoir dissuasif de la peine capitale est une illusion, explique M. Yakovlev. Elle a même eu l'effet inverse en matière de crimes économiques, la gravité de ces derniers ayant augmenté depuis qu'ils sont devenus en 1962 passibles de la peine de mort. La peine capitale a déjà été abolie dansla plupart des pays développés ; l'URSS dispose par ailleurs d'un code pénal suffisamment sévère, et, conclut M. Yakovlev, *« la vie humaine est sacrée, personne, pas même l'État, ne doit avoir le droit de la prendre »*.

Un autre hebdomadaire, *les Nouvelles de Moscou*, avait été en avril dernier l'un des premiers organes de presse soviétique à ouvrir ses colonnes aux adversaires de la peine de mort, en l'occurrence un écrivain, Vladimir Kardine – qui rappelait que Lénine, était opposé à la peine capitale et l'avait fait abolir en 1920 – et une juriste, Sofia Kelina. Pour ces deux auteurs, l'abolition de la peine suprême reposait sur des arguments non seulement juridiques et moraux, mais aussi politiques à l'heure de la perestroïka (restructuration). *« Le monde entier nous regarde,* écrivaient-ils. *Renoncer à la peine de mort témoignera non seulement de la magnanimité de notre société, mais aussi de sa force intérieure. C'est ce qu'imposent changements radicaux qui s'opèrent dans notre pays. »*

L'opinion favorable au maintien

Mais, à la différence d'autres sujets d'actualité en URSS, la publication de ces articles n'a pas donné lieu à l'habituel « large débat », lettres de lecteurs à l'appui, dans les journaux à plus grand tirage. Il est d'ailleurs significatif que ces points de vue abolitionnistes aient été exprimés dans les deux hebdomadaires considérés comme les plus audacieux en matière d'ouverture de la presse. Tout porte à croire en fait que le public soviétique est, dans son immense majorité, en faveur de la peine de mort, déjà abolie – pour de brèves périodes – à trois reprises en URSS : en 1917, en 1920 et en 1947. *Ogoniok* fait d'ailleurs remarquer que de nombreuses lettres parvenues à sa rédaction demandent le maintien de la peine capitale, ou même l'extension de son champ d'application.

Contrairement à la RDA, la peine de mort – par fusillade – est encore régulièrement appliquée en URSS. Depuis le début de l'année, la presse soviétique a rapporté au moins seize cas de condamnation à mort ou d'exécution. La plupart relèvent du fait divers crapuleux, d'autres sont des condamnations pour corruption, une autre concerne le criminel de guerre Fedorenko, jugé pour sa participation aux atrocités du nazisme. Mais il y a aussi parmi eux un jeune étudiant kazakh, K. Ryskoubelkov, jugé responsable le 19 juin de la mort d'un auxiliaire de la milice lors des émeutes nationalistes d'Alma-Ata en décembre 1986. Il semble qu'il n'ait pas encore été exécuté et des intellectuels polonais et tchèques ont demandé sa grâce aux autorités soviétiques. Sans parler des erreurs judiciaires, comme celles dont été victimes deux responsables d'une entreprises d'Azerbaïdjan, condamnés à mort pour une affaire de détournement de fonds et qui ont croupi trois ans en prison, avant que la cour suprême ne reconnaisse leur innocence il y a quelques semaines.

Réformer le système pénal

Cette attitude nouvelle face à la peine de mort est accompagnée dans la presse soviétique d'appels – plus nombreux – à une réforme du système pénal et de reportages sur l'inhumanité de l'univers carcéral. Le quotidien du gouvernement, les *Izvestia*, relevait, le 10 août, que la notion de présomption d'innocence avait disparu au fil des années en URSS, tandis que dans l'article, d'*Ogoniok*, M. Yakovlev considère que *« les peines sont beaucoup trop élevées »* de manière générale. *« Est-ce conforme au but que nous voulons atteindre ?* demande-t-il. *Dans au moins 30 % des cas, ces conditions se révèlent inopérantes, puisqu'un tiers des détenus libérés récidivent »*.

Ce juriste s'attaque aussi à l'un des deux articles du code pénal soviétique, qui ont envoyé quelques centaines, et probablement quelques milliers, de dissidents dans les camps de travail : l'article 190-1, qui réprime *« l'agitation et la propagande antisoviétique »*. Cet article est *« moralement désuet »*, fait valoir M. Yakovlev, car il concerne des activités *« qui ne portent pas atteinte, ou n'affaiblissent pas le pouvoir soviétique »* et peut même s'appliquer à *« des conversations irresponsables, voire simplement stupides »*.

L'indulgence de M. Yakovlev ne va pas, en revanche, jusqu'à proposer la suppression de l'article 70, qui punit les *« activités antisoviétiques »*, car, dit-il, il s'agit d'*« activités préméditées destinées à porter atteinte à l'ordre social ou à l'affaiblir, c'est-à-dire aux crimes réellement lourds contre l'Etat »*.

De telles propositions n'ont jusqu'ici bien entendu été suivies d'aucune mesure concrète, de même que n'a été fixé aucun délai précis pour la réforme du code pénal à laquelle doit contribuer l'institut juridique de M. Yakovlev. Celui-ci répond par avance à ceux qui évoquent les « bienfaits » de l'ordre stalinien : *« L'ordre de cette époque n'était qu'illusion. Les camps étaient devenus des pépinières de criminels. Peut-on appeler ordre l'arbitraire systématique ? »*

(Intérim.)

● **URSS : la conférence sur les droits de l'homme.** – L'Union soviétique a relancé, le mardi 18 août, sa proposition d'organiser à Moscou une conférence internationale sur les droits de l'homme, en s'offusquant des conditions posées en Occident pour la réalisation de ce projet. *« Demander qui sera admis à venir en URSS à cette occasion, c'est placer la charrue avant les bœufs. Il faut s'entendre au préalable sur le principe même de cette conférence »*, a déclaré M. Anatoli Adamichine, vice-ministre des affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse. Il a souligné que l'URSS s'en tiendrait aux règles communément admises et aux dispositions adoptées lors des forums précédents de cette nature pour déterminer la qualité et le nombre des participants.

« Nous allons créer un climat favorable pour que ceux qui sont véritablement intéressés par les problèmes humanitaires puissent venir ici, mais il n'y aura pas de dérogations particulières », a-t-il dit. Il a rappelé que la conception soviétique des droits de l'homme prend en compte aussi bien les droits politiques, civiques qu'économiques et sociaux. – *(AFP.)*

● **RDA : fuites.** – Une famille est-allemande de quatre personnes s'est réfugiée le mardi 18 août en Bavière (sud de la RFA) à bord d'un petit avion servant à répandre des pesticides. C'est la troisième fuite en avion réussie en un mois par des Allemands de l'Est. Le 15 juillet, un pilote avait atterri en monomoteur sur la base militaire britannique de Gatow, à Berlin-Ouest ; le 16 juillet, un autre était arrivé à Hof, en Bavière. – *(AFP.)*

Asie

CORÉE DU SUD : l'agitation sociale

Reprise du travail à Ulsan à la suite d'une médiation du gouvernement

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Non sans amertume, certains des grands patrons sud-coréens ont le sentiment de capituler. Ils doivent se rendre aux évidences : comme le président Chun Doo Whan, confronté en juin à un mécontentement populaire qu'il était impossible de mater sans endommager l'image de la Corée du Sud à la veille des Jeux olympiques de 1988, le patronat doit faire face depuis deux semaines à une agitation ouvrière sans précédent depuis qu'a commencé, dans les années 60, l'essor économique coréen.

Pour la première fois surtout, les patrons s'aperçoivent qu'ils n'ont plus le soutien inconditionnel du gouvernement et de sa police, appelée systématiquement à la rescousse en cas de grève. Ce n'est plus le cas : mardi 18 août, le président Chun a, au contraire, demandé aux milieux d'affaires de *« réfléchir attentivement à la situation des travailleurs »*.

La fin momentanée du mouvement de revendication chez Hyundai, premier groupe industriel sud-coréen, est de ce point de vue révélateur. Tard dans la nuit de mardi, les trente mille grévistes de huit des entreprises du groupe à Ulsan, dans le sud de la péninsule, ont accepté de reprendre le travail jeudi matin, après l'annonce faite sur place par le vice-ministre du travail : la direction de Hyundai acceptait de négocier avec les syndicats librement constitués le 14 août. Le vice-ministre s'est, par ailleurs, engagé à donner satisfaction aux grévistes en ce qui concerne les augmentations de salaires avant le 1er septembre.

Les représentants ouvriers n'ont fait eux, qu'une concession : les négociations auront lieu au niveau de chaque entreprise et non globalement pour tout le groupe (ce qui permet à la direction de tenir compte de la situation de chaque entreprise dans les négociations : Hyundaï Motor, par exemple, ayant le vent en poupe alors que les chantiers navals sont en difficulté). C'est la première fois que le gouvernement joue un rôle de médiateur dans un conflit du travail depuis le début de l'agitation.

« L'empereur Chung »

Il est vrai que Hyundai n'est pas n'importe quelle entreprise, avec un chiffre d'affaires qui, en 1986, s'élevait à 1,8 milliard de dollars. Près de quatre mille PME sous-traitantes travaillent en outre pour le groupe. Or Hyundai était devenu depuis une semaine l'abcès de fixation du mouvement d'une agitation ouvrière qui fait tache d'huile. Non seulement parce qu'il s'agit du plus grand conglomérat industriel du pays (100 000 employés), symbole de son essor économique, mais aussi parce que les méthodes de gestion y sont marquées par la « philosophie » et la personnalité de son fondateur, M. Chung Ju Yung. Un de ces « patrons de fer » comme l'Europe a pu en connaître, M. Chung, aujourd'hui âgé de soixante-douze ans, président honoraire de son groupe depuis l'année dernière, est en quelque sorte le patriarche du monde des affaires de la Corée d'après-guerre qu'il a longtemps dominé tant par son caractère que par sa stature.

Il avait lui-même pris les choses en main lorsque ses ouvriers, dont il affirmait volontiers qu'ils *« n'avaient aucun besoin de syndicat tant ils étaient bien traités »*, ont commencé leur agitation. Il y a une semaine, lorsqu'il fut séquestré par deux mille travailleurs de ses chantiers navals et qu'il dut quitter son usine en hélicoptère, l'*« empereur Chung »*, comme on dit, fit une expérience qu'il n'est pas près d'oublier. Depuis le 1er juillet, date du discours du président Chun entérinant le programme de démocratisation, la Corée a commencé à changer. M. Chung en a pris durement conscience.

Fils de paysan de la pauvre région de Kangwon, M. Chung débuta comme réparateur de camion. En 1960, lorsque Park Chung Hee chercha quelqu'un pour construire l'autoroute Pusan-Séoul, et que nombreux étaient ceux qui hésitaient à se lancer dans l'entreprise, M. Chung accepta. De même, il fut l'homme à prendre le pari des chantiers navals. Lorsqu'il se rendit à Londres en quête des premières commandes, on lui demanda s'il avait quelque expérience dans cette branche. Bougon, il sortit de sa poche un billet de 500 wons sur lequel figurait un de ces bateaux-tortues *(kobukson)*, cuirassés de fer, grâce auxquels les Coréens repoussèrent les envahisseurs japonais au seizième siècle : *« On a pu faire celui-là, on peut en faire d'autres »*, répondit-il. Et il enleva le marché. Dans la gestion de son groupe, resté aujourd'hui essentiellement une affaire de famille, et dont le président est son propre frère, M. Chung avait le même comportement, pour le moins carré.

Nouveaux conflits

Agacé par l'agitation ouvrière, il avait décidé, dimanche dernier, de fermer ses usines. Une initiative qui ne fit qu'aggraver le mécontentement : mardi, pour la seconde journée consécutive, les grévistes en vahissaient les rues de Ulsan, la ville-usine de Hyundai. Montés sur des poids-lourds, ils paralysaient la circulation pendant toute la journée, demandant la reconnaissance par la direction des syndicats libres. Certains grévistes allèrent briser les vitres des maisons des représentants des syndicats organisés par la direction et brûlèrent l'effigie de M. Chung. Lundi s'étaient en outre produits à Ulsan de violents affrontements avec la police, qui avaient fait dix-sept blessés graves.

Si, chez Hyundai, l'agitation connaît une trêve, elle se poursuit ailleurs, notamment dans la région industrielle de Inchon, non loin de Séoul. Selon le ministère du travail, dans la seule journée de lundi 17 août, 186 nouveaux conflits du travail ont éclaté. Jusqu'à présent, le mouvement de revendication ouvrier n'a pas pris un caractère politique : de manière symptomatique, mardi, les gréviste de Hyundai chassèrent sans ménagement une trentaine d'étudiants qui étaient venus leur apporter leur soutien.

PHILIPPE PONS.

Proche-Orient

Malgré l'attaque d'un navire marchand en mer d'Oman

Trois nouveaux pétroliers koweïtiens pénètrent dans le Golfe

Un navire marchand a été attaqué pour la première fois, le mardi 18 août, hors du golfe Arabo-Persique, dans la mer d'Oman, par des vedettes présumées iraniennes.

Le bateau-citerne *Osco Sierra*, affrété par une compagnie norvégienne et battant pavillon libérien, a été la cible de vedettes rapides dans une zone, au large des côtes des Emirats arabes unis, où deux navires ont déjà heurté des mines depuis le 10 août. Une région également où, selon Téhéran, des unités navales iraniennes ont entrepris des opérations de déminage.

Peu endommagé, l'*Osco Sierra* a pu poursuivre sa route vers le Golfe après cette attaque qui n'a fait aucune victime. Si les vedettes n'ont pu être formellement identifiées et si Téhéran a indirectement démenti son implication, la responsabilité iranienne fait peu de doute pour les experts maritimes, aussi bien à Londres que dans le Golfe. Les Iraniens patrouillent régulièrement à l'entrée du Golfe pour contrôler la cargaison de certains navires y pénétrant.

Une nouvelle mine a d'autre part été découverte au large de Koweït, où un convoi de pétroliers koweïtiens passés sous pavillon américain était mardi en instance de départ sous escorte, également américaine. Parallèlement, trois pétroliers koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis ont franchi mercredi le détroit d'Ormuz et ont pénétré dans le Golfe sous escorte de l'US Navy.

L'Irak a, pour sa part, intensifié ses attaques mardi contre des objectifs économiques iraniens. L'aviation de Bagdad a effectué des raids contre quatre installations pétrolières et une centrale électrique dans le sud-ouest de l'Iran.

Ces attaques, annoncées par l'état-major irakien, font suite à des bombardements similaires, dimanche et lundi. Elles ont aussitôt suscité une violente réaction de Téhéran, qui a affirmé sa volonté de bombarder des « *objectifs économiques et militaires en Irak* », conseillant à la population d'évacuer les environs de « *telles cibles* ».

Un porte-parole officiel iranien, cité par l'agence IRNA, a en outre condamné le « *silence des organisations internationales* » et appelé le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, à réagir « *aux crimes de guerre de l'Irak* ».

L'Irak rappelé à l'ordre par les Etats-Unis

C'est également aux Nations-Unies que les Irakiens se sont adressés mardi, pressant l'organisation internationale de « *prendre les mesures nécessaires* » à l'application de la résolution adoptée le 20 juillet dernier à l'unanimité par le Conseil de sécurité et exigeant un cessez-le-feu immédiat entre l'Iran et l'Irak. Le ministre irakien des affaires étrangères, cité par l'agence irakienne INA, a également demandé l'application de sanctions contre l'Iran.

Les Irakiens, par la voix du quotidien du parti Baas – au pouvoir à Bagdad, – ont par la même occasion critiqué les « *atermoiements de certains membres permanents du Conseil de sécurité* », visant de façon à peine voilée l'Union soviétique, premier fournisseur de l'armée irakienne mais peu pressée de punir Téhéran.

Mais c'est apparemment l'Irak qui s'est lui-même fait discrètement rappeler à l'ordre par les Etats-Unis. Un responsable américain, qui a tenu à conserver l'anonymat, a ainsi indiqué que Washington avait demandé à Bagdad de s'abstenir d'attaquer les terminaux pétroliers iraniens tant que M. Perez de Cuellar, invité par Téhéran, poursuivait ses efforts en vue d'amener les Iraniens à accepter un cessez-le-feu.

En Europe, les relations entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas paraissent avoir quelque peu pâti de la tempête qui souffle sur le Golfe. La Haye n'a pas apprécié les récentes déclarations de membres du gouvernement britannique mettant en cause la tiédeur avec laquelle « *certains pays européens* » réagissaient face aux menaces pesant sur la liberté de navigation dans le Golfe, et l'ambassadeur de Grande-Bretagne à La Haye s'est vu réclamer des explications. – *(AFP, AP, Reuter.)*

La chasse au scoop à 1 000 dollars l'heure

New-York *(AFP)*. – Hélicoptères, avions, bateaux, envois d'équipes de douze voire seize personnes : les médias américains n'ont pas lésiné sur les moyens pour suivre les mouvements des pétroliers et des navires de guerre américains mobilisés ces dernières semaines dans le Golfe.

La chasse au scoop a parfois ses à-cotés inattendus : l'hélicoptère d'une équipe de la chaîne de télévision NBC s'est ainsi récemment posé sur un pétrolier, les journalistes voulant avertir son commandant qu'ils avaient repéré une mine à proximité.

Le Pentagone se refuse dorénavant à donner toute information sur les mouvements des navires américains, et les équipes des grandes chaînes de télévision américaines, NBC, CBS, ABC, et CNN passent des heures à traquer les navires. NBC s'est réservé les services d'un avion, qui effectue quotidiennement deux sorties de trois heures, et d'un navire de ravitaillement en disponibilité, chargé de suivre le porte-hélicoptères « *Guadalcanal* ».

La note est salée : un hélicoptère se loue 1 000 dollars la journée, voire 1 000 dollars l'heure dans certains cas.

Les résultats sont là : « *Il faut patrouiller de l'aube au crépuscule* », mais « *rien à ma connaissance ne s'est passé que nous n'ayons su relativement rapidement* », estime M. Robert Murphy, vice-président d'ABC News.

M. Cheysson « ne comprend pas » pourquoi des bateaux « font des ronds dans l'eau dans le golfe d'Oman »

LECTOURE (Gers)
de notre envoyé spécial

M. Claude Cheysson a participé le mardi 18 août dans le Gers au stage de formation interne organisé par le PS autour des questions de sécurité.

L'ancien ministre socialiste des relations extérieures a fait observer, à propos des relations Est-Ouest, que la tentation de la neutralité pour la RFA risque désormais d'être d'autant plus forte que M. Mikhaïl Gorbatchev, selon lui, proposera tôt ou tard aux deux Allemagnes non la réunification mais « *l'évacuation des forces étrangères et une garantie de sécurité assurée par les Deux Grands* ».

Pour lui, la réponse des Occidentaux à cette menace doit être d'intégrer totalement la RFA à l'Ouest pour qu'elle ne puisse plus avoir « *un point de vue différent* » à mettre. Il faut, a-t-il souligné que « *nous mettions l'Allemagne au pied du mur sur une intégration plus poussée* ». Au passage, l'ancien ministre a taxé l'idée d'une brigade franco-allemande d'« *aimable fantaisie* » et a ajouté, ironiquement : « *une musique (franco-allemande) aurait été plus gaie !* »

Autre secteur où trouve à s'exercer le sens de la formule de l'ancien ministre : les questions du Proche-Orient. M. Cheysson n'a pas « *compris les ronds dans l'eau que font quelques bateaux dans le golfe d'Oman* » (M. Michel Rocard, qui intervenait également à Lectoure, se déclare, lui, d'accord sur l'envoi de la force aéronavale française). Tentant de faire comprendre aux stagiaires la mentalité des intégristes musulmans iraniens, M. Cheysson a rappelé que ces hommes ont le sentiment d'être des « *prophètes* » et a lancé : « *Imaginez-vous négociant avec Moïse...* ».

Quant au conflit israélo-arabe, M. Cheysson a jugé qu'il y a aujourd'hui une « *chance sérieuse* » de négociation. Mais il a ajouté qu'Israël devra accepter l'idée d'un « *petit Israël* » en échange de la paix et de la reconnaissance de son importance régionale. « *Il faut qu'Israël abandonne les territoires occupés* » a souligné M. Cheysson, qui voit là une condition de la « *survie* » de cet Etat, faute de quoi, confronté à la démographie dynamique de sa population arabe, Israël devra « *renoncer à la démocratie ou être submergé* » par la vague des jeunes générations arabes.

J.-L. A.

● IRAN : Mehdi Hachemi coupable « d'avoir répandu la corruption sur terre » – M. Mehdi Hachemi, l'ancien chef du Bureau d'aide aux mouvements de libération, dont le procès, qui a débuté jeudi dernier à Evin (nord-ouest de Téhéran), a pris fin lundi 17 août, a été reconnu coupable « *d'avoir répandu la corruption sur terre* ». Le châtiment prévu en Iran pour cette accusation est la peine de mort. *(AFP.)*

LIBAN

M. Charles Glass admet que son « évasion » a pu être facilitée

L'otage américain Charles Glass a admis, le mercredi 19 août à son arrivée à Londres, ignorer si son « *évasion* » de Beyrouth, la veille, avait été ou non facilitée par ses ravisseurs, avant de remercier la Syrie pour son rôle actuel au Proche-Orient. A ses confrères qui lui demandaient s'il s'était échappé ou avait été libéré, M. Glass a déclaré au cours d'une conférence de presse : « *Je ne sais pas, tout est possible, tout est entièrement possible.* »

Pâle, parlant d'une voix parfois quasi inaudible, il a laissé entendre que son retour à la liberté pourrait être dû à l'amélioration du *climat politique* » entre la Syrie et les Etats-Unis. « *Je suis très reconnaissant à la Syrie qui fait actuellement beaucoup au Proche-Orient* », a souligné le journaliste américain qui est apparu très éprouvé par sa détention de soixante-deux jours.

M. Glass a appelé « *les Etats-Unis, la Syrie et tous les autres pays impliqués au Proche-Orient à redoubler leurs efforts* » en faveur de la libération des otages occidentaux au Liban. « *Je n'ai vu aucun autre otage, je n'ai eu aucune nouvelle de* Terry Waite », l'envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbéry disparu à Beyrouth depuis le 20 janvier, a-t-il précisé.

A Washington, le département d'Etat s'est abstenu prudemment de commenter l'évasion de Charles Glass. En revanche, de sa résidence d'été de Santa-Barbara, en Californie, le président Reagan a exprimé ses remerciements « *pour toute forme d'assistance assurée par les Syriens* »... Jusquà nouvel ordre cependant, l'« évasion » de Charles Glass est considérée comme un événement isolé n'annonçant pas nécessairement la remise en liberté d'autres otages.

Pour Mme Joëlle Kauffmann, toutefois, elle « *constitue la preuve qu'il peut y avoir des libérations malgré la crise* » et « *qu'il est possible de travailler avec les ravisseurs sur le terrain* ».

Des versions contradictoires

BEYROUTH
de notre correspondant

Quarante-huit heures après la remise en liberté de M. Charles Glass il est encore difficile de se faire une idée claire des modalités de cette libération tant sont contradictoires les différents récits faits à ce sujet. Première version de Charles Glass : il réussit à enlever son bandeau, à faire glisser ses chaînes, saute d'un balcon à l'autre au septième étage, déjoue la vigilance de ses gardiens, dévale dans la rue, hèle un taxi – ou apitoie deux clients d'une boulangerie (le récit n'a pas été exactement le même d'une conférence de presse à l'autre) – et se fait conduire à l'hôtel Summerland, le tout entre 2 heures et 2 h 30 du matin, dans la banlieue sud chiite, en plein Bir-el-Abed, fief du Hezbollah.

Il arrive à l'hôtel déguenillé, pieds nus. A partir de là, c'est le rapport de la police libanaise qui prend le relais : il appelle le médecin qui était le sien au temps où il habitait Beyrouth et qui vient l'ausculter ; puis des officiers de l'armée syrienne viennent le prendre en charge.

Deuxième version : Glass constate que la garde autour du local où il est détenu a été levée et que la porte a été laissée ouverte. Incitation évidente à l'évasion-libération camouflée.

Troisième version : Glass est relâché par ses ravisseurs comme il avait été enlevé deux mois plus tôt, à quelques centaines de mètres d'un barrage syrien qu'il atteint à pied, ce qui lui demande – il était pieds nus – une dizaine de minutes. Les soldats syriens l'amènent au Summerland où l'attendent leurs officiers.

Dans la forme, les deux dernières versions – les deux seules plausibles – diffèrent beaucoup, mais sur le fond elles se rejoignent : le journaliste a bien été libéré par ses ravisseurs. Cela n'a donc pu être que le fruit d'un arrangement syro-iranien, Téhéran ayant aujourd'hui deux bonnes raisons de donner quelque satisfaction à Damas.

D'une part, la phase de rapprochement syro-irakien est bel et bien dépassée et s'est mal terminée. De l'autre, l'exacerbation du conflit du Golfe après les sanglants événements de La Mecque fait que la Syrie pourrait être appelée à choisir entre le monde arabe et l'Iran ; elle évitera sans doute de le faire, mais il est utile pour les Iraniens de lui en donner des raisons supplémentaires.

Une partie délicate

Une fois de plus, le chef de l'Etat syrien joue une partie délicate aux répercussions internationales. Mais les remerciements de Washington à Damas et les déclarations du ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al Chareh, présentant M. Glass après sa libération, indiquent que la Syrie peut aussi tirer profit de l'épilogue de cette affaire auprès des gouvernements occidentaux. Un beau cadeau de Téhéran à Damas...

« *Nous continuerons à œuvrer*, a souligné M. Chareh, *pour la libération de tous les otages étrangers au Liban. C'est pour nous une question de principe, mais il faut convenir qu'il existe une différence entre le rapt de M. Glass survenu alors que notre armée était en charge de la sécurité à Beyrouth-Ouest* [que le président Assad et le gouvernement syrien ont perçu comme un véritable affront et un inadmissible défi *et les cas précédents.* »

En dehors du rocambolesque récit de son évasion, M. Glass a souligné deux points politiques importants. Il a d'abord exprimé la conviction que ses ravisseurs appartenaient au Hezbollah (parti de Dieu intégriste pro-iranien) : « *Je crois*, a-t-il dit, *que mes geôliers étaient du Hezbollah bien qu'ils ne se soient pas identifiés comme tels* (...). *Il s'agissait de chiites libanais engagés dans l'action anti-israélienne au Liban sud* (...). *J'ai été gardé en permanence par sept ou huit personnes. Elles semblaient divisées en deux groupes : des jeunes très pieux qui priaient tout le temps et qui étaient très hostiles à mon égard ; et d'autres personnes un peu plus âgées qui semblaient prendre les décisions mais n'étaient pas pieux ; ils étaient plus gentils avec moi.* »

Il a enfin souligné qu'il n'y avait pas de Palestiniens parmi les ravisseurs : « *Je connais bien les Palestiniens et leur comportement ; ils ne figuraient pas parmi mes geôliers* », a-t-il précisé.

LUCIEN GEORGES.

● Le Liban abandonne les poursuites contre le principal suspect dans l'affaire de l'assassinat du président Karamé. – Les autorités libanaises ont abandonné, le mardi 18 août, les poursuites contre Elie Sleibi, un déserteur de l'armée libanaise soupçonné d'avoir participé au meurtre du président Rachid Karamé. L'enquêteur judiciaire Walid Ghamra, chargé du dossier de l'assassinat, a annulé le mandat d'arrêt international lancé en juillet contre le suspect, réfugié en Suède, faute de preuves de son implication. Un autre suspect, le sergent Ibrahim Dagher, avait été remis en liberté lundi, à Beyrouth, sur l'ordre de M. Walid Ghamra. – *(Reuter, AFP.)*

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le conflit minier est dans l'impasse

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le conflit des mineurs noirs qui a débuté le 9 août s'est durci, le mardi 18 août, avec l'échec des négociations entre le trust Anglo American et le NUM (National Union of Mineworkers) et l'intervention de la police dans une mine d'or à proximité de Welkom (à 250 kilomètres au sud-ouest de Johannesburg) au cours de laquelle quinze employés ont été blessés. Les pourparlers qui avaient débuté la veille étaient justement destinés à trouver les moyens de mettre un terme aux violences qui ont fait un mort et trois cents blessés au cours des neuf premiers jours de grève.

La rupture s'est produite après que les dirigeants du NUM eurent été informés des incidents de Welkom. M. Cyril Ramaphosa, secrétaire général du NUM, a expliqué que les forces de l'ordre avaient tiré des balles en caoutchouc et des grenades lacrymogènes sur des mineurs en train d'attendre des autobus. Anglo American a répliqué que les affrontements s'étaient produits en dehors de l'enceinte de la mine et que jamais il n'avait été fait appel à la police.

M. Bobby Godsell, chef de la délégation du conglomérat minier, a rejeté de façon catégorique la responsabilité de la direction dans les violences et a offert de reprendre les discussions dès mercredi. De son côté, M. Cyril Ramaphosa a reproché à Anglo American de n'être pas « sérieux » dans sa promesse de mettre fin à la violence. Arguant des incidents de Welkom, il a accusé la société d'être « *traître, lâche et sans pitié* ».

Pour M. Cyril Ramaphosa, la situation est « volatile » et risque d'empirer. Il a assuré que les mines étaient « bouclées » et s'est inquiété de la volonté, selon lui, des directions d'« *utiliser la violence pour écraser la grève* ». S'il n'est pas tout à fait impossible que les discussions reprennent sur la question de la violence, l'impasse reste totale sur le problème central des revendications salariales

MICHEL BOLE-RICHARD.

CORRESPONDANCE

La liberté de culte en Arabie saoudite

A la suite de notre article sur la liberté de culte en Arabie saoudite (*le Monde* du 28 juillet), Cheikh Abou Bakr Djabir, président de la section de propagande de l'islam à l'université islamique de Médine, nous écrit :

Le pasteur Georges Tartar, qui a fondé un comité d'action contre l'intolérance et pour la liberté religieuse, s'indigne de l'interdiction de célébrer des services religieux non musulmans à l'intérieur du royaume d'Arabie saoudite, et dénonce l'absence de liberté de culte dont 300 000 travailleurs immigrés chrétiens seraient victimes.

Le royaume d'Arabie saoudite est, il est vrai, de tous les pays musulmans, le seul où l'ouverture de lieux de culte des « gens du Livre » (chrétiens et juifs) est interdite. Partout ailleurs ceux-ci peuvent librement pratiquer leur religion, et ce bien que cette religion soit déviée de son orthodoxie originelle.

Loin d'être le signe d'une profonde intolérance de la part des autorités royales saoudiennes, cette interdiction résulte en fait d'une conception islamique selon laquelle l'ensemble du royaume d'Arabie saoudite (infime partie du monde musulman) est considéré par l'islam comme une mosquée, où deux religions ne sauraient coexister.

De même qu'il est inconcevable de construire une mosquée à l'intérieur d'une église, il est inacceptable d'ériger une église dans un pays qui, à lui seul, constitue une mosquée.

Ce complément d'information devrait permettre d'éviter à l'avenir de porter des jugements hâtifs sur le prétendu manque de liberté religieuse dans le royaume d'Arabie saoudite.

Enquête

Cinq oléoducs stratégiques majeurs permettant aux pays du Golfe d'éviter le détroit d'Ormuz ont été construits, dont deux seulement fonctionnent actuellement, les trois autres ayant été fermés pour des raisons politiques ou militaires. La « Tapline » (0,5 million de barils/jour), qui relie le terminal saoudien de Joubail à la côte libanaise, est fermée depuis 1975, l'oléoduc traversant l'Irak du nord au sud (1 million de barils/jour) depuis 1980, et celui reliant les champs irakiens de Kirkouk à la Méditerranée, via la Syrie (1,45 million de barils/jour), depuis 1982.

Sur une capacité théorique totale de 7 millions de barils/jour fin 1987, un peu moins de la moitié (3 millions) sont donc gelés pour des durées indéterminées. Seuls fonctionnent actuellement les deux principaux oléoducs de la région : la ligne Kirkouk-Ceihan, qui offre à l'Irak un débouché sur la Méditerranée, via la Turquie, récemment portée à 2 million de barils/jour, et la « petroline », qui traverse l'Arabie saoudite d'est en ouest pour déboucher sur la mer Rouge à Yambu, d'une capacité de 2,3 millions de barils/jour. Récemment reliée à l'Irak, cette dernière écoule 0,5 million de barils/jour pour le compte de Bagdad. Pour l'heure, 4,3 millions de barils/jour seulement pour l'essentiel irakiens et saoudiens peuvent donc contourner le détroit.

Cette capacité devrait passer d'ici à la fin de l'an prochain à 6 millions de barils/jour environ. L'Iran envisage de transformer un ancien gazoduc pour acheminer son pétrole (à raison de 0,7 million de barils/jour) vers la mer Noire, en passant par l'Union soviétique. Par ailleurs, l'Irak s'est entendu avec Ryad pour construire une ligne parallèle à la « petroline », ce qui lui offrirait un débouché supplémentaire sur la mer Rouge de 1 million de barils/jour.

Outre ces projets à court terme, d'autres sont envisagés à plus longue échéance. L'Iran aurait entrepris de construire un oléoduc reliant ses champs de Gach-Saran à Jask, sur le golfe d'Oman, au-delà du détroit. L'Irak, de son côté, négocie avec la Jordanie la construction d'une ligne débouchant à Akaba, sur la mer Rouge. Enfin, les Etats membres du Conseil de coopération du Golfe, Koweït et Emirats arabes unis en tête, étudient les moyens d'évacuer leur pétrole soit en se raccordant sur la « petroline » saoudienne, soit en construisant des terminaux sur le Golfe ou la mer d'Oman. Au total, si tous ces projets aboutissaient, plus de 9 millions de barils/jour pourraient à terme contourner Ormuz.

Les enjeux de la guerre

Oublier Ormuz ?

LE 12 mai dernier, le conseil ministériel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) lançait un curieux message. *« La situation actuelle du marché pétrolier ne permet aucune complaisance »*, assuraient les vingt et un ministres réunis à Paris, en soulignant leurs *« inquiétudes sur la sécurité énergétique à moyen terme »*.

Ce signal d'alarme *a priori* incongru ne faisait guère recette. Après des années de crise en ritournelle, les pays consommateurs savouraient depuis un an les bienfaits du pétrole à bon marché et d'une abondance énergétique apparemment sans limites.

Il a suffi de quelques jours de crise dans le Golfe au début du mois d'août pour retourner l'opinion et donner au message de l'AIE un étonnant goût de prémonition. Une journée d'émeute à La Mecque, un pétrolier américano-koweïtien touché par une mine, et le marché du brut, pourtant vacciné par trois ans de guerre des tankers et plutôt menacé d'engorgement que de pénurie, s'est brutalement emballé, réveillant le spectre d'un troisième choc pétrolier aux conséquences redoutables pour l'économie mondiale.

Certes la tension est vite retombée et les cours du pétrole ont retrouvé en moins de deux semaines un niveau raisonnable, proche du prix d'équilibre fixé par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (18 dollars par baril). Contrairement à ce qui s'était passé en 1979-1980, les spéculateurs en ont cette fois été pour leurs frais, ce qui montre d'ailleurs à quel point le marché pétrolier s'est retourné depuis sept ans. Bref, une simple alerte.

Mais un avertissement salutaire. Quelques années d'aisance et la baisse des prix de l'énergie avaient trop vite fait oublier aux pays consommateurs leur incontournable dépendance vis-à-vis de l'une des régions du globe les plus instables politiquement. En dépit des efforts colossaux déployés par l'Occident pour s'affranchir de cette contrainte, le Golfe arabo-persique et son verrou géographique, le détroit d'Ormuz, demeurent, quatorze ans après le premier choc pétrolier, la clé de l'approvisionnement mondial et un enjeu stratégique et économique majeur.

Beaucoup a été fait depuis plus de dix ans pour « oublier Ormuz ». Grâce aux économies d'énergie, au développement du nucléaire, du charbon, etc., et aussi au ralentissement de la croissance, la consommation de brut de l'OCDE a été inférieure de plus de 5 millions de barils par jour (12,5 %) à celle de 1973, soit l'équivalent des productions saoudienne et koweïtienne réunies. D'autres gisements pétrolifères ont été développés dans le Nord (Alaska, mer du Nord), mais aussi dans le tiers-monde (Mexique, Angola, Colombie, etc.), ramenant en dix ans la part de l'OPEP dans la production mondiale de 52 % en 1976 à 32 % en 1986 et celle du Proche-Orient de 37 % à 22 %. Enfin, la dépendance pétrolière des pays de l'OCDE, c'est-à-dire la part de leur consommation totale d'énergie couverte par les importations de brut, a été ramenée de 35 % en 1975 à 22 % en 1986.

Pourtant, la vulnérabilité de l'Occident vis-à-vis du Golfe reste énorme. Il suffit pour s'en persuader de calculer les répercussions d'une fermeture totale du détroit d'Ormuz. On a beau additionner les capacités de tous les oléoducs disponibles dans la région, ajouter toutes les capacités de production mobilisables en dehors de la zone, rien à faire, il manque toujours au bout du compte quelque 2 à 3 millions de barils par jour – l'équivalent des consommations de la France et du Benelux, – qu'il faudrait, pour répondre aux besoins mondiaux, puiser dans les stocks, déclenchant pour le coup une belle panique !

En cas de blocage du détroit...

Les six pays riverains du Golfe, Arabie saoudite en tête, restent en effet, et de loin, les premiers exportateurs mondiaux : 10 millions de barils/jour vendus à l'étranger en 1986 (sur une production totale de 12,5 millions), soit environ 41 % de tout le brut échangé dans le monde. Tout ne transite pas, bien sûr, par le détroit. Mais les oléoducs en état de fonctionnement, c'est-à-dire pour l'essentiel les deux lignes débouchant l'une sur la mer Rouge à Yambu (Arabie saoudite), l'autre sur la Méditerranée à Ceihan (Turquie), n'ont qu'une capacité limitée : 3,5 millions de barils/jour au total, dont 2,1 millions effectivement utilisés l'an dernier, capacité portée dès l'automne prochain à 4,3 millions de barils/jour grâce à la nouvelle extension de l'oléoduc Kirkouk-Ceihan. Les autres lignes sont soit fermées pour des raisons politiques, soit encore en projet *(voir carte)*.

En cas de blocage du détroit, il manquerait donc, selon la saison et l'état de la demande, de 4 à 6 millions de barils/jour, dont la moitié seulement pourraient être aisément trouvés ailleurs. Car, bien qu'au niveau mondial les capacités de production inemployées soient considérables (environ 11,5 millions de barils/jour), elles sont précisément concentrées dans les pays du Golfe (environ 9 millions de barils/jour). L'Arabie saoudite et ses trois alliés et voisins (Koweït, Emirats arabes unis, Qatar) ont été les seuls pays producteurs à pouvoir, grâce à leurs faibles populations et à leur potentiel, réduire massivement leur rythme d'extraction depuis 1982 pour contrôler le marché et les prix.

Une vulnérabilité réelle

La vulnérabilité des principaux pays consommateurs (Europe et surtout Japon) demeure donc réelle à court terme. Elle sera encore beaucoup plus cruciale d'ici à la fin du siècle. A cela une raison simple : le Proche-Orient et surtout les pays riverains du Golfe détiennent, à eux seuls, 57 % des réserves mondiales prouvées de brut et la quasi-totalité des réserves en pétrole à bon marché (à un coût allant de 0,5 à 4 dollars par baril contre 5 à 20 dollars en mer du Nord).

L'Arabie saoudite, avec près d'un quart du total, et les trois autres principaux producteurs de la région (Koweït, Iran et Irak) ont tous plus de soixante-dix ans de pétrole en terre, alors que la moyenne mondiale ne dépasse pas trente-trois années, que l'URSS n'a que treize années de production devant elle, les Etats-Unis moins de neuf ans et la Grande-Bretagne à peine six. Sauf découverte majeure, considérée comme improbable par tous les géologues, les pays occidentaux devront donc inévitablement faire appel de façon massive au pétrole du Proche-Orient pour assurer leur approvisionnement d'ici à la fin du siècle.

Même si la croissance piétine, la consommation augmentera, ne serait-ce que pour répondre aux besoins des pays en développement, et ce d'autant plus vite que les prix seront plus bas. Dans le même temps, la production des nouvelles régions pétrolières (mer du Nord, Alaska, etc.) diminuera inexorablement d'ici quelques années, compte tenu de l'état des réserves. Résultat : l'appel au pétrole de l'OPEP devrait augmenter d'un bon tiers d'ici à 1990, passant de 17 millions de barils/jour en 1986 à 23 ou 24 millions, et encore de 53 à 75 % d'ici à l'an 2 000 (de 26 à 30 millions) selon les calculs de l'Agence internationale de l'énergie.

L'essentiel de cette demande supplémentaire proviendra forcément du Golfe, qui possède les capacités inemployées les plus larges. *« Au niveau actuel des investissements, les capacités excédentaires de production disparaîtront avec le temps, et un retour sur les réserves du Proche-Orient sera alors inéluctable »*, estime M. André Giraud, ministre de la défense, dans son livre *Géopolitique du pétrole et du gaz* (1).

Oublier Ormuz ? Ce n'est pas pour demain. Quelle que soit l'importance des projets d'oléoducs envisagés par tous les Etats riverains pour s'affranchir de cette menace latente, ils ne parviendront, au mieux, qu'à compenser à peu près la hausse inévitable des volumes vendus. Le Golfe exportera en 1990 au moins 13 à 14 millions de barils/jour, et en 2 000 de 15 à 20 millions, contre 8 à 10 actuellement. De ce total, 9 à 10 millions de barils au maximum pourront éviter le détroit d'Ormuz, en admettant que tous les projets d'oléoducs aboutissent.

Revanche chiite ou hégémonie iranienne...

(Suite de la première page.)

Modérés en politique mais tout aussi fondamentalistes en religion que les khomeinistes, les dirigeants saoudiens ont voulu croire qu'une entente serait possible avec Téhéran (1). Ils n'ont commencé à prendre conscience du radicalisme des revendications iraniennes qu'à partir de la première négociation secrète qui s'est déroulée en RFA en mai 1984 entre un de leurs diplomates, qui nous a demandé de lui conserver l'anonymat, et M. Mohtachémi, ambassadeur d'Iran à Damas devenu depuis ministre de l'intérieur.

Dès cette première rencontre, l'Iran a réclamé un droit de regard sur les lieux saints de l'islam – La Mecque et Médine – dont les Saoudiens sont traditionnellement les gardiens, ce qui leur assure un précieux rayonnement spirituel et d'appréciables rentrées d'argent grâce à quelque trois millions de pèlerins. Le roi Fahd a opposé une fin de non-recevoir en reprenant le titre tombé en désuétude depuis le règne de feu le roi Fayçal, de *« Gardien des deux lieux saints de l'islam »*.

Lors des rencontres officielles qui ont suivi à Ryad et à Téhéran, les négociateurs iraniens ont réitéré leur demande. Ils ont également souligné que la République islamique entendait être partie prenante dans toutes les décisions concernant une composante du monde musulman, y compris l'OLP. En effet, nous a confié le négociateur saoudien, ils estiment que les chefs d'Etat musulmans, tout comme M. Yasser Arafat, ne sont pas libres d'agir en dehors d'un consensus auquel l'Iran doit être associé.

Prééminence spirituelle et temporelle

Dès la rencontre en RFA, le négociateur saoudien nous a dit avoir posé la question suivante : *« Si Saddam Hussein venait à disparaître, d'une façon ou d'une autre, accepteriez-vous de négocier ? »* Réponse : *« Qu'il disparaisse d'abord, on verra ensuite. »* La question aurait été posée à nouveau par la suite – ce que tendraient à prouver les révélations de l'« Irangate », – et à chaque fois les Iraniens auraient été aussi évasifs.

« Nous avons tout fait pour obtenir la paix, notamment en cherchant à favoriser la participation de Téhéran au sommet islamique de Koweït, en janvier 1987, et une éventuelle négociation irako-iranienne, mais cela n'a rien changé. Tout en discutant, Téhéran a misé sur l'effondrement de l'Irak et le retournement de certains émirats du Golfe. Mais rien de cela ne s'est produit et nous sommes toujours aux côtés de Bagdad », nous ont dit les Saoudiens. C'est ce que le roi Fahd était venu expliquer aux dirigeants français lors de sa visite à Paris à la mi-avril.

Les dirigeants arabes que nous avons rencontrés dressent le constat suivant : les mollahs de Téhéran n'on cessé d'exhorter les chiites d'Irak (ethniquement arabes) à se soulever ; ils ont inspiré une tentative de coup d'Etat à Bahrein en décembre 1981 et plusieurs attentats à Koweït ; au Liban, le Hezbollah (Parti de Dieu), qu'ils soutiennent, proclame sa volonté d'instaurer une République islamique ; lors de l'occupation de la Grande Mosquée de La Mecque en novembre 1979, une agitation s'est produite chez les 400 000 chiites du Royaume qui vivent dans la région d'El-Hasa, là où, précisément, se trouvent les principales installations pétrolières.

Au début de cette année, Téhéran a encore affirmé sa prééminence spirituelle et temporelle en effectuant des démarches diplomatiques auprès des autorités koweïtiennes pour leur reprocher de maltraiter la communauté iranienne de l'émirat, de mépriser les chiites arabes et de donner le mauvais exemple aux sunnites.

Cet activisme rappelle de mauvais souvenirs à tous les dirigeants arabes sunnites. En effet, en 930 (317 de l'hégire), les Qarmates avaient attaqué La Mecque le jour dit de l'Abreuvement et emporté la Pierre noire de la Kaaba qu'ils conservèrent vingt ans. Cette secte chiite extrémiste, fondée par Hamdan Qarmat qui prêcha un communisme initiatique, faillit détruire le califat et le sunnisme autant par son ésotérisme doctrinal que par son terrorisme révolutionnaire. Or, l'imam Khomeiny a appelé les pèlerins chiites à constituer le *« Front des dépossédés »* et à lutter contre *« la domination des régimes sataniques et exploiteurs du monde musulman »*. Ces appels et les prétentions affichées par l'Iran en matière de dogme peuvent expliquer la nervosité des autorités et des forces de l'ordre saoudiennes.

Reconstituer la oumma

Certes, dans le discours officiel, les religieux iraniens minimisent les différences existant entre sunnites et chiites sur le plan doctrinal. Les chefs des mouvements intégristes sunnites en font autant. Or il faut bien admettre qu'en raison de la crise économique et sociale qui secoue le monde arabe, les déshérités prêtent une oreille de plus en plus attentive aux exhortations des uns et des autres, lesquels prétendent abolir les frontières nationales pour reconstituer la *oumma*, ou communauté des croyants.

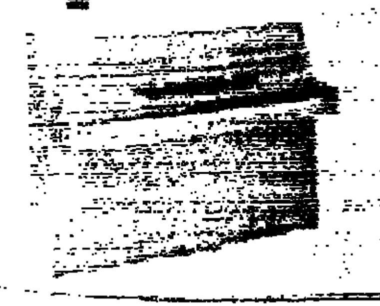
Pourtant, si les fondamentalistes chiites et sunnites ont une statégie de la prise du pouvoir, ils n'ont pas de véritable projet de société. La plupart des dirigeants arabes sont convaincus, néanmoins, des ambitions stratégiques et économiques des religieux de Téhéran, et lorsque ces derniers parlent du *« pétrole musulman »*, les régimes du Golfe traduisent aussitôt *« pétrole chiite »*. Ils soupçonnent Téhéran de vouloir utiliser les communautés chiites d'Irak, d'Arabie saoudite, de Koweït, de Qatar, de Bahrein, des Emirats arabes unis et d'Oman pour faire des immenses réserves pétrolières du Golfe un *« pétrole chiite »* et une arme redoutable au service de leur politique.

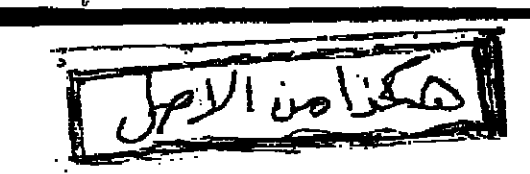
Les Arabes avaient commencé à se ressaisir au sommet islamique de Koweït boudé par Téhéran. Depuis, on a assisté aux tentatives de rapprochement entre l'Irak et la Syrie, laquelle craint un encerclement irano-chiite au cas où le frère ennemi irakien viendrait à s'effondrer ; le colonel Kadhafi a pris quelques distances à l'égard de l'Iran, et l'Algérie, très proche de Téhéran en 1979, n'a cessé de nuancer ses positions. Les incidents de La Mecque n'ont fait qu'accentuer le mouvement, et pas seulement dans le monde arabe.

La Turquie elle-même s'inquiète des visées de Téhéran et de la prolongation du conflit Irak-Iran. Au nom du sunnisme et de ses intérêts géopolitiques, la Sublime Porte s'est opposée jadis au Trône du Paon.. Aujourd'hui, la Turquie d'Atatürk, dont la modernisation doit beaucoup à la laïcité, redoute, elle aussi, que les ambitions hégémonique de l'Iran ne se colorent de revanche chiite. Cela explique, sans doute, qu'elle frappe avec autant d'insistance à la porte de l'Europe des Douze.

PAUL BALTA.

(1) *Le Monde* du 4 août.





Enquête

du golfe arabo-persique

Ormuz ?

Même dans cette hypothèse, il faudrait en outre que tous les oléoducs fermés soient réouverts pour acheminer en toute sécurité tout le brut vendu en 1990. C'est d'autant moins probable que, l'expérience l'a montré, la sécurité offerte par les oléoducs est relative et étroitement liée aux événements politiques. Que l'Egypte bascule et la mer Rouge ne sera plus un débouché garanti...

Carte maîtresse de la géopolitique, le Golfe est enfin un enjeu majeur sur le plan strictement économique. Le niveau des prix du pétrole, énergie dominante et matière première la plus échangée du globe, a, on l'a bien vu depuis quatorze ans, un impact économique énorme sur la croissance et l'équilibre financier de la plupart des pays. Et le royaume saoudien en détient la clé. *« Le Proche-Orient et notamment l'Arabie saoudite continuent à être le poumon de l'activité économique mondiale »*, note André Giraud (1).

Les événements de La Mecque

Plus encore que son poids dans le commerce ou la production de brut, c'est sa souplesse qui donne à Ryad un pouvoir décisif sur le marché et les prix du brut. Grâce à l'ampleur de son potentiel inemployé et à la faiblesse relative de ses besoins financiers, le royaume est le seul pays au monde capable de réduire ou au contraire d'augmenter sa production de plusieurs millions de barils/jour de façon quasi instantanée. *« Le pouvoir de l'OPEP n'est pas, comme il est souvent dit, de fixer arbitrairement le niveau des prix en dehors de toute considération de la situation du marché,* note Mme Agnès Chevallier dans son livre *le Pétrole* (2), *il tient à sa capacité de moduler son offre de pétrole afin d'agir sur l'équilibre du marché. Cette capacité est singulièrement concentrée en Arabie saoudite »*.

Ce pouvoir, amplifié par l'OPEP, Ryad en a fait la démonstration depuis deux ans. D'abord en « lâchant » dès la fin de 1985 le contrôle de sa production, ce qui a déclenché un effondrement des cours en dessous de 10 dollars – le « contre-choc » pétrolier. Puis en acceptant six mois plus tard, en août 1986, de limiter à nouveau son rythme d'extraction afin de stabiliser les prix du brut autour du prix d'équilibre de 18 dollars, avec le succès que l'on sait.

Contrairement aux « maximalistes » comme l'Iran, l'Algérie et – en sourdine – l'URSS, qui veulent arracher tout de suite les prix les plus élevés possibles, Ryad et ses alliés (le Koweït, le Qatar et les Emirats arabes unis) souhaitent maintenir un prix modéré du brut afin de soutenir la croissance mondiale, d'encourager la consommation pétrolière et de préserver le long terme. Ayant les moyens de l'imposer, ils constituent donc pour l'Occident le seul garant d'une relative modération des prix à moyen terme. Ce n'est pas une garantie absolue : la souplesse de l'Arabie saoudite a des limites financières lorsque la production tombe trop bas (comme en 1985), ou physiques lorsqu'elle grimpe trop haut (comme en 1980). Mais c'est la seule qui soit...

C'est pourquoi l'hypothèse d'une fermeture du détroit d'Ormuz effraye beaucoup moins les milieux pétroliers et économiques, d'ailleurs incrédules, que celle d'une déstabilisation politique majeure de l'Arabie saoudite ou de ses proches voisins (par effet de contagion possible). Ce sont les événements de La Mecque, non les avatars de la marine américaine, qui ont provoqué au début du mois l'affolement des marchés.

Le basculement du royaume wahhabite, jusqu'ici pro-occidental, dans le camp iranien, voire soviétique, constituerait non seulement une menace pour l'approvisionnement énergétique mondial, mais aussi une catastrophe pour l'économie de tous les grands pays consommateurs, avec la promesse d'un troisième choc pétrolier quasi inévitable à très court terme. On comprend, dans ces perspectives, l'intérêt porté par les grandes puissances à cette région turbulente mais vitale, véritable grenier à pétrole du monde d'ici à la fin du siècle.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) *Géopolitique du pétrole et du gaz*, d'André Giraud et Xavier Boy de la Tour, éditions Technip.

(2) *Le Pétrole*, d'Agnès Chevallier, collection « Repères », éditions La Découverte.

La longue bataille du président Saddam Hussein pour l'internationalisation du conflit

Le 24 avril 1984, l'aviation irakienne attaquait le pétrolier saoudien *Safina-El-Arab*, qui venait de remplir ses douze cuves au terminal iranien de l'île de Kharg. A l'époque, les observateurs parlèrent d'une *« bavure »*, n'imaginant pas que les Irakiens puissent s'en prendre à un navire battant le pavillon d'un pays qui n'avait jamais ménagé son soutien financier et politique à l'Irak. En réalité, il ne s'agissait pas d'une bavure.

L'attaque du *Safina-El-Arab*, dont l'un des propriétaires était le prince Fayçal ben Fahd, le propre fils du souverain wahhabite, constituait un message à l'Arabie saoudite et à ses alliés du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Les Irakiens faisaient savoir, avec la manière brutale qui leur est parfois propre, qu'ils étaient désormais décidés à passer outre aux conseils de modération de leurs financiers du Golfe et qu'ils s'en prendraient à tous les navires chargeant au terminal de l'île de Kharg, quitte à susciter des représailles iraniennes susceptibles d'entraîner l'ensemble de la région dans une escalade aux conséquences imprévisibles.

ESLAMI RAD/GAMMA

Face aux manœuvres navales iraniennes dans le Golfe.

Peu désireux de se laisser enfermer dans une guerre terrestre qu'ils ne peuvent gagner, les dirigeants de Bagdad souhaitent alors étendre la guerre irano-irakienne à l'ensemble du Golfe. Ils ne craignent nullement un embrasement général, qui, selon eux, conduirait tôt ou tard à l'internationalisation du conflit, première étape d'une paix négociée que Téhéran refuse toujours d'accepter après près de quarante-cinq mois de guerre. La situation militaire leur paraît d'autant plus grave que l'offensive iranienne Aurore VI de février 1984, dont l'objectif semblait être de couper la route Bagdad-Bassorah, n'avait échoué qu' *in extremis*. Il était donc impératif pour les Irakiens de mettre en application une nouvelle stratégie militaire destinée à neutraliser la supériorité des forces terrestres iraniennes.

Le dilemme des responsables iraniens

Dès août 1982, Bagdad avait déjà décrété le blocus de l'île de Kharg en créant dans le secteur nord-est du Golfe une « zone d'exclusion ». L'idée était de priver Téhéran de son unique source en devises étrangères, en asphyxiant graduellement le terminal de Kharg, talon d'Achille de la République islamique. A cet effet, les Irakiens avaient fait savoir aux compagnies maritimes internationales qu'ils bombarderaient *« sans avertissement »* tous les bâtiments, sans exception, qui se trouveraient dans cette région.

Mais, pour différentes raisons, Bagdad avait hésité à franchir le pas et à mettre pleinement en application ses menaces contre la navigation dans le nord du Golfe. Les Irakiens avaient apparemment tenu compte des nombreuses mises en garde de leurs alliés du CCG, qui, tout en appuyant en sous-main l'Irak, ne souhaitaient nullement une déstabilisation de l'ensemble de la région. De toute manière, l'aviation irakienne, qui n'avait pris livraison des cinq Super-Etendard français équipés des redoutables missiles Exocet que vers la fin de l'année 1983, avait besoin d'une période de préparation en vue de se familiariser avec ces engins perfectionnés.

L'attaque contre le *Safina-El-Arab* constitue donc un tournant dans la guerre du Golfe, qui mérite désormais son nom. L'avertissement est en effet pris très au sérieux par Téhéran, qui menace non seulement de riposter au coup par coup, mais promet également de *« créer l'insécurité dans la région »* et de *« paralyser le trafic pétrolier du Golfe, si l'accès de Kharg est rendu impossible »*. Selon Bagdad, plus de deux cents bâtiments contrevenant au blocus de Kharg avaient été attaqués entre août 1982 et avril 1984, mais la plupart des cibles flottantes visées étaient des petits navires iraniens, grecs, turcs, indiens, atteints près du port de Bandar-Khomeiny. Cette fois, les cibles touchées sont de gros pétroliers (dix-neuf atteints en un mois – du 24 avril au 25 mai, – dont quinze par l'aviation irakienne) ayant chargé à l'île de Kharg ou au terminal saoudien de Ras-Tanoura.

Les dirigeants iraniens se trouvent devant un redoutable défi. Pour la première fois depuis l'opération « Jérusalem », qui, en mai 1982, avait débouché sur la libération de Khorramchahr et la reconquête de la quasi-totalité des territoires occupés par les Irakiens, ils voient l'initiative leur échapper. A partir d'avril 1984, c'est l'Irak qui impose une nouvelle stratégie militaire visant non seulement à internationaliser le conflit – ce que redoute avant tout Téhéran, – mais également à réduire le volume des exportations pétrolières qui alimentent la machine de guerre de l'Iran, rendant difficile, voire impossible, la poursuite de la guerre d'usure contre l'Irak.

Le dilemme des responsables de Téhéran est de taille : s'ils mettent à exécution leurs menaces de fermer de détroit d'Ormuz, une entreprise pratiquement irréalisable sur le plan technique et dont ils seraient les premiers à subir les conséquences, ils tomberaient dans le piège savamment tendu par Bagdad, qui souhaite entraîner Téhéran dans un conflit marginal contre les Saoudiens et les Koweïtiens, bref, de créer un second front dans la guerre du Golfe.

Toute la stratégie de Téhéran sera désormais d'éviter la création de ce second front qui les éloignerait de leur tâche prioritaire qu'est la chute du président Saddam Hussein. Brandissant tour à tour le bâton et la carotte, ils mettent au point une politique de riposte graduée en s'attaquant aux pétroliers qui chargent au port saoudien de Ras-Tanoura, chaque fois qu'un bâtiment est touché dans la zone de l'île de Kharg, tout en proposant aux pays du Golfe une sorte de pacte de non-agression s'ils abandonnent l'Irak à son sort.

Sans aller jusqu'à cette extrémité, les pays du Golfe – à l'exception du Koweït, soumis directement aux pressions de son puissant voisin irakien – ont peu à peu distendu leur soutien à l'Irak et pris leurs distances à l'égard d'une guerre à laquelle ils ne souhaitent à aucun prix être mêlés. L'Arabie saoudite, échaudée notamment par l'incident aérien du 5 juin 1984 au cours duquel un avion iranien fut abattu par la chasse saoudienne, multiplie les contacts indirects et directs avec Téhéran pour tenter de désamorcer la tension dans le Golfe. Et c'est peut-être à la suite des conseils de modération de Ryad que le président Saddam Hussein, qui avait annoncé en mai 1984 comme imminente une prochaine attaque aérienne contre Kharg, mettra plus de quinze mois avant de donner suite à sa menace en envoyant, le 15 août 1985, son aviation détruire le terminal par où était alors exportée la presque totalité de l'or noir iranien. Il faudra attendre encore un an pour que l'aviation irakienne, qui domine les cieux de la région, porte la bataille plus au sud en attaquant les terminaux pétroliers de Sirri et de Larak.

Les Iraniens accusèrent à cette époque le Koweït d'avoir autorisé les avions irakiens à se ravitailler en carburant dans les aéroports de l'émirat avant d'aller bombarder Sirri et Larak. Pour eux, désormais, seuls les Koweïtiens aident l'Irak dans sa guerre contre l'Iran. A partir de fin 1986, seuls les pétroliers qui desservent les ports koweïtiens deviennent la cible des représailles iraniennes dès qu'un navire chargeant à Kharg, Sirri ou Larak est attaqué par les avions irakiens.

Un accident ou un crime parfait ?

Menacé dans ses voies de communication, sans lesquelles il ne peut survivre, le Koweït s'adresse à Washington pour lui demander d'assurer la protection de ses pétroliers. Déjà en mai 1984, au début de la « guerre des pétroliers », le Koweït, l'Etat du Golfe le plus soucieux jusqu'alors de maintenir ses distances à l'égard des Etats-Unis, jetant aux orties les considérations idéologiques, avait annoncé qu'il ne s'opposerait pas à une intervention militaire étrangère, allant même jusqu'à critiquer Washington pour *« son attitude de spectateur »* devant la guerre irano-irakienne.

Mais, une fois de plus, les Etats-Unis, peu désireux de s'engager dans le guêpier du Golfe, font la sourde oreille. Ce n'est que vers la fin de février 1987, lorsque les Américains apprirent que le Koweït avait affrété trois pétroliers soviétiques, qu'ils changèrent d'avis et acceptèrent de signer un accord prévoyant l'immatriculation aux Etats-Unis de onze des vingt-deux pétroliers de la compagnie d'Etat du Koweït. En fait, il était clair que le Koweït, à l'instar de l'Irak, souhaitait l'internationalisation de la guerre du Golfe, comme le premier pas vers un règlement négocié, sous les auspices des Nations unies, d'un conflit vers lequel il était irrésistiblement entraîné. Dans ce contexte, la présence de trois pétroliers soviétiques dans le Golfe ne constitue que la feuille de vigne qui dissimule l'idée koweïtienne selon laquelle seule une intervention militaire à dominante américaine peut ramener la paix dans cette région.

Restait encore à persuader les principaux intéressés, c'est-à-dire les Etats-Unis encore traumatisés par les contrecoups de l'affaire de l'« Irangate ». Harcelée par un Congrès rétif, l'administration Reagan hésite à s'engager franchement dans le Golfe. Paradoxalement, il faudra attendre la tragédie de la frégate *Stark* – attaquée le 17 mai par un avion irakien – pour que les Etats-Unis prennent position ouvertement en faveur des thèses de Bagdad de l'internationalisation de la guerre du Golfe. Le chef du gouvernement de Téhéran, M. Mir Hossein Moussavi, avait un peu hâtivement qualifié l'attaque contre le *Stark* de *« bénédiction divine »*. En fait, elle a plutôt constitué un *« don de la providence »* pour les Irakiens, qui la présentèrent comme le résultat d'une erreur, alors que la presse américaine s'interrogeait sur le point de savoir s'il s'agissait d'un *« accident ou d'un crime parfait »*.

Quoi qu'il en soit, l'affaire du *Stark* a servi de catalyseur à toute une série d'efforts diplomatiques concordants entrepris aux Nations unies et ailleurs en vue d'internationaliser la guerre du Golfe. On aurait pu imaginer qu'avec ce drame, qui a causé la mort de trente-sept marins américains, les relations entre Washington et Bagdad, déjà passablement tendues depuis l'affaire de l'« Irangate », seraient irrémédiablement compromises, ou que, tout au moins, Washington exercerait des pressions sur Bagdad pour qu'il mette fin aux attaques des navires étrangers dans le Golfe. C'est exactement le contraire qui s'est produit, et Washington s'est finalement rangé au côté de Bagdad, probablement pour se faire pardonner son flirt avec l'Iran.

La victoire des thèses du président Saddam Hussein est désormais complète. Il avait, en avril 1984, en attaquant le pétrolier saoudien *Safina-El-Arab*, lancé l'idée d'une internationalisation du conflit du Golfe. En mai 1987, en attaquant – accidentellement ou non – la frégate *Stark*, il a créé les conditions requises pour la mise en œuvre de cette internationalisation.

JEAN GUEYRAS.

Politique

Les socialistes s'efforcent d'apaiser leurs querelles

Les dirigeants socialistes ont décidé de calmer le jeu afin d'éviter que ne se développe la polémique naissante provoquée par les déclarations de M. Michel Rocard à *Libération* sur les *« fautes et bavures »* commises par la gauche entre 1981 et 1986.

M. Rocard lui-même a dédramatisé le débat en affirmant, le mardi 18 août à Lectoure (Gers), qu'il n'y avait rien de nouveau de son interview hormis les accusations lancées contre M. Charles Pasqua à propos du « vrai-faux passeport » délivré à Yves Chalier dans l'affaire Carrefour du développement. Les socialistes, a-t-il dit, assument la totalité de leur passé et sont *« en accord profond »* sur les grands sujets qui intéressent la France. *« Y a-t-il des choses dans le passé de la France dont on ne doive plus jamais parler ?* a-t-il demandé. *Je n'en suis pas sûr. Mais qu'on puisse en parler tranquillement, de manière décontractée, pour savoir qu'en effet les socialistes assument la totalité de leur histoire, y compris les pages les moins sympathiques, cela fait au contraire partie de leur fierté. »*

M. André Laignel, membre du secrétariat du PS, qui ne passe pas pour un ami de M. Rocard, considère ce débat comme *« une affaire passée »* et se satisfait de la solidarité exprimée mardi par l'ancien ministre avec son parti. *« On ne fait pas une carrière politique en cultivant ses différences avec ses amis les plus proches »*, a-t-il cependant déclaré mercredi à Europe 1. Auparavant, le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, avait manifesté le même souci d'apaisement en affirmant que l'incident Rocard ne pourrait en aucun cas provoquer des divisions au sein du Parti socialiste.

Seule fausse note dans ce concert d'amabilités : Mme Marie-Noëlle Lienemann, membre du bureau exécutif du PS, déclare, dans une interview à *la Croix*, qu'elle redoute une candidature *« anesthésiante »* de M. Mitterrand qui, *« avec son côté patriarche et son image de président arbitre »*, s'inscrirait dans *« le conformisme ambiant »*. M. Laignel a qualifié ces propos d'*« irresponsables »*.

Dans la majorité, aussi bien au RPR qu'à l'UDF, on estime que les déclarations de M. Rocard à *Libération* servent le pouvoir actuel. Selon M. René Monory (UDF), ministre de l'éducation nationale, M. Rocard pousse son avantage parce qu'il pense que M. Mitterrand ne sera pas candidat. M. Monory est du même avis. Il invoque l'argument de l'âge du président pour affirmer que M. Mitterrand se retirera au terme de son mandat.

M. Rocard : Assumer le passé « même quand ça ne fait pas plaisir »

LECTOURE (Gers)
de notre envoyé spécial

Un Michel Rocard en manches de chemise, lunettes sur le nez, sérieux comme un pape, montrant des taches de couleur sur une carte en expliquant : *« Ici, la première armée, là, la deuxième... »* C'est l'image insolite qu'offrait, le mardi matin 18 août à Lectoure (Gers), la salle de cours du stage d'été du PS consacré à la sécurité.

Chargé de plancher sur la défense nationale, tandis que M. Claude Cheysson dressait un tableau de la situation mondiale, M. Rocard, comme à l'accoutumée, a pris son rôle très au sérieux. Près de deux heures d'un exposé divisé en de multiples parties et sous-parties, sans souffler une minute, avec un strict minimum d'idées personnelles, mais une revue de détail de l'arsenal français, de ses limites dans l'évolution de ses doctrines d'emploi, de son passé, de son avenir.

Pas non plus de politique politicienne, sauf une phrase, qui, au lendemain de la polémique déclenchée par les déclarations de M. Rocard à *Libération*, a fait sursauter les journalistes présents : *« De vrais socialistes, ça assume tout ce qui s'est passé, même quand ça ne fait pas plaisir »*, a lancé l'ancien ministre à propos de la promesse non tenue de réduction à six mois du service militaire.

Cette remarque de M. Rocard préfigurait une partie de la défense qu'il a préparée pour calmer le jeu et répondre au procès qui lui est fait. Le député des Yvelines a dénoncé devant quelques micros les *« commentaires malveillants »* faits, selon lui, sans l'appui de citations exactes, et réaffirmé que c'est *« la fierté »* des socialistes d'assumer toute leur histoire, y compris *« les pages les moins sympathiques »*.

Distance

Il a soutenu aussi que le seul élément nouveau dans cette interview est sa ferme condamnation de l'attitude de M. Pasqua dans l'affaire du Carrefour du développement. Il s'est ensuite expliqué plus longuement, à huis clos cette fois, devant les stagiaires du PS, qui n'avaient pas caché leur trouble devant ses déclarations.

Jugeant que les journalistes ont grossi ses propos et promettant qu'à l'avenir il mesurerait ses paroles, le candidat à l'élection présidentielle s'est, sur le fond, défendu d'exprimer une divergence par rapport au parti et a remarqué, que si ses déclarations étaient reçues ainsi, il était prêt à en débattre.

M. Rocard a affirmé que la gauche ne doit pas se laisser déposséder du thème de la morale et a demandé aux stagiaires s'ils pensaient vraiment qu'il aurait dû éluder la question de la morale politique. Si tel n'est pas le cas, a-t-il continué, il n'était pas possible de faire d'autre réponse.

Il reste que ce nouvel incident est une conséquence logique de la ligne de conduite adoptée par M. Rocard et ses collaborateurs, qui veulent créer une relation directe entre le candidat et l'opinion et ne souhaitent pas que l'ancien ministre apparaisse comme le candidat d'un parti.

Plus que la teneur de ses propos, c'est précisément le sentiment de distance croissante que le maire de Conflans-Sainte-Honorine prend avec son parti qui a choqué des militants ou des dirigeants. Il est vrai, aussi, qu'en choisissant cette ligne de conduite, M. Rocard facilite le travail de ses adversaires au sein du PS. *« Il nous offre un boulevard ! »*, jubilait mardi l'un des stagiaires, un partisan de M. Laurent Fabius.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Queyranne : serrer les coudes

Le Parti socialiste doit rester *« soudé »* et *« uni »*, a déclaré, le mardi 18 août, à France-Inter, M. Jean-Jack Queyranne.

Réagissant aux déclarations de M. Michel Rocard, le porte-parole du PS a écarté tout risque de division au sein du Parti socialiste : *« Dans les circonstances actuelles*, a-t-il commenté, *le PS doit se montrer au maximum uni et essayer de parler de la même voix. Il ne faut pas cultiver à l'excès ses différences. Tout le monde a intérêt à se serrer les coudes (...) parce que l'élection de 1988 sera décisive et les socialistes iront unis à cette bataille politique. »*

M. Laignel : contre la culture « des différences »

Invité, le mercredi 19 août à Europe 1, M. André Laignel, membre du secrétariat national du PS, s'est félicité des dernières déclarations faites mardi par M. Michel Rocard qui, selon lui, a manifesté sa *« solidarité avec le PS »*. *« Les choses ont repris leur cours normal »*, a dit M. Laignel.

Revenant sur l'interview de M. Rocard à *Libération*, lundi, le député socialiste de l'Indre a estimé que le dossier du *Rainbow-Warrior* était *« une affaire passée »*. *« Tous les socialistes reconnaissent qu'il y a eu des erreurs entre 1981 et 1986 »*, a-t-il ajouté, en les plaçant *« sur le plan économique »*, en matière de *« sécurité sociale »* et dans le domaine des *« réformes de société »*.

M. Laignel a énoncé *« un axiome général »*, précisément destiné à M. Rocard, en déclarant : *« On ne fait pas une carrière politique en cultivant des différences avec ses amis les plus proches. »* Maire d'Issoudun et mitterrandiste, il a affirmé qu' *« il n'y aura qu'un candidat du PS »* à l'élection présidentielle. *« M. Mitterrand est de très loin le meilleur candidat pour les socialistes »*, a confié M. Laignel, pour qui il ne fait pas de doute que l'actuel président de la République *« sera candidat car il a le sens de l'histoire de son pays. »* M. Laignel, qui a fustigé les *« propos irresponsables »* de Mme Marie-Noëlle Lienemann *(lire ci-dessous)*, considère que tout candidat socialiste se présentant à l'élection présidentielle sans l'aval des militants socialistes *« s'excluerait de lui-même »* du PS.

Le dirigeant socialiste a dénoncé *« la lepénisation d'une partie de la droite dite classique »* et a appelé à la constitution d'un *« front du refus »* aux thèses du Front national.

Mme Lienemann : une candidature Mitterrand serait « anesthésiante »

Dans un entretien au journal *la Croix* daté du mercredi 19 août, Mme Marie-Noëlle Lienemann, député européen, membre du bureau exécutif du PS et rocardienne, explique que M. Michel Rocard *« est le meilleur candidat pour la gauche en 1988 »*, tout en exprimant ses craintes d'une *« candidature anesthésiante de François Mitterrand »*.

« Michel Rocard, juge-t-elle, *est le seul qui puisse entraîner une remise en cause des habitudes de la classe politique, une rénovation de la gauche et une redynamisation de la société française. Je crains que François Mitterrand, avec son côté patriarche et son image de président arbitre, ne contribue au contraire à entretenir le conformisme ambiant. »*

Estimant que *« Michel Rocard n'a rien à perdre à parler vrai »*, Mme Lienemann affirme toutefois qu'il n'est pour elle pas question de suivre le député des Yvelines dans une candidature dissidente : candidat *« dans le PS, oui. Hors du PS, non ! »*.

Les risques du métier

Le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, n'est pas un paysan de salon. Continuant à s'occuper de sa ferme de Ville-en-Vermois (Meurthe-et-Moselle) dès qu'il a un moment de libre, il vient d'être victime — le 10 août — d'un taureau, qui l'a chargé sans civilité aucune et sans respect pour ses hautes fonctions.

N'ayant pas réussi à éloigner l'animal irascible avec le traditionnel bâton du berger, M. Guillaume trouva son salut dans la fuite en sautant la clôture. Las ! Le taureau lui avait fracturé le scaphoïde de la main droite, un os du carpe. Le ministre portera un plâtre pendant cinq semaines.

Tout compte fait, les arènes de Bruxelles, où se débat la politique agricole commune, et les rencontre avec les agriculteurs exaspérés sont peut être moins dangereuses que le simple exercice du métier d'agriculteur.

J. D.

● **PCF : *« Ne touchez pas au droit de grève ! »*** — *L'Humanité* du mercredi 19 août publie une déclaration du bureau politique du PCF, réuni la veille, soulignant que le rétablissement du trentième indivisible en cas de grève dans la fonction publique *(« amendement Lamassoure »)*, le jugement du tribunal de Créteil concernant la grève, cet été, des pilotes d'Air Inter (revendications *« déraisonnables »)* et l'ordonnance d'expulsion de grévistes d'une filiale de Sacilor rendue par un tribunal de Nanterre constituent *« une nouvelle étape dans la remise en cause des droits des salariés »*. La direction communiste estime que *« le droit de grève, l'arme ultime des salariés pour se faire entendre et respecter, est donc maintenant remis en cause, en fait et en droit »*. *« Des magistrats*, ajoute-t-elle, *prennent ainsi la lourde responsabilité de banaliser, en les couvrant du sceau de la justice, des violations répétées du droit de grève, cette conquête démocratique primordiale. »* Appelant *« tous les salariés à une vigilance exceptionnelle et à une riposte à la mesure de la gravité de l'agression qui les vise »*, le bureau politique lance une mise en garde : *« Ne touchez pas au droit de grève ! »*

Pour un couplage franco-allemand

(Suite de la première page.)

Le second terrain sur lequel nous devons progresser est la défense. L'objectif est de renforcer la sécurité européenne, elle-même liée à la construction de l'Europe. Les propositions récentes de M. Gorbatchev, l'évolution des données stratégiques et technologiques, la réflexion de nos voisins, la nôtre, doivent nous conduire à progresser.

S'agissant de la coopération en matière d'armement, j'espère que l'automne viendra confirmer définitivement la décision de construire l'hélicoptère franco-allemand. D'autres programmes communs de recherche et d'industrie devront être bâtis ensemble, non seulement avec la RFA mais avec nos autres partenaires, pour être plus efficaces et abaisser les coûts. Pourquoi ne pas établir une sorte de Buy European Act, qui obligerait les douze pays de la Communauté à acheter en priorité des matériels militaires européens sauf s'il n'existe pas sur notre continent les équipements nécessaires ?

Nous devons avancer aussi sur le plan de la coopération militaire. Il y a quinze ans, une brigade mixte franco-allemande aurait été difficilement concevable : elle vient d'être proposée par le chancelier Kohl et c'est une bonne idée. Elle peut constituer l'embryon d'une meilleure coordination de nos forces. Des consultations avec nos voisins ont déjà été prévues à propos de l'armement français préstratégique. On peut envisager à terme une réduction sensible de ces armes à courte portée, avec l'ordre des négociations suivant : double option zéro, réduction des arsenaux centraux des deux grandes puissances, destruction des stocks d'armes chimiques, diminution des déséquilibres conventionnels, réduction voire élimination des armes nucléaires de courte portée.

Quant à notre garantie nucléaire, il appartiendra au président de la République française, le moment venu, de décider s'il entend considérer le territoire de l'Allemagne de l'Ouest jusqu'à l'Elbe comme aussi décisif pour notre défense et pour notre liberté que le territoire même de notre pays. C'est en tout cas ma conviction.

La population allemande est particulièrement sensible à toutes ces questions. Nous n'avons pas à faire preuve d'arrogance à son égard. Nous devons montrer que l'accentuation de la coopération franco-allemande n'est dirigée contre personne en particulier ni contre les autres pays d'Europe, ni contre le pacte atlantique auquel nous restons fidèles. Nous devons rechercher la sécurité maximum et pour cela miser à fond sur la dimension européenne de notre défense.

∴

De tels progres seront-ils possibles sans être accompagnés par une certaine dose d'intégration politique ? A mon avis, non. Mais les différences entre les Douze sont encore trop fortes, la pesanteur extra-européenne de certains pays encore trop puissante et le nationalisme trop vivace pour qu'on puisse rapidement réaliser cette intégration.

Sur le plan franco-allemand, du moins, beaucoup des aspects d'une véritable confédération se mettent déjà en place. Les sommets franco-allemands sont devenus de véritables conseils de ministres communs. Les grandes administrations se rencontrent sans cesse. Des liens de toute nature se multiplient. Le couplage doit être rendu plus étroit encore.

Concrètement, l'année prochaine pourrait voir mûrir trois séries d'accords :

— Un nouveau traité pourrait être proposé aux douze pays de la C.E.E. afin de réaliser la monnaie européenne ;

— Un nouvel accord pourrait être conclu entre la France et l'Allemagne de l'Ouest pour accentuer notre coopération militaire ;

— Un nouveau progrès dans notre coopération politique et institutionnelle pourrait déboucher sur un véritable couplage franco-allemand.

Etudiée dès maintenant, décidée l'an prochain, une telle initiative franco-allemande constituerait un pas décisif pour affronter avec la taille et les moyens qu'il faut les défis du nouveau siècle.

LAURENT FABIUS.

Nouméa privée de Harlem Désir
La CNCL renvoie la balle à RFO

La CNCL a indiqué, le mardi 18 août au soir, à la suite de l'annonce de la non-diffusion en Nouvelle-Calédonie, par Radio-France outre-mer, de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le mercredi 19 août, avec Harlem Désir, président de SOS-Racisme, (*le Monde* du 19 août), que *« chaque président de chaîne nationale demeure responsable de la manière dont il convient d'appliquer les recommandations qui lui sont adressées avant l'ouverture d'une campagne électorale »*.

La direction de RFO a décidé, en effet, de ne diffuser aucun magazine d'information sur le territoire jusqu'au 13 septembre, date du référendum d'autodétermination. Cette décision, nous a indiqué, mardi en fin de matinée, M. Jean-Claude Michaud, PDG de RFO, faisait suite à une recommandation de la CNCL exigeant, selon lui, *« une programmation politiquement équilibrée »*, sinon *« aseptisée »*, dans la période précédant le référendum.

Dans un communiqué, la CNCL rappelle que, le 13 juillet, elle a adressé à RFO une recommandation rappelant notamment que *« la couverture de l'actualité politique, en dehors des émissions de la campagne officielle, demeure soumise, en ce qui concerne l'actualité nationale, à la règle générale de l'égalité entre les interventions du gouvernement, des partis de la majorité et des partis d'opposition »*.

M. Julien Dray, vice-président de SOS-Racisme, nous a fait part de son *« ahurissement »*, de sa *« surprise »* et de son *« étonnement »* face à la décision de RFO.

Le Front national, pour sa part, proteste contre le passage de Harlem Désir dans cette émission. Il dénonce la *« complaisance »* d'Antenne 2 *« à l'égard d'un activiste sans légitimité »* que ce parti d'extrême-droite appelle *« Jean-Philippe »*, son *« vrai nom »* selon lui. *« Les Français vont comprendre que l'antiracisme de Jean-Philippe Désir n'est en fait qu'un racisme anti-français »*, poursuit le FN.

Communication

Le budget de Radio-France Internationale
L'Etat consentirait une dotation supplémentaire de 25 millions de francs

Ah, le parfait front commun ! Sans doute faut-il attendre l'époque rituelle des arbitrages budgétaires pour observer entente si cordiale entre la direction d'une société publique de l'audiovisuel et l'ensemble de son personnel.

Pourtant le fait est là et le cas de RFI ne déroge pas à la règle qui a vu PDG et salariés dans le même émoi et la même détermination pour défendre pied à pied le budget de leur radio, fixé pendant l'été par les pouvoirs publics. Un budget de récession, disait, le premier, M. Tezenas du Montcel, qui mettrait en péril le plan de développement de la station. Un budget de crise, dénonçaient les seconds, qui risquerait de contraindre RFI à diminuer sa production et supprimer certains services.

Réunions diverses, rencontres, lettres de M. Tezenas du Montcel à l'adresse de plusieurs ministres — dont le premier — les alertant des risques qu'un budget en diminution ferait peser sur l'action radiophonique internationale ; lettre de soutien du ministre des affaires étrangères, M. Bernard Raimond, rappelant l'enjeu que représente la présence de RFI dans le monde. Bref, voilà qu'on apprenait mardi soir que l'Etat accorderait à la radio une dotation supplémentaire en capital de l'ordre de 20 à 25 millions de francs.

Une surprise de taille pour la direction et le personnel de la radio qui tablaient plutôt sur un budget en baisse (en francs constants) par rapport à 1987. Cette dotation supplémentaire devait en effet permettre d'amorcer la construction d'un centre d'émission à la Réunion.

Un projet qui n'avait pu être réalisé dans le cadre du plan quinquennal lancé en 1982, mais que M. Tezenas du Montcel avait inscrit parmi les mesures prioritaires d'un nouveau plan. Construit après l'émetteur de Thaïlande — déjà financé, — le centre de la Réunion permettrait ainsi d'arroser notamment Madagascar, la Corne de l'Afrique, le Golfe, la Tanzanie et l'Afrique du Sud.

Cette dotation nouvelle en capital ne fait cependant pas oublier à RFI plusieurs problèmes cruciaux. D'abord, celui de la non-actualisation de ses crédits de fonctionnement, alors que la radio prévoit des hausses diverses comme celles de son loyer ou des abonnements d'agence. Celui de ses effectifs ensuite, puisque l'application systématique du taux de diminution dans le service public pour 1986 et 1987 aboutit à la disparition de quinze postes à RFI. Quinze emplois qui, affirment à la fois les syndicats et la direction, condamneront RFI à diminuer sa production.

A quoi bon créer de nouveaux relais et centres d'émission si la programmation ne suit pas et s'il s'avère impossible d'envoyer à destination des nouveaux pays arrosés des programmes plus adaptés. La productivité étonnante de l'équipe de RFI (saluée d'ailleurs par l'inspection des finances et la Cour des comptes) ne pourrait à elle seule compenser les départs.

Abandonner le programme en serbo-croate, commencé il y a peu ? Les émissions en polonais, voire en russe ? Les menaces de M. Tezenas du Montcel étaient sans doute excessives. Mais leur ambition est de taille. Les syndicats mobilisés. Encore la dotation surprise — si elle se confirme — devrait-elle en partie rassurer l'entreprise.

ANNICK COJEAN.

Le « Mini-journal » de Patrice Drevet sur TF 1 est supprimé

Le « Mini-journal » de Patrice Drevet disparaît de la grille de TF 1. Créé il y a trois ans, ce bref survol de l'actualité, à l'intention des jeunes, mené tambour battant et sur un ton « branché » par l'animateur avait pourtant réussi à innover.

Cette réussite ne semble pas avoir convaincu la direction de l'information à TF 1, qui justifie sa décision d'arrêter l'émission à partir du 4 septembre en invoquant sa trop grande proximité avec le journal de 20 heures, son audience plutôt faible (environ 8 %), la concurrence des autres chaînes (avec leurs séries américaines) et le lancement d'une nouvelle émission pour les jeunes, animée par Christophe Dechavannes.

Directrice de l'information de TF 1, Mme Michèle Cotta prévoit le lancement d'un nouveau magazine destiné aux jeunes. *« Mais*, dit-elle, *il ne sera pas quotidien et ne sera pas diffusé à la même heure. »*

● **M. Robert Maxwell rachète deux maisons d'édition britanniques.** — M Robert Maxwell, patron du groupe de communication British Publishing and Communication Corporation (BPCC), a annoncé, le mardi 18 août, qu'il avait acheté pour environ 250 millions de francs les éditions Oyez Press et Aberdeen University Press, qui appartenaient précédemment à la compagnie britannique d'ameublement Hollis. M. Maxwell a récemment échoué dans sa tentative de prise de contrôle de la maison d'édition américaine Harcourt Brace Jovanovich.

« La Lettre quotidienne de l'Expansion » arrête sa parution

La direction du groupe Expansion a décidé, le lundi 17 août, d'arrêter la parution de l'une de ses trois publications quotidiennes, *la Lettre quotidienne de l'Expansion*. Cette lettre confidentielle, créée au printemps 1986, revendiquait deux mille abonnés. Son budget était en équilibre.

Cependant, depuis le rachat en mars de deux autres quotidiens, *l'Agefi et la Tribune de l'économie*, un choix stratégique se posait à la direction du groupe Expansion. MM. Jean-Louis Servan-Schreiber et Jean Boissonnat ont tranché en faveur de la relance de *la Tribune de l'économie*. Ce quotidien, qui a déjà bénéficié en juillet de la venue de nouveaux partenaires financiers (*le Monde* du 9 juillet), devrait profiter des informations jusque-là données par *la Lettre quotidienne de l'Expansion*.

Le personnel de celle-ci — vingt salariés dont cinq journalistes permanents — sera réintégré dans d'autres journaux du groupe. C'est le cas de la *la Lettre hebdomadaire de l'Expansion*, qui renforcera sa pagination et créera de nouvelles rubriques, et de *la Tribune de l'économie*, que doit rejoindre l'ancien rédacteur en chef de *la Lettre quotidienne*, M. Jacques Jublin.

La relance de *la Tribune* est donc presque en place : elle devrait faire passer sa diffusion de 35 000 exemplaires actuellement à 50 000 fin 1988.

Y.-M. L.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Les sorties de la rentrée

Les cinéphiles ont été frustrés. Comme la météo, les programmes ont été bien gris cet été. Heureusement, les premières sorties de la rentrée, selon l'expression aussi antinomique que consacrée, sont plus roboratives. En attendant, le 2 septembre, le dernier film de Maurice Pialat, Sous le soleil de Satan, *Palme d'or au Festival de Cannes 1987, voici déjà une belle galerie de portraits. De famille, avec Ettore Scola, de monstres, avec Arthur Hiller et John McTiernan, et, bien sûr, un jeu de massacre signé Jean-Pierre Mocky.*

A Cinecitta, Ettore Scola « Pater familias »

« *A QUOI devrait se consacrer un vieux metteur en scène qui aime le cinéma ? A faire d'autres bons films, bien sûr, mais aussi — je pense — à essayer de comprendre quels sont ceux qui feront de bons films après lui.* » C'est ainsi que débute une longue lettre écrite il y a quelques mois par Ettore Scola au producteur français André Djaoui pour le convaincre de s'associer à une entreprise qui lui tenait particulièrement à cœur. La lettre a rempli sa mission, et Scola se retrouve cet été à Cinecitta dans un rôle nouveau pour lui : patron d'un « atelier » de cinéma. En compagnie du décorateur de *la Famille*, Luciano Ricceri, il a créé le Studio El qui réunit une quinzaine de jeunes cinéastes de toutes disciplines, venant du clip ou du spot et n'ayant jamais encore abordé le long métrage.

Parmi les élus du Studio El, on trouve Ricky, le fils de l'un des interprètes favoris de Scola, Ugo Tognazzi, le fils de l'un des scénaristes attitrés de Scola, Age, le gendre de Scola, Francesco Lazzotti... La famille, en quelque sorte. Pourquoi s'en offusquer ? Pourquoi bon sang mentirait-il ? Et le népotisme éclairé n'est-il pas une vertu lorsqu'il s'emploie à révéler des talents naissants ?

Ces talents qui sont occupés actuellement à la réalisation quasi simultanée de six films d'une heure un quart destinés à la télévision et regroupés sous le titre général de « Piazza Navona ». « *Ce sont,* dit Scola, *des histoires amusantes et pathétiques dans la lignée de la glorieuse comédie à l'italienne. Chacune d'elles naît et se conclut dans la même journée. Le jour où on a quitté cette fille qu'on aimait pourtant... Le jour où on a rencontré un ami perdu de vue depuis tant d'années... Le jour où l'on a cru qu'il était possible de retrouver une harmonie familiale perdue... Le jour où... C'était en quelle année ? En 1987, je crois, Piazza Navona...* »

Il existe un lien entre les six épisodes. Justement, ce jour-là, on tourne un film Piazza Navona, la vedette en est Marcello Mastroïani, qui, jouant son propre rôle, « entre » ainsi dans chaque histoire. Où l'on retrouve quelques comédiens français depuis longtemps amoureux de l'Italie, Anouk Aimée, Jean-Louis Trintignant...

Scola est partout présent, de l'écriture au tournage, au montage, au mixage, en bon *Pater familias* qu'il est. « *J'ai collaboré à tous les scénarios,* dit-il, *mais ce sont les jeunes qui les signeront. C'est ma revanche : à mes débuts, j'ai écrit tant de scripts que d'autres signaient...* »

Ses poulains ont-ils peur de lui ? Il sourit. « *Non, non. Mais le plus important n'est pas là. L'essentiel c'est que lui, Scola, n'ait pas peur d'eux...* » Comment se fait-il que parmi ses six « enfants » il n'y ait que des garçons ? Scola montre un bref embarras : « *Ah ! oui, pas de femme... Pourtant, j'en ai cherché, un jour entier.* »

Un jour, même entier, était peut-être insuffisant. Passons... Quelle est son opinion globale sur ces jeunes à qui il met aujourd'hui le pied à l'étrier ? « *Ils sont bien,* dit Scola. *Mieux que nous étions à leur âge. Sans fétichisme, peu tournés vers les grandes gloires du passé. Ils croient à l'image, beaucoup. A l'imaginaire, un peu. Au cinéma plus tellement.* »

Dans l'odeur de miel des lauriers-roses, la stridence ensoleillée des cigales invite à la somnolence, à la villégiature, au farniente. Mais en cette veille du 15 août, Cinecitta ne dort que d'un œil, et Scola et sa petite bande ne se sentent pas seuls. Le grand studio vient de fêter ses cinquante ans. On y travaille comme jamais. Au hasard des douze plateaux, on rencontre les bâtisseurs de la rue des Bonnetières-Sainte-Isabelle à Paris. Sous la direction de Paola Comencini on construit le formidable décor (60 mètres de long, quinze boutiques) du deuxième acte de *la Bohême* que tourne son père. Une statue ésotérique grimace aimablement sous un pin parasol, c'est le reliquat de *Sabbat*, de Marco Bellochio, cocktail de sorcellerie et de psychanalyse qu'il achève de concocter. Un peu plus loin Mario Orfini dirige les prises de vues de *Fair Game*, un thriller à vocation internationale comme son titre l'indique. Budget : 3 millions de francs. Vedette : un serpent mamba très venimeux. Plus loin encore, Giacomo Battiato poursuit la réalisation d'une édifiante biographie de Stradivarius. Anthony Quinn, qui interprète le rôle du luthier de Crémone, ayant été presque aussi fécond que lui, tout s'arrange. Deux de ses fils sont de la partie et jouent Stradivarius jeune...

Enfin, dans des bureaux bourdonnants, Terry Gilliam, une des têtes pensantes, tournantes et dessinantes des Monthy Python, le visionnaire iconoclaste de *Brazil*, commence la préparation d'une nouvelle version du *Baron de Münchausen*.

Sur la grande pelouse, en face de la mussolinienne entrée s'alanguissent comme des vestiges précieux d'anciennes conquêtes, une gigantesque bombarde, un lion de pierre, l'éléphant couché du dernier Fellini. Pour qui s'ouvrira bientôt ce portail monumental de jardin zoologique ? Il est tout neuf. On ne sait pas. Demain est un autre film...

D. H.

« La Famille », d'Ettore Scola

La vie qui va

Une saga familiale qui couvre quatre-vingts ans. Les bourgeois romains de Scola sont-ils un peu nos cousins ?

UN appartement bourgeois est la vedette du dernier film d'Ettore Scola. C'est autour de lui que gravitent de très nombreux personnages, c'est lui que les années qui passent épargnent le mieux. On lui fait un lifting de temps en temps en rafraîchissant ses papiers peints, en changeant ses canapés, en modernisant sa salle de bains.

Mais son artère principale, le long couloir où tous les destins de la famille se croisent, reste inchangée, avec ses portes qui s'entrouvrent sur des secrets adolescents, s'ouvrent sur des éclats de rire ou se ferment sur des chagrins inéluctables. L'appartement de *la Famille*, que l'on doit à la volonté d'Ettore Scola et au talent du décorateur Luciano Ricceri, a une forte personnalité, une réelle puissance émotionnelle. Il va être le théâtre des événements essentiels — pour ceux qui les vivent — mais mineurs en regard des convulsions extérieures, jalonnant de 1906 à 1986 l'existence du narrateur.

A la première image, on fête son baptême, et le photographe immortalise l'instant. A la dernière image, on fête ses quatre-vingts ans, et un photographe immortalise l'instant. Entre-temps, mariages, naissances, divorces, décès, la vie va chez ces gens-là que les tragédies épargnent. On les suit, on s'y attache, ils sont sympas, propres et gentils. Bien sûr, les trois tantes sont un peu hystériques, les pauvres, elles sont restées vieilles filles. Béatrice, la femme de Carlo, est exemplaire, elle a tout compris de l'amour que son mari n'a cessé de porter à sa sœur Adriana, l'impulsive, l'artiste, celle qui est partie pour Paris...

Multitude de notations justes, de saynètes amusantes, ça tourne rond. Ce qui va moins bien, c'est le postulat même du film, son moteur. On fréquente une famille, la même famille pendant quatre-vingts ans. Or qui a jamais eu le goût et la constance de fréquenter sa propre famille durant un temps si long ? Alors, vous pensez, celle de quelqu'un d'autre !

Scola, dans un souci séduisant d'objectivité, apporte d'ailleurs lui-même les réponses aux questions que l'on se pose. A la fin, il convie à l'anniversaire du vieux Carlo toute sa parentèle, et le patriarche ne reconnaît pas la moitié de sa descendance. Alors, vous pensez, nous non plus...

Ce problème, lié à celui — acrobatique — des maquillages, grimages, perruquages, postichages destinés à vieillir les comédiens, et aux successions, substitutions, permutations d'acteurs (certains personnages ont jusqu'à quatre interprètes), alourdit le propos, l'enlise dans une forme pesante, alors que le fond est irréprochable, grave et gracieux à la fois.

Scola, à vouloir trop plaider pour la pérennité, montre ici une virtuosité un peu appliquée, comme un grand pianiste qui émaillerait son concert de très techniques « Etudes » de Czerny avant d'éblouir son auditoire avec des pièces où son brio peut plus librement s'exprimer.

Car il y a dans *la Famille* quelques scènes fulgurantes, quelques scènes magnifiques de pure comédie, où l'on retrouve toute la verve critique, toute la généreuse lucidité de l'auteur de *Nous nous sommes tant aimés*, ou d'*une Journée particulière*. Le dîner avec le prétendant français d'Adriana — Philippe Noiret désopilant de pédanterie hexagonale, — le retour au bercail de l'oncle fasciste, les retrouvailles éternellement aigries mais indéfectiblement tendres, entre Carlo (Vittorio Gassman) et Adriana (Fanny Ardant). Le souper du vieillard avec son petit-fils : ces spaghettis offerts en becquée au grand-père, comme une bouchée, une bouffée de jeunesse, de gourmandise et de regrets...

La vaillante « famille » nombreuse est menée sans autorité excessive par Gassman, un peu distant, très beau avec barbe (lorsqu'il joue son propre grand-père), sans barbe, avec les cheveux noirs, gris, blancs. S'y distinguent surtout les femmes, par leur présence, leur vivacité, leur adhésion à cette longue traversée. Stefania Sandrelli (Béatrice), Ottavia Piccolo (la bonne Adeline qui finit par épouser le frère de Carlo, Giulio) et Fanny Ardant, l'impétueuse Adriana, la seule qui sache mimer avec une totale vraisemblance les atteintes de l'âge.

De cette disposition, de cet effort réussi, elle peut tirer un enseignement inattendu. Plus tard, beaucoup plus tard, Fanny Ardant sera — c'est évident — une vieille dame irrésistible...

DANIÈLE HEYMANN.

Un entretien avec l'auteur

Retour aux aînés

A Naples, Ettore Scola effectue des repérages pour son film Macaroni. *Un jour, il entre dans une petite boutique de brocanteur. Un vieux monsieur l'y reçoit, lui montre la photographie encadrée d'une grande famille réunie autour d'une table. La photo est ancienne, on y voit des gens d'âges divers, un petit enfant assis sur des coussins.* « C'est moi », *dit le vieux monsieur.*

« Cela m'a donné beaucoup de joie et d'émotion, *dit le réalisateur*. La vie avec tous ses problèmes, toutes ses épreuves, est toujours belle et digne d'être vécue. L'image peut restituer cette beauté.

» De cette rencontre à Naples naquit *la Famiglia*.

» J'y pensais obscurément depuis cinq ans à peu près. Depuis une maladie qui m'avait inquiété. Je recherchais l'occasion de rassembler mes souvenirs. Ma biographie n'est certes pas celle d'Hemingway, mais je me rappelais bien des détails du passé, le temps accordé à la conversation, les rencontres régulières des membres de la famille, mon père qui nous racontait son enfance.

» La télévision n'existait pas. Sa voix ne provoquait pas le vide existant aujourd'hui dans les appartements où l'on ne se parle pas. Ce fut le deuxième motif, plus profond. Je crois que, chez tous les hommes, il y a les mêmes pensées, les mêmes chagrins, les mêmes tendresses. Et j'ai voulu, donc, faire un film où rien n'aurait de conclusion, où il existerait un large espace, comme un cahier de notes avec quelques dates, quelques repères.

» J'ai commencé à écrire seul, puis avec mes scénaristes Ruggero Maccari et Furio Scarpelli, pour travailler sur ma mémoire. Nous écartions ce qui était trop caractéristique. Souvent, c'étaient les mêmes choses pour nous trois. En somme, il y a un tissu du souvenir qui concorde.

» *La Famiglia* est une possibilité d'autobiographie pour ceux qui le voient. Ainsi, dans *l'Unita*, un député a écrit : « *Je suis tout à fait éloigné de cette famille bourgeoise. Mon père était plombier. Je l'ai parfois suivi dans son travail et j'ai pu entrer comme cela dans une de ces maisons. Eh bien, je dois dire que la famille de Scola est aussi ma famille.* »

— *Le film commence en 1906, s'achève en 1986, mais les coupes dans le temps ne sont pas forcément liées aux événements qui ont marqué, sur ces quatre-vingts ans, l'histoire de l'Italie.*

— J'ai réfléchi sur le personnage principal, *dit Ettore Scola*. J'ai décidé de prendre un vieillard qui, en 1986, ferait le parcours du temps passé depuis sa photographie de baptême. Alors, dans le scénario, nous avons pris à rebours neuf moments, de durées diverses, selon un impératif qui était d'abandonner les événements historiques importants au profit des événements intermédiaires, où l'on sentait les effets de ce qui était déjà arrivé (ainsi la première guerre mondiale, l'instauration du fascisme, la deuxième guerre mondiale, la libération, etc.), où l'on pouvait ressentir les germes de ce qui arriverait.

» On trouve des allusions, des discours historiques, mais c'est le grand appartement, la maison familiale en somme, qui représente le changement. Pour le tournage, je disposais d'un très grand décor de studio, avec toutes les pièces, l'escalier et les façades des rues extérieures selon l'orientation des fenêtres.

« L'exceptionnel n'existe pas... »

» Je ne porte pas de jugement sur les faiblesses des gens du film, sur leurs défauts. Je ne suis pas d'accord quand on me dit que cette œuvre est pessimiste. Entre 1906 et 1986, entre deux photos de famille, plusieurs vies, plusieurs générations sont passées. Mais, de nouveau, il y a un petit garçon à côté d'un vieillard. C'est la vie, c'est optimiste.

» Je suis persuadé que nos fils et nos petits-fils comprennent beaucoup mieux qu'il y a dix ou quinze ans l'importance et l'expérience des générations précédentes. Peut-être ont-ils besoin de retrouver une continuité, d'entretenir une relation moins agressive avec leurs aînés.

» Le futur apparaît douteux, inquiétant. Les jeunes gens, les jeunes filles ne savent pas ce qu'ils vont faire. Peut-être le contact avec le passé peut-il leur servir dans le présent pour envisager l'avenir. »

— *Tout de même, au cœur du film existe l'histoire d'un amour manqué. A la fin des années 20, Carlo (qui n'est pas encore interprété par Vittorio Gassman), se fâche avec Adriana dont il est épris. Elle part pour Paris. Carlo épouse Béatrice, la sœur d'Adriana...*

— A chaque moment de notre vie, *dit Ettore Scola*, nous sommes appelés à décider quelque chose... qui est déjà décidé. Pour moi, le discours sur le libre arbitre — dont je ne veux pas abuser — n'est pas augustinien mais plutôt sartrien. L'existence humaine a des rythmes, des contraintes, des épisodes qu'on ne peut pas changer et qui font partie du cycle naturel. L'idée que Carlo aurait eu une autre vie s'il avait retenu Adriana dans l'escalier me fascine. Mais il ne pouvait pas la retenir.

» Outre les données réelles de la société italienne (les trois sœurs, tantes de Carlo, ne se marient pas, du fait que la première n'a pas trouvé à se caser; ensemble, elles représentent une force), il faut tenir compte du déterminisme.

» Pour interpréter les rôles de Béatrice et d'Adriana, j'avais eu un moment l'idée de prendre deux sœurs jumelles, mais cela aurait causé trop de difficultés. Et puis, je cherchais moins les ressemblances physiques que les ressemblances de caractère. Alors, deux jumelles... Pour en revenir à cette histoire d'amour, je crois que l'exceptionnel n'existe pas. »

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.


SYGMA/W. KAREL.

CINÉMA

Les sorties de la rentrée



Catherine Deneuve et Jean-Pierre Mocky



Arnold Schwarzenegger



Jean-Charles Tacchella avec les interprètes de son film.

« Agent trouble », de J.-P. Mocky

Crimes en gros

DANS ce paysage de neige, plus blanc que blanc, l'autocar Suzanne, gage rassurant d'explorations modestes, ressemble à un fantôme en panne. Pas étonnant, il est plein à ras bord de cadavres paisibles. Cinquante Français moyens tout à fait morts. Ça commence fort. C'est ce que se dit Adrien, routard écolo (Tom Novembre) au début du vingt-sixième film de Jean-Pierre Mocky. Adrien dépouille donc les excursionnistes de leurs biens, et ceux-ci – pour cause – ne réagissent pas.

En revanche, les responsables de l'insolite massacre se fâchent tout noir. Et exécutent Adrien. Comme dans un bon vieux polar d'Agatha Christie, l'enquête va être menée par la personne la moins armée pour ce sport dangereux, la tante du jeune défunt, ethnographe et fureteuse (Catherine Deneuve). Et alors. Et voilà. S'enchaînent des épisodes angoissants et drolatiques, l'hommage au suspens hitchcockien est patent, épatant, de réjouissantes bulles de méchanceté éclatent à tout propos, polluant joyeusement l'atmosphère.

Les tueurs sont « gay » ou cardiaques, les attachés de cabinet pas nets, les vétérinaires n'aiment pas les bêtes, les antiquaires sont boiteuses, les étudiantes se prostituent et on les tue, tout est à peu près normal mais pas tout à fait, le moindre décor de magasin de farces et attrapes tourne au cauchemar breughelien, on glisse, on dérape vers un quotidien décalé, le fantastique n'est pas loin.

Une fois de plus, chez Mocky, les comédiens sont à la fête : Richard Bohringer, féroce et fragile, Pierre Arditi, énigmatique et las, Sylvie Joly, pathétique, et, comme toujours, Dominique Lavanant, incroyablement authentique dans l'extravagance, d'une totale générosité avec les personnages qu'elle incarne, aussi médiocres soient-ils, formidable.

Et Catherine Deneuve ? Affublée d'une affreuse perruque rousse, portant lunettes (et malgré tout ravissante, évidemment), elle plonge dans cet emploi de composition comme on se projette vers un futur que l'on attend même si on le redoute. Un jour viendra, elle le sait, où son image de marmoréenne perfection se reflétera dans le miroir du temps qui passe. Déjà, ici, elle secoue le joug, elle anticipe, elle prévient : *« Ce n'est pas à moi que la première ride fera peur. Des rôles, j'en veux. J'en voudrai longtemps. »* Touchante crânerie. Vigoureux talent qu'*Agent trouble* exploite joliment.

Vers le dénouement, cependant, ça se gâte. Sa passion du brouillon reprend Mocky, irrépressible. Il ne peut pas, ne veut pas terminer un film comme tout le monde, par une conclusion. Son aura de marginal prolifique, d'anar iconoclaste, en souffrirait. Puisque cette fois un producteur, un bon, un vrai (Maurice Bernart), lui a donné les moyens de ne pas tourner au rabais, lui a permis de soigner l'image, le son, de se payer une musique « hollywoodienne » de Gabriel Yared, il a bien fallu que Mocky se débrouille pour rester fidèle à sa réputation de bâcleur inspiré. Il s'est débrouillé.

Les dix dernières minutes partent en eau de caniveau. Même pas trouble comme l'agent du titre. Opaque. On n'y voit plus rien. Le pourquoi du comment de l'hécatombe initiale ? Mocky s'en fout, il nous livre des bribes d'explications vaseuses et puis accroche le mot *Fin* vite fait. Est-ce si grave ? On a ri. On s'est diverti. On a oublié ses principaux soucis. Presque jusqu'au bout. Presque, c'est déjà beaucoup.

D. H.



TOUCHSTONE PICTURES 87

Shelley Long et Bette Midler

« Predator » et « Une chance pas croyable »

Beaux monstres à louer

COIFFÉ en brosse, menton crispé, soldat d'élite et néanmoins sans illusions, Arnold Schwarzenegger, chef d'un commando de têtes brûlées, débarque dans un QG. Là, il rencontre un Noir, un vieux copain passé à la CIA, autant dire devenu rond-de-cuir, mais n'ayant rien perdu de ses muscles. Aussi, pour fêter leurs retrouvailles, ils font un bras-de-fer. Gros plan traditionnel des biceps gonflés, veinés, de Schwarzenegger. Il gagne. *« Tu n'étais pas en Libye ? »,* lui demande son copain. *« Non, je suis un sauveteur, pas un assassin »,* répond-il, et tant pis pour son ami Reagan.

Cette haute pensée ne l'empêche d'ailleurs pas, après dix minutes de film, de massacrer littéralement un groupe de guérilleros réfugiés dans une jungle non identifiée d'Amérique latine. Disons, du côté du Nicaragua. Il faut dire que, envoyé en mission avec ses hommes pour ramener trois otages, il a découvert six cadavres écorchés, pendus par les pieds en haut d'un arbre. Il est écœuré, furieux.

Il ne vient pas à l'esprit des soldats d'élite que ces meurtres sauvages ne sont pas le fait des guérilleros, alors ils tuent, brûlent, saccagent. Ensuite, ils cherchent à rejoindre leur hélicoptère, emmenant avec eux une prisonnière. Elle est jeune et jolie, mais les Américains semblent avoir complètement évacué toute idée de relation homme/femme. Ils s'amusent avec des grossièretés de potaches, pas davantage. *Predator*, de John Mac Tiernan, est un film tout public. Dans l'état actuel de la lutte contre le SIDA, il s'agit de montrer le bon exemple.

Pour cette première partie, Schwarzenegger, comme d'habitude, se moque de Rambo, et en même temps, question vaillance, il n'a rien à lui envier. Suit la longue marche dans la forêt des Petits Poucets baroudeurs et de leur prisonnière. Paraphrase d'*Alien*, un danger inconnu les guette que pressent l'un d'eux, d'origine indienne. Une créature diabolique, qui se confond avec les jeux de lumière dans les feuillages, mais foudroie tout ce qui porte une arme et déchiquette les corps, les écorche, les pend par les pieds en haut des arbres.

La forêt insondable, ses pièges, ses bruits mystérieux, son perpétuel crépuscule brusquement déchiré par les éclats du soleil : le suspense est bien entretenu, on a peur. La créature invisible est terrifiante. Puis on l'entrevoit et, forcément, on a moins peur, d'autant plus que, par une étrange métamorphose, elle ressemble à n'importe quel robot.

A partir de là, on entre dans un délire entre BD et péplum : le treizième exploit d'Hercule, le combat singulier entre Schwarzenegger et la créature, qui essaie bien de communiquer mais ne se fait pas comprendre. Elle enlève son armure, des jets de vapeur jaillissent de ses oreilles. *« Tu as une sale gueule »,* constate Schwarzenegger. Une gueule étrange, mais finalement pas si vilaine, presque attendrissante, et en plus cette créature sait rire...

***

Action, suspense et rigolade, tout ça filmé et interprété comme s'il s'agissait d'une histoire sérieuse. Un vrai bon moment à passer avec Schwarzenegger et son monstre. Et aussi, si on y tient, avec un autre monstre, autrement redoutable, Bette Midler, plus hérissée, rousse et « coluchienne » que jamais dans *Une chance pas croyable,* d'Arthur Hiller.

Comédienne fauchée et inculte, elle prend par hasard des cours d'art dramatique chez un professeur exotique. Elle se trouve en rivalité avec Shelley Long, longue, fine, très PAN, très travailleuse, très ambitieuse. Elles sont toutes les deux – sans le savoir – amoureuses de Peter Coyote. C'est le seul élément crédible du film. Le reste est un puéril pastiche d'espionnage, prétexte à courses poursuites et criailleries des deux donzelles.

Chacune a ses sketches, le seul souci de la scénariste Leslie Dixon étant, semble-t-il, de ne pas faire de jalouse et de ne pas se compliquer la vie. Ce qui rappelle la vogue des films à duos, comme ceux avec Bing Crosby et Bob Hope, moins les chansons. Il y a du mouvement, un comique égrillard mais pas trop, des types de personnages bien caricaturés, comme l'ex-hippy alcoolique qui fait l'Indien pour touristes, Georges Carlin.

Quand même, si Leslie Dixon s'était juste un peu intéressée au film, on aurait pu mieux apprécier le charme acide et l'humour de Shelley Long, le tempérament électrique de Bette Midler pas très bien employé. Elle n'a pas grand-chose à faire, sinon courir et se déhancher, massive sur ses jambes minces (elle était enceinte quand elle a tourné).

Pourquoi des talents aussi explosifs que le sien, ou celui de Whoopee Goldberg, par exemple, ne trouvent-ils pas de scénarios à leur mesure ? Les Américains auraient-ils perdu le secret du burlesque ?

COLETTE GODARD.

« Travelling avant », de J.-C. Tacchella

Les « accros » de la pellicule

ILS sont trois fous de cinéma : Nino, Gilles et Donald. Ils passent leur temps dans les salles, à repérer les cadrages, les travellings et les panoramiques, les profondeurs de champ, comparant Hitchcock à Walsh ou Zinnemann à Preminger.

Jean-Charles Tacchella, l'auteur de *Travelling avant,* sait bien sûr ce qu'il raconte : lui aussi, comme ses trois mordus, a « appris » le cinéma en entrant au cinéma Marbeuf à 14 heures et en en sortant à minuit, ayant vu *Louisiana Story* cinq fois d'affilée, couvrant de notes son cahier de classe, quitte à revenir trois jours après pour bien voir comment Flaherty s'y est pris pour filmer les petites vagues que le derrick, en arrivant, projette sur les berges de l'étang.

Tacchella situe son film en 1948, il avait alors vingt ans et des poussières. Soit dit en passant, il ne pourrait plus aujourd'hui apprendre son métier en regardant faire les « pros », parce que les cinémas, aujourd'hui, dans leur presque totalité, ne sont plus permanents. Quand le film est commencé, après la corvée des bandes publicitaires et des caramels-menthe, les caissières bloquent la billetterie : entrée interdite, prière de revenir pour la séance suivante. La liberté d'accès aux salles n'est plus entière. C'est ici l'une des raisons du manque de talent et d'imagination de « certains » cinéastes.

Mais, en 1948, les trois mousquetaires de *Travelling avant* peuvent satisfaire leur boulimie, aux Agriculteurs, aux Ursulines et même, à partir de novembre, à la Cinémathèque de l'avenue de Messine, où Henri Langlois projette les films russes avec des sous-titres bulgares, un bonheur !

Nino et Gilles tirent le diable par la queue, ils sont « montés » du Midi, de Narbonne, par là, parce qu'à Paris il y a beaucoup plus de films, et en version originale (cela, ça n'a pas changé, Paris reste la seule ville du monde où l'on peut voir chaque semaine des centaines de films de partout).

Le troisième copain, Donald, est plus à l'aise, ses parents vivent là, il est à même d'aider un peu les deux autres. Et, bonne ficelle du scénario, ces garçons vont rencontrer deux jeunes femmes : l'une collectionne les bobines de films qui, entreposés dans un hangar, étaient destinés à la casse, et l'autre a pour parent un exploitant de salle de cinéma, genre bougon et généreux quand même.

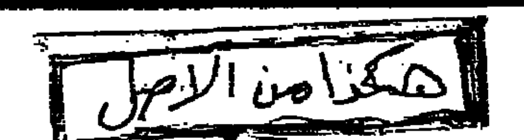
Le cinéma, pour une part, c'est une drogue. Un réel imaginaire. Des faisceaux de lumière qui vous arrivent dans le dos et qui vous renvoient dans le plexus des ombres, des voix. Les images et les sons du cinéma sont pourtant « naturalistes », surtout depuis que la pellicule est en couleurs (si le cinéma était de la peinture, on dirait que c'est de l'art « pompier »). Mais, en 1948, les films étaient encore en noir et blanc, ce n'était pas de l'académisme intégral. Et la lanterne magique, occulte, du cinéma, tout en vous révélant le monde vrai, vous en débranchait, par des voies mystérieuses. En sortant de voir un film de Rossellini, vous aviez appris quelque chose, mais, sous vos pieds, la terre du trottoir n'était pas tout à fait ferme.

Alors la vie recommence, celle de tous les jours : un lit pour dormir, une table pour manger, et le reste. La boulimie de cinéma change-t-elle la conscience de vivre, la compromet-elle ? C'est là le propos, passionnant, du film de Jean-Charles Tacchella, et ce propos est d'autant plus fouillé, cerné, que Tacchella non seulement fait preuve d'un « toucher » très rare de tous les tenants et aboutissants du cinéma, mais aussi dispose d'une « approche » extraordinaire de la vie intérieure des jeunes gens, les filles comme les garçons.

Tous les protagonistes du film ont une existence personnelle, un caractère, une âme singulière, et il faut dire que les acteurs – Thierry Frémont, Simon de la Brosse, Luc Lavandier, surtout, et Alix de Konopka, Françoise Caillaud et les autres – y sont pour beaucoup. Leur jeu n'est pas stéréotypé, ou genre ténébreux sans plus : ils sont remarquables.

Voici un film intelligent, émouvant, d'un regard juste, un film amical.

MICHEL COURNOT.





PATRIMOINE

L'exemple italien

Le cycle infernal de la restauration

Un peu partout en Europe on restaure les monuments dégradés. Avec perspicacité. L'Italie est dans ce domaine à la pointe de la réflexion comme de la pratique. Une question reste sans réponse : pourquoi entreprendre tant de travaux coûteux si l'accélération de la consommation touristique vient les anéantir ?

LES chefs-d'œuvre de la peinture, et surtout de la peinture murale, sont depuis quelques années l'objet d'interventions si nombreuses – parfois si spectaculaires en Italie – qu'on peut parler d'un phénomène général. Nouveau ? Non. Mais l'intervention plus ou moins bruyante des « sponsors » et l'orchestration médiatique qui la suit tendent à donner l'impression d'une mode. On s'interroge aussitôt : s'agit-il bien d'actions nécessaires et urgentes ?

L'extrême attention portée en Italie aux œuvres d'art fait qu'on s'inquiète tour à tour de leur état d'abandon, puis des risques d'un traitement malencontreux. Il y en a eu dans le passé. Aussi multiplie-t-on les expositions, les présentations, les discussions critiques. La péninsule devient comme un vaste centre de recherches – et de polémiques – sur les problèmes de restauration. Reste finalement, présente à tous les esprits, la question sérieuse entre toutes : les techniques modernes sont-elles fiables ? Leurs principes et leurs méthodes distinguent-ils radicalement – comme il le faudrait – les opérations présentes des interventions plus ou moins fautives du passé dont on se plaint.

Les ouvrages les plus célèbres ou les plus familiers sont depuis toujours les plus exposés aux manipulations du zèle. Même les marbres. Le merveilleux *David* adolescent de Michel-Ange semble avoir reçu d'assez bonne heure des rehauts d'or sur la chevelure et sur le feuillage dont on avait cru bon de couvrir les *genitalia* du héros biblique. On l'en a débarrassé par la suite, et nul n'y pense plus.

Ce n'est pas toujours si simple, comme le montre l'exposition des « Sculptures peintes » qui vient de s'ouvrir à Sienne (1). Les sculptures taillées dans le bois et entièrement revêtues de polychromie étaient la grande spécialité de la ville. Les crucifix ruisselant de « vrai » sang, les grands drapés bleu roi des madones ou écarlates des anges et des saints, répondaient à une recherche du tableau vivant, exigé par la piété et le goût réunis. Cela supposait – comme les documents le confirment – une étroite collaboration entre peintres et sculpteurs – et non les moindres, car il ne s'agit pas d'un art populaire au sens habituel (ATP, arts et traditions populaires) du mot. Mais ce qu'on admire aujourd'hui – l'accord des ors et des nappes de carmin, ces bleus sombres coupés de bandeaux damassés, cet éclat de la polychromie – est *toujours* – ou presque – le résultat de la restauration. Quarante pièces ont été réunies justement pour en faire apprécier le bien-fondé.



L'éloquence des murs

Objet de dévotion, orgueil de l'amour-propre régional, ces statues des quatorzième et quinzième siècles ont été au cours des générations régulièrement repeintes ; et, s'il leur survenait quelque accident, remaniées et réemployées. On a découvert dans une église de Sienne une statue, en peuplier, assez grande (1,44 mètre), peinte en blanc, qui avait tout l'air d'une allégorie néo-classique de la Foi. L'intuition et le savoir-faire jouant, on en a tiré une silhouette cambrée, aux drapés bleu et rouge (avec des lacunes), qui trouve sa place parmi les œuvres juvéniles de Jacopo della Quercia : une madone, très probablement. La restauration, exercice critique, explicite une découverte, appelée par le contexte historique. C'est là un cas extrême, mais il n'est pas si rare. Convaincus par les couleurs brillantes, nous ne pouvons plus supporter les bleus sales, les ocres foncés des figures – siennoises ou non – qui ne sont pas encore passées par la clinique des surintendances. Notre goût évolue plus qu'on ne croit en fonction de ces impératifs.



Médaillon. Chapelle Brancacci. Eglise des Carmes à Florence.

Nous sommes au pays de la fresque ; à la différence de la France, la tapisserie ne jouait en Italie qu'un rôle secondaire dans l'« habillage » des sanctuaires et des châteaux. On le comprend mieux que jamais devant le décor – récemment restauré grâce aux fonds du *Fondo per l'ambiente italiano* (2) – du château de la Manta, dans l'ancien marquisat de Saluces, au pied des Alpes. La salle baronnale est comme enveloppée de panneaux célébrant les preux et la vie de cour. Avec ses figures élégantes, qu'on dirait tirées d'un jeu de cartes princier, ce cycle exceptionnel illumine d'un coup la poétique des romans chevaleresques trente ou quarante ans avant la *Ballade des dames du temps jadis.* Mais les filets d'or et d'argent avaient disparu, les couleurs s'écaillaient, la surface peinte avait besoin d'être à la fois fixée et ranimée. Non repeinte. C'est ce qu'on a su faire.

Maintenant, il faut chaque fois une bonne âme, nous voulons dire une société généreuse, pour permettre les interventions salutaires. La maison Olivetti tient ici la vedette, tant à Milan, pour le grattage désespéré de l'épiderme de *la Cène* de Léonard – opération de longue haleine, – qu'à Florence, où s'achèvera cette année le nettoyage-restauration de la chapelle Brancacci, à l'église des Carmes, commencé en 1984. Cette seconde opération, dirigée par l'Institut national de Rome (professeur Baldini), plus facile à commenter, a eu davantage les honneurs de la presse et des médias : allait-on enlever tous les repeints du dix-septième siècle ? L'élimination du feuillage qui voilait le corps nu d'Adam fut présentée comme un événement. Il s'agissait, il est vrai, de l'Adam trapu de Masaccio.

Cette chapelle a toujours été l'une des plus visitées de Florence : un lieu de pèlerinage pour les peintres de la Renaissance, à commencer par Michel-Ange. Mais son décor a souffert : un incendie puis l'application d'un autel encombrant, qu'il a fallu arracher quand la restauration a été décidée. Des médaillons roses et clairs sont apparus. De toute façon, c'est une histoire compliquée, puisqu'il y a eu trois peintres, c'est-à-dire trois « mains », dont il vaut la peine de définir minutieusement la part : l'élégant Masolino reçoit la commande vers 1426 ; son aide, le robuste Masaccio, quitta brusquement le chantier en 1428 ; Filippino Lippi termina le tout avec aisance un demi-siècle plus tard. Texte difficile, où beaucoup de savants historiens se sont empêtrés, mais où le heurt des styles, les trouvailles et les compromis créent un ensemble d'autant plus saisissant que les détails apparaissent mieux. Un régal pour les amateurs.

Le microclimat de la Chambre des époux

Il ne faut pas négliger le chantier de Mantoue. D'accord avec les associations locales, l'Institut central de Rome est intervenu à la *Camera degli sposi* – la Chambre des époux – du château ducal. Cette salle cubique de 8 mètres de côté, située à la pointe de l'immense bloc du palais, est l'un des plus remarquables exemples de *camera picta,* salle à décoration totale. Deux des murs étaient couverts de panneaux de cuir (disparus) ; sur les deux autres, Mantegna avait figuré deux galeries de portraits d'une incroyable acuité en rapport avec deux événements flatteurs de l'histoire des Gonzague : au-dessus s'ouvre une voûte en trompe l'œil, pleine de dorures, étourdissante à souhait. Mais on la savait en mauvais état : humidité des murs ? Probable ; repeints fâcheux ? Comme d'habitude ; mais aussi une sorte d'anémie, des moisissures...

Les travaux, terminés au printemps, ont apporté deux informations notables. Le mur ouest, qui représente l'arrivée du cardinal dans le paysage le plus minéral et aigu qu'on ait jamais vu, est bien peint à fresque ; mais sur le mur nord, qui montre la famille ducale, l'analyse a révélé une technique mixte, plus un mélange à base d'huile passé *a secco* sur une préparation spéciale : ce n'est pas une fresque. Nous sommes en 1474. Le recours à cette technique mixte est tout à fait surprenant : elle explique un certain velouté des draperies et l'éclat des accessoires, et déconcerte tout le monde.

Mais les conciliabules qui ont conclu les travaux ont soulevé une autre question. Il y a vingt-cinq ans, le palais ducal recevait un peu moins de quarante mille visiteurs par an ; aujourd'hui, près de trois cent mille. Stimulés par la publicité touristique, ils ne supportent pas de ne pas faire un tour à la *camera picta,* même au bout du palais. Un ingénieur chargé du contrôle de l'atmosphère a constaté que celle-ci évolue dangereusement avec la succession des groupes. D'où la nécessité de procéder à un contrôle, qui doit logiquement conduire à restreindre le flux des visites.

C'est la première fois que, à la suite d'une étude particulièrement serrée, cette conclusion a pu être formulée. La notion de microclimat doit être associée à ce genre de chefs-d'œuvre ; ce qui exclut une consommation touristique intense, facteur d'altérations lentes et incurables. On se rappelle ce qui arriva il y a vingt ans à la grotte préhistorique de Lascaux : on l'a fermée et on a offert au public une copie parfaite : est-ce vers des solutions de ce genre qu'il faudra s'orienter ? On serait à la veille d'une incroyable révolution, s'il n'y a pas d'autre moyen d'échapper au cycle infernal des restaurations rendues périodiquement nécessaires par l'afflux incontrôlé des foules. Il y a là, désormais, une chaîne de problèmes difficiles à éluder.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) « Scultura dipinta » : œuvres des sculpteurs sur bois et des peintres de Sienne, 1200-1450. Quarante-six pièces, exposition organisée par Alessandro Bagnoli et Piero Torriti. Pinacothèque nationale de Sienne (jusqu'au 31 décembre).

(2) Association de protection et d'intervention pour les édifices et les espaces menacés de disparaître ou d'être dégradés, la FAI a son siège à Milan.

ARCHITECTURE

La Menil Collection à Houston

Chi va piano, va sano

Le bâtiment de la Menil Collection conçu par Renzo Piano a ouvert ses portes au début de l'été à Houston, Texas. On connaît en France l'ensemble rassemblé par la famille de Menil, puisqu'il a été exposé en partie au Grand Palais voici deux ans. Le travail de l'architecte Renzo Piano est à la hauteur de cette collection.

L'UNE des plus jolies chansons composées – par ceux qui ne l'aimaient pas – lors de la naissance du Centre Pompidou fut un hymne funèbre. Elle enterrait, d'un seul coup d'un seul, et la modernité, et la technologie, dont Beaubourg devait être à l'évidence le dernier et monstrueux avatar, dinosaure architectural qui marquait la fin de l'espèce. L'évolution de celle-ci devait pourtant se présenter de façon exactement inverse.

Dans la floraison d'écoles antagonistes qui marque les dix dernières années, l'« hyper-technologisme » s'est révélé l'une des voies les plus fécondes et les plus originales. Sinon la moins coûteuse... Ses chefs de file, Foster, Piano, Rogers, se sont souvent trouvés associés soit au sein d'agences, soit pour des projets particuliers (ainsi Piano et Rogers pour le Centre déjà nommé), avant d'adopter une conception du métier nettement plus individualiste.

Car ce qu'on imaginait être un groupe aux idées homogènes s'est révélé former une collection de talents aux inspirations différentes, voire aux principes contradictoires. L'élégance somptuaire de Foster pour la banque de Hongkong, la somptueuse désinvolture qui régit le siège imaginé par Rogers, soudainement expressionniste, pour la Lloyds de Londres, enfin le bâtiment de la Menil Collection, mécanique de précision conçue par Piano (associé, pour la circonstance, à Richard Fitzgerald, un architecte de Houston, et aidé par ses ingénieurs habituels : Ove Arup and Partners, Peter Rice, etc.). Voilà trois exemples qui montrent l'éclatement de l'« *esthétique technico-romantique* », pour reprendre l'utile expression d'un des *vade-mecum* de l'architecture moderne (1).

Expression d'autant plus utile qu'elle est décomposable. Comme si Foster était parti avec l'esthétique, Rogers avec le romantisme, et Piano avec la technique. C'est ce dernier, aujourd'hui, qui nous retient, pour avoir mis sa technique, précisément, au service de la collection de Menil. Celle-ci compte près de 10 000 pièces de toute nature, mais axées autour de quatre centres d'intérêt principal : Antiquité, art byzantin et médiéval, art primitif, vingtième siècle.

C'est ainsi qu'au Grand Palais on pouvait passer, comme on le fait à Houston, d'une statuette cycladique aux profondeurs d'Yves Klein, d'une sculpture de la côte nord-ouest de l'Amérique à une icône crétoise, ou à une peinture de Rothko... Rotkho dont une chapelle conserve d'ailleurs le nom, plutôt que celui des saints qui l'habitent, à deux pas du bâtiment de Piano.

Trois architectes avaient déjà été consultés, dont l'omniprésent Philip Johnson, auxquels Mme Dominique de Menil – *« un client difficile à comprendre mais qui savait bien ce qu'il voulait »*, confirme aujourd'hui l'architecte choisi – a finalement préféré la rigueur méthodique de l'Italien Renzo Piano. Loin de se spécialiser dans un genre défini (musées, HLM, églises, centrales nucléaires...), ce Génois d'origine a à son actif des projets d'essences très variées (2) ; à collection hétéroclite, architecte éclectique... Mme de Menil voulait un musée qui apparaisse petit de l'extérieur mais qui soit vaste à l'intérieur. Un musée qui soit un lieu *« de beauté et d'enchantement »*, *« où les objets puissent être envisagés à de multiples niveaux »*, *« où s'établisse une relation entre œuvres et leur présentation »*.

Les premières ébauches du projet Piano remontent à 1981. A l'inverse de Beaubourg et de son musée d'art moderne, le bâtiment devait préserver le secret des œuvres, et même celui de la collection, l'essentiel restant en réserve, tandis qu'un petit nombre de pièces, deux cents à trois cents, seraient tour à tour exposées. Un retour, en somme, aux origines du musée. La rigueur, cependant, n'exclut pas le chant de l'architecture. Une habitude classique nous porte à ne la percevoir que dans les styles et les formes, c'est-à-dire dans l'épaisseur de la construction : elle nous fait oublier ce que la subtilité d'une mécanique peut susciter de transparence et de richesse spatiale. *« L'architecture, pour qui je vendrais ma sœur »*, nous confiera d'ailleurs Piano, preuve italienne et verbale de la sensibilité tapie derrière le technicien.

Aux exigences du client s'ajoutaient celles du site et du climat très changeant de Houston. Il fallait que le bâtiment soit en mesure de résister aux cyclones du Texas, profite du soleil de l'Etat sans faire pour autant courir de risques aux œuvres, les milliers qui resteraient en réserve, comme les deux ou trois cents qui, tour à tour, auraient l'honneur des salles d'exposition. Pour les premières, l'abri tout trouvé, hermétique à souhait, fut placé au premier étage : une *Treasure house*, réserve à l'abri du soleil, où règne la lumière halogène. Les objets y sont jalousement protégés des agressions de la nature et des foules, tout en restant accessibles aux chercheurs ou aux groupes qui en font la demande.

Percher un coffre-fort au premier étage ne relevait pas d'un génie particulier. Il était plus complexe d'imaginer 100 000 pieds carrés de salles publiques et leurs équipements sophistiqués dans le quartier historique de Montrose, où s'est formée l'agglomération du dix-neuvième siècle. Le musée, en effet, se trouve entouré par ces maisons de bois, construites selon la technique du *balloon frame* (3), et qui nous sont devenues familières à travers les westerns. Préservées, quelquefois déplacées, celles-ci ont finalement donné comme un écrin au long bâtiment de Piano.

Faisant écho au paysage texan, auquel il reste largement ouvert, l'ensemble des parois extérieures a été traité en planches de cyprès, système d'isolation et de protection qui a fait ses preuves si l'on en croit l'entourage du musée. La couverture a fait l'objet d'une réponse plus technique : Trois cents « feuilles » de féro-ciment, retenues par une charpente tri-dimensionnelle en fonte ductile, et articulées pour répondre à l'instabilité caractérielle chronique du soleil. C'est sous ces vagues de ciment, qui assurent un éclairage naturel et clément aux plus fragiles des créations humaines, que sont dispersées, savamment, les deux cents œuvres simultanément présentées : chacune dispose ainsi de toute la place nécessaire pour être replacée dans son contexte.

A distance honorable, une *Energy House* (centrale d'énergie) rassemble toutes les machines utiles à l'heureuse transpiration et à la saine circulation d'un tel bâtiment. Ainsi, pas un bruit dans le musée sinon, pour les oreilles sensibles, celui de la circulation de l'eau. L'accumulation de tels détails laisse, par instant, penser que la perfection technique va chasser l'humain pour ne plus servir que les œuvres. Réponse de Renzo Piano : *« Il est temps de penser la modernité comme la normalité* (4). »

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) *Encyclopédie de l'architecture du vingtième siècle*, publiée sous la direction de Vittorio Magnago. Une nouvelle traduction, largement modifiée et augmentée, vient d'être publiée aux Editions Sers/Vilo.

(2) Pour s'en tenir aux plus récents : des bureaux à Montecchio Maggiore (Vicence), ou à Naples pour Olivetti ; la rénovation de locaux industriels pour le groupe Schlumberger, à Montrouge ; la mise en espace de l'exposition Calder, de Turin (1982), un « espace musical » provisoire pour le *Prométhée* de Luigi Nono, à Milan (1983-1984), le Palais des sports de Ravenne ou encore le fameux synchrotron de Grenoble, destiné à accélérer des particules flemmardes à partir de 1992.

(3) Technique de construction très rapide qui consiste à édifier d'abord une charpente sur laquelle sont ensuite clouées horizontalement des planches qui se recouvrent en partie à la manière de tuiles.

(4) Pour une réponse plus complète, on se reportera à l'ouvrage de Renzo Piano, écrit avec la collaboration de Frank Renevier : *Chantier ouvert au public*, Editions Artaud, coll. « Architectures », 1985, 170 F.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

ANTONIN ARTAUD. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 11 octobre.

VOIES DIVERSES. Acquisitions récentes du Musée national d'art moderne. Galeries contemporaines, r.-de-ch., mezzanines. Jusqu'au 30 août.

NOUVELLES TENDANCES : Les avant-gardes de la fin du XXe siècle. La mutation des styles. Galerie du CCI. Jusqu'au 8 septembre.

ILES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 21 septembre.

PAUL OUTERBRIDGE. Galerie du Forum, r.-de-ch. Jusqu'au 13 septembre.

HUGH FERRISS : METROPOLIS. Dessins d'architecture. CCI. Jusqu'au 14 septembre.

IL CORSO DEL COLTELLO. Claes Oldenburg ; Coosje Van Bruggen ; Franck O. Gehry. Forum. Galeries contemporaines. Jusqu'au 5 octobre.

L'AFRIQUE ET LA LETTRE. Panorama de cinquante systèmes d'écritures ou symbolismes graphiques. BPI. Jusqu'au 31 août.

Musées

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 janvier 1988.

CHARLES MATTON. Centre national de la photographie. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-30-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 45. Jusqu'au 14 septembre.

LES PRIMITIFS ITALIENS DU MUSÉE FRESCH D'AJACCIO. Jusqu'au 5 octobre. ORNEMANISTES DU XVe AU XVIIe SIÈCLE, gravures et dessins de la collection Edmond de Rothschild. Jusqu'au 21 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée provisoire quai des Tuileries, face au pont Royal (42-60-39-26). De 9 h 45 à 17 h.

PICASSO VU PAR BRASSAI. Musée Picasso (42-71-25-21). Sauf mardi, de 9 h 15 à 17 h 15, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 septembre.

PARIS 37. Cinquantenaire de l'exposition internationale des arts et des techniques dans la vie moderne. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 30 août.

L'ART INDÉPENDANT. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

KALTEX EN CHINE. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Musée des enfants (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

LUCIANO FABRO. Etat ; JOHN ARMLEDER. ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 septembre.

LA MARINE DE 1937 ; OCÉANS DES HOMMES. Musée de la marine. Palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 septembre.

IMAGES DE JARDINS. Musée national des monuments français, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15). Jusqu'au 1er octobre.

L'INVITATION AU VOYAGE. Autour de la donation Louis-Vuitton. Jusqu'au 30 août ; GILBERT LESSER. Affiches de théâtre. Jusqu'au 31 août. Musée des arts décoratifs, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Du mercredi au samedi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 17 h. Entrée : 20 F.

RARES AFFICHES 1900 des collections du musée. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

TRÉSORS DU TIBET, région autonome du Tibet-Chine. Muséum national d'histoire naturelle. Galerie de botanique, 57, rue Cuvier (43-36-19-09). Sauf mardi, de 11 h à 18 h 30 ; Samedi jusqu'à 20 h. Jusqu'au 31 octobre.

ANCIEN PÉROU : vie, pouvoir et mort. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en janvier 1988.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR, 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

PARIS. COUTURE ANNÉES 30. Palais Galliera, Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 20 septembre.

FABERGÉ, orfèvre à la cour des tsars. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (45-62-39-94). Jusqu'au 31 août.

MARBRES DE RODIN. Collection du musée. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

MERKADO. Centre bicentre. Jardin du musée. Jusqu'au 14 septembre.

LE SACRE : A PROPOS D'UN MILLÉNAIRE, 987-1987. Hôtel de Soubise, Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois. Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 12 octobre.

FIGURES D'UN TEMPS : LA IIIe RÉPUBLIQUE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h, le mercredi de 12 h à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

LE MARAIS. Mythe et réalité. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. Tous les jours de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

ÉLÉPHANTILLAGES. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

ZOLA PHOTOGRAPHE. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 août.

ILS S'EXPOSENT ! Les mécaniciens de l'imaginaire. Jusqu'au 30 août. LA LUMIÈRE DÉMASQUÉE. Jusqu'au 2 novembre. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h ; mercredi, de 12 h à 21 h ; Samedi, dimanche et jours fériés, de 12 h à 21 h.

MERMOZ. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (45-66-13-65). Jusqu'au 5 septembre.

PEINTURES POPULAIRES DU SÉNÉGAL. SOUWERES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 14 septembre.

PROJETS DE DUFY POUR LA FÉE ÉLECTRICITÉ. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (42-65-99-48). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 28 septembre.

DIEUX ET DÉESSES. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (45-48-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

Centres culturels

CORBU VU PAR. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 7 novembre.

COUP DE MISTRAL A MARSEILLE : Un été pour les arts plastiques. Centre national des arts plastiques, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). Jusqu'au 25 septembre.

KENZO TANGE, 40 ans d'urbanisme et d'architecture. École nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 20 septembre.

RAYMOND QUENEAU, REGARDS SUR PARIS. Salon d'accueil de l'Hôtel de ville, 29, rue de Rivoli. Tous les jours, sauf dimanches et fêtes, de 9 h 30 à 18 heures. Entrée gratuite. Jusqu'au 30 septembre.

LABOUREUR. Peintre graveur. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Jusqu'au 6 septembre.

LE MUSÉE D'IXELLES A PARIS. Centre Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Tous les jours de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.

JEAN MESSAGIER, rétrospective 1937-1987. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Du mardi au samedi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 5 septembre.

9 SCULPTEURS CANADIENS EN TOSCANE. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine. Sauf dimanche et lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

LE PEINTRE DEVANT SON MIROIR. 222 autoportraits. Collection Gérald Schürr. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf dimanche et lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 septembre.

AUDUBON, sa vie, son œuvre. Pavillon des arts du Parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). Jusqu'au 6 septembre.

ÆTHIOPIA, VESTIGES DE GLOIRE. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Jusqu'au 3 octobre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Vieira da Silva et Arpad Szenes. Musée Granet, place St-Jean-de-Malte. Jusqu'au 15 septembre : Mentor. Fondation Vasarely, 1, avenue Marcel-Pagnol. Jusqu'au 6 septembre ; Peter Klasen. Peintures 1960-1987. Présence contemporaine. Jusqu'au 30 août. Le retour au mur : Michelle de Launay. Musée des Tapisseries, 13, rue de la Molle (42-21-05-78). Jusqu'au 22 décembre.

ALBI. Rodin. Sculptures et aquarelles. Musée Toulouse-Lautrec (63-54-14-09). Jusqu'au 6 septembre.

ANGERS. Qu'est-ce qu'ils trament ? Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 30 septembre. Gleb. Peintures, tapisseries. Musée Jean-Lurçat, 4, boulevard Arago (41-87-41-06). Jusqu'au 30 août.

ANGOULÊME. Guy Le Meaux. Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte (45-92-34-10). Jusqu'au 26 septembre.

ANTIBES. Hans Hartung. Musée Picasso. Château Grimaldi (93-33-67-67). Jusqu'au 15 septembre.

AUBUSSON. Le Corbusier, l'œuvre tissé. Musée départemental de la tapisserie (55-66-33-06). Jusqu'au 7 septembre.

AUTUN. Bourgogne médiévale. La Mémoire du sol. 20 ans de recherches archéologiques. Hôtel de ville. Salle de réunions. Jusqu'au 27 septembre.

AVALLON. Biennale de la sculpture : César, les trente dernières années de son œuvre. Salle Saint-Pierre, collégiale St-Lazare. Jusqu'au 14 septembre.

AVIGNON. Gilles Aillaud, Edouard Arroyo et le théâtre. Grande chapelle du Palais des papes. Jusqu'au 30 septembre. Ado Chale. Palais des Papes. Salle de théologie. Jusqu'au 30 août.

BAYONNE. Quand la religion inspirait les dessins. Musée Bonnat (59-59-08-52). Jusqu'au 1er septembre.

BEAUVAIS. Les chasseurs de la préhistoire en Picardie. Musée départemental. Ancien palais épiscopal (64-45-13-60). Jusqu'au 27 août.

BELLAC. Vieira Da Silva. L'estampe. Maison des Vicaires (55-70-39-80). Jusqu'au 31 août.

BELLÊME. La piété populaire dans le Perche, de sainte Apolline à saint Sébastien. Musée départemental des arts et traditions populaires du Perche. Sainte-Gauburge en Saint-Cyr-la-Rosière (33-73-48-06). Jusqu'au 1er novembre.

BERNAY. La Sculpture dans l'Eure. 1820-1914. Salle capitulaire de l'abbaye. Place de la République (32-43-49-11). Jusqu'au 13 septembre.

BILLY. Louis Neillot, splendeur des étés bourbonnais. Mairie (70-43-50-14). Jusqu'au 31 août.

BIRON. Design au Danemark 1950-1987. Au château (47-42-09-15 ; Maison du Périgord à Paris). Jusqu'au 25 septembre.

BLOIS. Tapisseries de Lorjou. Musée des beaux-arts. Château (54-74-16-06). Jusqu'au 6 septembre.

BORDEAUX. Mario Merz. CAPC, Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 13 septembre ; « Italie, histoire d'une collection ». Musée et galerie des beaux-arts, cours d'Albret (56-90-91-60). Jusqu'au 1er septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Georges Noël : New-York/Paris, 1976-1987. Musée de Brou, salle capitulaire, 63, bd de Brou. Jusqu'au 15 septembre.

CAEN. Symbolique et botanique : le sens caché des tableaux de fleurs au dix-septième siècle. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 octobre.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de la peinture. Château-Musée. Jusqu'au 30 septembre.

CALAIS, Auguste Rodin : le monument des bourgeois de Calais et ses photographes. Musée de Calais, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 15 septembre.

CANNES. Marie Prassinos. Rétrospective 1950-1970. La Malmaison, 47 La Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 21 septembre.

CARCASSONNE. Chypre, la vie quotidienne sous les rois Lusignan. Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun (68-47-80-90). Jusqu'au 31 août ; Seattle style. 12 peintres du nord-ouest des Etats-Unis. Tours narbonnaises de la Cité. Jusqu'au 31 août ; François Bricq : Séquences-interférences-reflets. Musée des beaux-arts. 1, rue de Verdun (68-47-80-90). Jusqu'au 31 août.

CASE DE PENE. 68-86 : Made in France. Château de Jau, RN 117 (68-64-11-38). Jusqu'au 15 septembre.

CASTRES. Picasso chez Goya. Musée Goya, place de la République (63-59-92-44). Jusqu'au 29 août.

CATEAU-CAMBRÉSIS. Henri Matisse. Pasiphaé, chant de Minos. Jusqu'au 4 octobre. Objets de verre : Dale Chihuly. Jusqu'au 20 septembre. Musée Matisse. Palais Fénelon (27-84-13-15).

CERET. Ben ; B. Pagès. Musée d'art moderne, rue Joseph-Parayre (68-87-27-76). Jusqu'au 15 septembre.

CHAMBORD. Œuvres de la Collection Maeght. Château (54-20-34-86). Jusqu'au 30 août.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES. Patrick Baillet. Musée Rimbaud. Le vieux moulin (24-33-31-64). Jusq'au 13 septembre.

CHARTRES. Vlaminck : Le peintre et la critique. Musée des beaux-arts, 29, Cloître-Notre-Dame. (37-36-41-39) Jusqu'au 28 octobre.

CHATEAUROUX. Quatrième biennale de la céramique. Les cordeliers (54-27-26-31). Jusqu'au 31 août.

COLMAR. Alberto Magnelli. Musée d'Unterlinden (89-41-89-23). Jusqu'au 27 septembre.

DIEPPE. « Les éléphants sont parmi nous. » Château-musée de Dieppe. Jusqu'au 30 septembre.

DUNKERQUE. Luciano Castelli. Musée d'art contemporain. Avenue des Bains (28-59-21-65). Jusqu'au 28 septembre.

EVREUX. Jacques Poli. Musée de l'ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau (32-39-34-35). Jusqu'au 25 septembre.

FONTAINE-DE-VAUCLUSE. L'inclémence lointaine. (Manuscrits, livres, estampes de Braque, Giacometti, etc.) Musée Pétrarque, rive gauche de la Sorgue (90-20-37-20). Jusqu'au 30 septembre.

FONTEVRAULT. Lili Dujourie et Jean Munoz. Sculptures. Abbaye royale. Jusqu'au 30 août.

GINALS. Abbaye de Beaulieu. (63-67-06-84). Nouvelles tapisseries, broderies, sculptures textiles et tentures. Jusqu'au 13 septembre.

GRANVILLE. Christian Dior, « L'autre lui-même ». Musée Richard-Anacréon. Jusqu'au 21 septembre.

GRENOBLE. Cesar Domela. John Armleder. Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 14 septembre ; Jean-Luc Vilmouth. Local time. Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 13 septembre.

GUEBWILLER. Regards, artistes connus et méconnus. Musée du Florival (89-74-22-89). Jusqu'au 31 octobre. Hommage à Pierre Lévy. Hôtel du Florival. Août.

ISSOIRE. Matta : œuvres récentes. Centre culturel N. Pomel. Jusqu'au 13 septembre.

JOIGNY. Le peintre et l'enfant. Atelier Cantoisel, 32, rue Montant-au-Palais (86-62-08-65). Jusqu'au 13 septembre.

LABEGE-INNOPOLE. La vérité par Ben. Centre régional d'art contemporain. Jusqu'au 6 septembre.

LACHASSAGNE. Lyon-Japon. La Cuvée, Centre d'art actuel. Jusqu'au 21 septembre.

LIBOURNE. Jean-Marie Poumeyrol. Centre culturel du Carmel. Allées Robert-Boulin (57-51-15-00). Jusqu'au 31 août.

LIMOGES. René Feurer. Chapelle du grand-séminaire, 15, rue Eugène-Varlin (55-30-39-79). Jusqu'à fin septembre.

LISIEUX. Bon anniversaire, Monsieur Guizot. Musée de l'église Saint-Jacques. Jusqu'au 15 octobre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Otto Dix : Rétrospective. Hôtel Donadeï de Campredon, 20, rue du Dr-Tallet. Jusqu'au 18 octobre.

LILLE. Turin 1965-1987 : Arte povera, l'art pauvre dans les collections publiques. Musée de l'hospice Comtesse. Jusqu'au 30 août.

LOCMINE. Keith Sonnier. Centre d'art contemporain, domaine de Kergeuhennec, Bignan (97-60-21-19). Jusqu'au 30 août.

LUNEVILLE. Alfred Renaudin. Musée du château (83-73-18-27). Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Alan Charlton ; Rob Scholte. Musée Saint-Pierre, 20, place des Terreaux (78-28-07-66). Jusqu'au 2 septembre.

MACON. Christine Coblentz. Espaces non identifiés. Musée des Ursulines, 5, rue des Ursulines (85-38-18-84). Jusqu'au 5 septembre.

MARSEILLE. Le Corbusier et la Méditerranée. Centre de la Vieille-Charité. (91-90-81-92). Jusqu'au 27 septembre ; Louis Soutter. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75) ; Jusqu'au 27 septembre. Tissu et vêtement. 5 000 ans de savoir-faire. Jusqu'au 30 août ; Parcours de limites. Photographies de Jacky Halter ; 3 140 mètres carrés sur le Vieux-Port. Jusqu'au 30 septembre. Musée d'histoire. Centre Bourse (91-90-42-22).

MORLAIX. Jean Deyrolle, 1911-1967 ; Peintures Paul Serusier, 1864-1967. Rétrospective. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98-88-38-96). Jusqu'au 6 octobre.

MULHOUSE. Sélection des acquisitions 1985-1986 du FRAC-Alsace. Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell (89-35-58-46). Jusqu'au 6 septembre.

NANCY. L'illustration journal universel : un siècle de vie française. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 31 août.

NANTES. Max Ernst. Histoires de forêt. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 6 septembre.

NICE. Giambattista Tiepolo. Musée Matisse, 164, avenue des Arènes (93-53-17-70). Jusqu'au 30 septembre ; Marc Chagall. Œuvre gravé. Musée national Message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (93-81-75-75). Jusqu'au 5 octobre ; Claudio Parmiggiani. A lune spenta. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (93-84-40-04). Jusqu'au 13 septembre ; Karel Appel. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) ; galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 30 septembre.

NIMES. Italie hors d'Italie. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (66-67-38-21). Jusqu'au 30 septembre.

ORLÉANS. Lucien Fleury. Musée des beaux-arts, 1, place de la République (38-37-39-22). Jusqu'au 25 septembre.

PERPIGNAN. Soulages. Musée Hyacinthe Rigaud, 16, rue de l'Ange (68-61-66-30). Jusqu'au 15 septembre.

POITIERS. Romaine Brooks (1874-1970). Musée Sainte-Croix, 61, rue Saint-Simplicien (49-41-07-53). Jusqu'à fin septembre.

PONT-AVEN. Rétrospective Emile Jourdan. Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville (98-06-14-43). Jusqu'au 1er octobre.

PONTOISE. Œuvre sur papier (XXe siècle). Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 13 septembre ; Maximilien Luce. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40-17). Jusqu'au 13 septembre.

RAMATUELLE. Objets de fouilles du Kommland ; Pérou, art précolombien. Galerie Bernard. Quartier de la Pinède (94-79-21-57). Jusqu'à fin septembre.

RENNES. Première idée : œuvres préparatoires/œuvres inachevées, de la Renaissance à nos jours. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85). Jusqu'au 14 septembre.

LE REVEST. Carrefour international des estampes. Château de la Tour d'Aignes (90-77-40-50). Jusqu'au 30 août.

ROCHECHOUART. Le regard du dormeur. Château (55-77-42-81). Jusqu'au 20 septembre.

LA ROCHE-SUR-YON. 1960-1970 : 28 œuvres du musée de Saint-Etienne. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (51-05-54-23). Jusqu'au 31 août.

LA ROCHELLE. Io Marchand. Musée du Nouveau Monde, 10, rue Fleuriau (46-41-46-50) ; Salle de l'Oratoire (46-41-46-50). Jusqu'au 6 septembre ; Christian Jaccard : Mille et un objets (1971-1986). Maison de la Culture, 4, rue Saint-Jean-du-Perot (46-50-57-57). Jusqu'au 20 septembre.

ROMANS. Elisabeth Ballet ; Jacqueline Dauriac ; Juan Munoz ; Panamarenko. Musée. Jusqu'au 30 août.

LES SABLES-D'OLONNE. Glen Baxter ; Alberto Savinio : Dessins. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (51-32-01-16). Jusqu'au 27 septembre.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE. Vingt-sept artistes exposent. Château. Jusqu'au 30 août.

SAINT-GOAZEC. Rétrospective Coulloc'h. Château de Trévarez (98-26-82-79). Jusqu'au 28 septembre.

SAINT - GUILHEM - LE - DÉSERT. L. Aillaud ; A. Mahias ; F. Rieti. Le désert imaginaire. Chapelle des Pénitents blancs (67-57-77-22). Jusqu'au 31 août.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. A la rencontre de Jacques Prévert. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 4 octobre.

SAINT-SAVIN. Hommage à John Craven. Salles de l'ancienne abbaye. Jusqu'au 30 août.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE. Mario Prassinos : arbres et forêts. Fondation Mario-Prassinos. Hôtel de Sade (90-92-35-13). Jusqu'au 2 novembre.

SAINT-SAVIN. Hommage à John Craven. Salles de l'ancienne abbaye. Jusqu'au 30 août.

SANCEY-LE-GRAND. Gustave Courbet. Château de Belvoir. Jusqu'au 30 août.

STRASBOURG. Le Corbusier et l'esprit nouveau. Musée d'art moderne. Ancienne douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 13 septembre ; Mythos-Berlin. Transit. 4, place Austerlitz. Jusqu'au 16 septembre.

TARASCON. Madeleine Luka. Cloître des Cordeliers (90-91-00-07). Jusqu'au 30 août.

THONON-LES-BAINS. Actu'Art 87. Galerie Petersen, place du Château (50-71-78-97). Jusqu'au 12 septembre.

TOULON. Louis Cane inédit ; Jean Budz. Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 9 septembre ; L'Aéronavale. Hommage. Mairie d'honneur. Carré du Port (94-36-33-91). Jusqu'au 5 septembre.

TOULOUSE. Karel Appel : l'œuvre sur papier. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (61-22-21-82). Jusqu'au 31 août ; Les gladiateurs. Musée Saint-Raymond. Place Saint-Sernin. Jusqu'au 13 septembre.

TOURCOING. Antoine Semerare 1976-1987. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer. Jusqu'au 16 novembre.

TOURS. Autour de Brahms : gravures de Max Klinger. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (47-05-68-73). Jusqu'au 31 août.

TROUVILLE. L'art et les biscuits, la publicité de la manufacture Lefèvre de 1880 à 1920. Musée Villa Montebello, 64, rue du Général-Leclerc (31-88-16-26). Jusqu'au 28 septembre.

VERNON. L'oiseau dans les collections du musée. Musée municipal A.-G. Poulain. Rue du Pont (32-21-01-81). Jusqu'au 30 septembre.

VILLEURBANNE. François Perrodin. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 31 août.

هكذا من الاصل

FESTIVALS

Festival estival de Paris
(48-04-98-01)

Jeudi 20, Maison de Radio-France, Grand auditorium, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : A. Paris. (Ravel-Roussel).

Vendredi 21, église Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : M. Chapuis (Titelouze. Grigny, Dandrieu, Buxtehude, Bach). Auditorium des Halles, 19 h : Saint E. Satie, compositeur de musique.

Samedi 22, Auditorium des Halles, 20 h 30 : voir le 21 à 19 h. Maison de Radio-France, Grand Auditorium, 15 h : Final du VIII[e] concours International de Clavecin de Paris, avec les Musiciens du Louvre.

Dimanche 23, Maisons-Laffitte, Château, 17 h 30 : E. Ferré (Renaissance italienne et anglaise).

Lundi 24, Eglise St-Séverin, 20 h 30 : ensemble vocal Grégor (Polyphonie du siècle d'or espagnol).

Mardi 25, Auditorium des halles, 19 h : G. Malcom (Haendel).

Auvergne

LA CHAISE-DIEU, XXI[e] Festival de musique française (71-09-48-28), Abbatiale ; le 25, 21 h 15 : G. Cziffra.

Bourgogne

SAINT-FARGEAU, Château (86-74-05-67), le 23 à 20 h 30 : P. Roge (Beethoven, Mozart, Schumann, Debussy, Stravinsky).

Bretagne

FOUGÈRES, Enclos Saint-Sulpice (99-94-12-20), le 27 à 21 h : Gilles de Rais, le massacre des innocents.

LANNION, XX[e] Festival international d'orgue et de musique (96-37-07-35).

Centre

CLUIS, Forteresse (54-31-23-57), 21 h 30 : François Villon (dern. le 23).

GARGILESSE, XX[e] Festival (54-47-83-11). Eglise romane, le 21 à 16 h : Concert des élèves de l'Académie internationale de Harpe de Gargilesse ; le 22 à 18 h : Ensemble Jacques Moderne (musique des cours européennes du XVI[e] s.). Ensemble vocal à Sei Voci, Châteauroux, Conservatoire de musique, à partir du 23 : IV[e] Concours international de Harpe.

Champagne-Ardenne

REIMS, Festival, Cathédrale de lumière (26-47-25-69), les 26, 27 à 22 h : Apocalypse ; le 22, à 23 h 45 : Cathédrale de lumière ; les 21, 22 à 22 h : Cathédrale des sacres.

Languedoc-Roussillon

LAMALOU-LES-BAINS, Festival d'opérettes (67-95-67-35), Théâtre du casino, les 21, 22, 23 à 21 h : Trois valses (Straus).

Midi-Pyrénées

ASSIER, Château (65-40-56-27), le 15 : Festival de jazz.

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES, Festival (61-88-32-00), cathédrale, le 22 à 21 h 30 : J.P. Brosse (Bach).

CONQUES (65-68-11-43), abbatiale, le 23 à 21 h : M. Bouvard, A. Cure.

DURAS, Château (53-83-70-18), 20 h 45 ; le 22, Hommage à Marcel Landowski ; le 26 : Nuit lyrique de l'opérette (Bizet, Cavallo, Puccini, Verdi, Messager...).

Normandie

SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY, Moulin d'Andé (32-59-90-89), le 22 à 20 h : Kun Woo Paik (Messiaen) ; le 23 à 16 h : Concert des participants du stage piano, dir. C. Zérah.

Provence / Côte-d'Azur

LA ROQUE-D'ANTHERON (42-50-51-15), le 21 à 21 h 30 : H. Henck (Koechlin) ; le 22 à 21 h 30 : A. de Larrocha (Beethoven, Granados) ; le 23 à 18 h : R. Woodward (Barraqué, Boulez) ; le 23 à 21 h30 : K. et M. Labeque.

LUBERON, Festival international de quatuors à cordes (90-72-36-72) ; Eglise de Roussillon, le 21 à 20 h : Quatuor Ysaye, P. Moragues (Mozart, Stravinsky) ; Abbaye de Silvacane, le 22 à 20 h : idem. ; Eglise de Goult, le 24 à 20 h : idem.

Rhône-Alpes

PLAINE (50-90-80-01), le 21 à 19 h 30 : S. Gazeau à 21 h 30 : Orchestre symphonique du Festival de Flaine, dir. L. Petitgirard.

LES FILMS NOUVEAUX

AGENT TROUBLE. Film français de J.-P. Mocky : Gaumont Halles, 1[er] (42-97-49-70) ; Grand Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6[e] (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8[e] (43-59-29-46) ; George-V, 8[e] (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13[e] (43-27-84-50) ; Miramar, 14[e] (43-20-89-52) ; 7 Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18[e] (45-22-46-01) ; Gambetta, 20[e] (46-36-10-96).

ALERTE SUR WASHINGTON. Film américain de Mickael Farkas, vo : Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08). Vf : Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13[e] (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).

LA FAMILLE. Film italien de E. Scola : vo : Gaumont Halles, 1[er] (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; Pagode, 7[e] (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8[e] (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (43-57-40-81) ; Bienvenue Montparnasse, 14[e] (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06). Vf : Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; Fauvette, 13[e] (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 13[e] (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01)

LES FOUS DE BASSAN. Film franco-canadien de Y. Simoneau : Forum Arc-en-Ciel, 1[er] (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 13[e] (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).

NEUVILLE MA BELLE. Film suisse de Mac Kelly : Triomphe, 8[e] (45-62-45-76).

PERSONAL SERVICES (*). Film britannique de T. Jones, vo : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40). Vf : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 13[e] (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Images, 18[e] (45-22-47-94).

PLAISIRS DE FEMMES (*). Film italien de G. Soldati, vo : Triomphe, 8[e] (45-62-45-76). Vf : UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (45-79-33-00).

PREDATOR (*). Film américain de J. MC Tiernan, vo : Forum Horizon, 1[er], (45-08-57-57) ; Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8[e] (45-63-16-16) ; vf : Impérial, 2[e] (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18[e] (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19[e] (42-06-79-79) ; Gambetta, 20[e] (46-36-10-96).

RAINING IN THE MOUNTAIN. Fim de Hong-Kong de King-Hu, vo : Cluny, 5[e] (43-54-07-76) ; Reflet Balzac, 8[e] (45-61-10-60) ; Bastille, 11[e] (43-42-16-80).

RÉSIDENCE SURVEILLÉE. Fim français de F. Compain : Forum Arc-en-Ciel, 1[er] (42-97-53-74) ; George V, 8[e] (45-62-41-46) ; Maxeville, 9[e] (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Galaxie, 13[e] (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (45-79-33-00).

TRAVELLING AVANT. Fim français de J.C. Tacchella : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; Pagode, 7[e] (47-05-12-15) ; UGC Champs Elysées, 8[e] (54-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Maillot, 17[e] (47-48-06–06) ; Images, 18[e] (45-22-47-94).

UNE CHANCE PAS CROYABLE. Film américain de A. Miller, vo : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; Biarritz, 8[e] (45-62-20-40). Vf : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Images, 18[e] (45-22-47-94).

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 19 août

TF 1

20.40 Feuilleton : Dallas. Quand tout a commencé (1[re] partie). **21.40 Feuilleton : Le gerfaut.** De Marion Sarraut, d'après le roman de Juliette Benzoni. Avec Laurent Le Doyen, Marianne Anska (7[e] épisode.) **22.55 Journal. 23.15 Série : Les envahisseurs.** Les possédés. **0.05 Court métrage.** L'amour de l'autre, de Daniel Ziskind.

A 2

20.30 L'heure de vérité. Invité : Harlem Désir. Le président de SOS-Racisme répondra aux questions de François-Henri de Virieu, A. Duhamel, A. du Roy. **21.50 Profession comique.** Pierre Mondy. **22.45 Athlétisme.** Meeting international de Zurich. **0.15 Journal.**

FR 3

20.30 Variétés : Discos d'or, Sous le soleil de la Côte d'Azur. Avec Corynne Charby, David et Jonathan, Gérard Blanc, Jackie Quartz, Johnny Hallyday, Marie Myriam, El Chato, Jérôme Pijon. **21.45 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Guantanamo, la baie des Yankees. **22.30 Journal. 23.00 Comédie musicale : Le cantique des cantines.** ▶ D'Emmanuel Laurent, avec Cheik Doukoure, Jean-Marc Avocat. Premier acte : Le grillé et le bouilli. **0.00 Natation synchronisée.** Championnat d'Europe : Eliminatoires solo. **0.15 Prélude à la nuit.** Emek, de Mark Lavri ; Avanaguila, de Givéon Uri, par l'Ensemble Meir Shfeya.

CANAL PLUS

20.55 Cinéma : Les brutes dans la ville. ■ Film américain de Robert Parrish (1971). Avec Stella Stevens, Telly Salavas, Robert Shaw, Martin Landau... *Dans un petit village du Mexique, une jeune veuve cherche à faire la lumière sur la mort de son mari. Vieux routier d'Hollywood, Robert Parrish s'est contenté, pour ses derniers films, de montrer son savoir-faire dans des scripts d'intérêt moyen.* Les brutes dans la ville *ne vaut pas un western d'Anthony Mann, mais s'élève nettement au-dessus de la production spaghetti moyenne.* **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Cinq jours ce printemps-là** ■■ Film américain de Fred Zinnemann (1982). Avec Sean Connery, Betsy Brantley, Lambert Wilson, Isabel Dean. **0.15 Cinéma : Opera do malandro.** ■■ Film franco-brésilien de Romy Guerra (1985). Avec Edson Celulari, Claudio Ohana, Elsa Ramalho (v.-o.). **2.00 Documentaire : Le chasseur silencieux.**

LA 5

20.25 Téléfilm : Qu'est-il arrivé au bébé de Rosemary ? *Un enfant doué de pouvoirs surnaturels effrayants.* **22.00 Série : Mission impossible. 22.55 Série : Les cinq dernières minutes** (rediff.). **0.25 Téléfilm : Le fantôme du vol 401. 2.00 Série : Supercopter** (rediff.).**2.45 Les globe-trotters.**

M 6

20.30 Série : Les routes du paradis. La grande classe (1[re] partie). **21.20 Série : Falcon Crest.** La dénonciation. **22.10 Journal. 22.25 Téléfilm : Enlèvement à Nashville.** De James L. Connay. Avec Jeff Conaway, Slim Pickens, Dianne Kay. *Un chanteur de country music venu donné un concert dans une prison de femmes est pris en otage par des détenues.* **0.00 Série : Les espions.** Le pont des espions. **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. José Javorsck. **21.15 Cinq psychanalyses de Freud.** 3. Le petit Hans. **22.15 Musique : 7[e] Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron** (enregistré le 10 août 1987 au parc de Florans) : Sonate n° 3 en fa dièse mineur opus 23, 4 études pour piano, Sonate n° 7 « La messe blanche » opus 64, Sonate n° 4 en fa dièse majeur opus 30, Prélude pour piano n° 2 opus 59, Fantaisie pour piano en si mineur opus 28, Sonate pour piano n° 10 opus 70, de Scriabine, par Roland Pontinen. **23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 2 août 1987 à Salzbourg) : Symphonie n° 40 en sol mineur K550, de Mozart ; Das Lied von der Erde, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Carlo Maria Giulini, solistes : Brigitte Fassbänder, mezzo-soprano, Francisco Araiza, ténor ; à 22.00. Première symphonie en si bémol majeur op. 38 « Le printemps », de Schumann ; à 23.05 Dichterliebe, op. 48 ; Quatuor à cordes op. 41 n° 3 en la mineur, de Schumann. **0.00 Le club du jazz.**

Jeudi 20 août

TF 1

13.50 Feuilleton : Les hommes de Rose. (4[e] épisode). **14.45 Croque-vacances.** Calimero ; Bricolage ; Tintin et le trésor de Rackham le Rouge ; Infos magazine ; Les gourmandises de Pierrot ; Alice au pays des merveilles ; L'île des rescapés ; Variétés : Dorothée. **15.15 Quarté à Vincennes. 15.30 Croque-vacances** (suite). **16.30 Variétés : Des clips dans mon 4 heures.** David Bowie ; Charlélie Couture ; Sabine Paturel ; Billy Idol ; Peter Gabriel. **17.05 Feuilleton : Les Buddenbrook.** (7[e] épisode). **18.00 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.15 Série : Mannix.** Pour une signature. **19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.35 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Feuilleton : Le souffle de la guerre.** De Dan Curtis, d'après le roman de Herman Wouk, avec Robert Mitchum, Alice Doc Graw, Jan Michael Vincent (7[e] épisode). **22.15 Variétés : Spectacle Thiéfaine.** Hubert Félix Thiéfaine au Zénith en octobre 1985. **23.10 Journal. 23.30 Série : Les envahisseurs.** Contre-attaque.

A 2

13.45 Téléfilm : Ellis Island, les portes de l'espoir. De Jerry London, d'après le roman de Fred Mustard Stewart (dernière partie). **15.30 Feuilleton : Rue Carnot. 15.55 Sports été.** Natation : championnat d'Europe à Strasbourg (plongeon de haut vol femmes ; 400 m. femmes ; 100 m. hommes ; 100 m. dos femmes ; 200 m. dos hommes ; relais 4 × 100 m. femmes). **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Hôtel de la plage.** □ Film français de Michel Lang (1978). Avec Daniel Ceccaldi, Myriam Boyer, Guy Marchand, Francis Lemaire. *Au mois d'août, une bande de vacanciers se retrouve à l'Hôtel de la plage : des idylles se nouent, chez les adolescents, mais aussi chez leurs parents... Michel Lang, lancé par « A nous les petites Anglaises », s'est adapté au style de son producteur, Marcel Dassault ; il a réalisé un film de vacances, pour le public familial ; ça pourrait être charmant, c'est insipide, pas toujours d'un goût exquis, et platement mis en scène.* **22.15 Documentaire : Les maîtres français de la métamorphose.** ▶ D'Alain Plagne. *Maquilleurs, prothésistes, chirurgiens esthétiques dévoilent les secrets de l'art.* **23.10 Documentaire : Le corps vivant.** La vie avant la naissance (1[re] partie). **23.40 Journal.**

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les livres de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. 14.55 Carte postale. 15.10 Les papies, les mamies de la 3. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Variétés. 16.15 Le tube de l'été. 16.25 Sélection Miss France. 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Mickey, Donald et Cie. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Corsaires et flibustiers. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 Téléfilm : La course à la vérité.** De Michaël Ritchie. Avec Darren McGauvin, Sean Garrison. **22.05 Journal. 22.30 Magazine : Décibels.** Rock français : Fixed up, City Kids, Les Innocents, Passion Fodder, Carte de séjour, Splash, Babylon Fighters. **23.15 Natation synchronisée. 23.30 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : Les diplômés du dernier rang. □ Film français de Christian Gion (1982). Avec Michel Galabru. **15.50 Cinéma : Colonel Redl.** ■■■ Film germano-hongrois d'Istvan Szabo (1984). Avec Klaus-Maria Brandauer, H.C. Blech. **17.45 Cabou cadin. 18.05 Série : Flash Gordon. 18.30 Flash d'informations. 18.32 Top 50. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : La gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Série : Stalag 13. 20.30 Cinéma : La Bible ne fait pas le moine** □ Film américain de Marty Feldman (1980). Avec Marty Feldman. **22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : C'est facile et ça peut rapporter 20 ans** □ Film français de Jean Luret (1983). Avec Michel Galabru. *Un moine parcourt le monde hostile pour sauver son monastère de la faillite : il va partir en guerre contre le mal. Par l'un des interprètes favoris de Mel Brooks, mais sans Mel Brooks. Cette satire (pas trop méchante) de la religion n'est, malheureusement, pas vraiment drôle.* **23.35 Cinéma : Contes immoraux.** ■ Film français de Walérian Borowczyk (1974). Avec Lise Danvers, Fabrice Lucchini. **1.10 Cinéma : Beau temps mais orageux en fin de journée.** ■ Film français de Gérard Frot-Coutaz (1986). Avec Micheline Presle, Claude Pieplu. **2.35 Série : Captain Nice.**

LA 5

12.55 Série : Mission impossible (rediff). **13.45 Série : Arabesque. 14.35 Série : Les cinq dernières minutes. 16.10 Série : Les globe-trotters. 16.35 Le temps des copains. 17.00 Série : Happy days. 17.30 Série : Drôle de vie. 17.55 Série : Wonder woman. 18.45 Série : Shérif, fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Série : Maigret. 21.55 Série : Le renard.** Nouvelle série allemande de cent épisodes. 1. L'héritage de Marholm. **22.55 Série : Mission impossible. 23.45 Les cinq dernières minutes. 1.20 Téléfilm : Qu'est-il arrivé au bébé de Rosemary ?.**

M 6

13.30 Série : Les espions (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM.** Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.20 Hit, hit, hit, hourra !** (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure.** L'Indonésie (3[e] partie). **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** L'appel. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Le choix d'une vie. **19.30 Série : L'homme au katana** Révolte à Old Point. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Marcus Welby.** Mon nom est Paul. **21.20 Série : Falcon Crest.** Le départ de Cole. **22.10 Journal. 22.25 Cinéma : Branquignol.** ■ Film français de Robert Dhéry (1949). Avec Robert Dhéry. *Une troupe monte un spectacle pour les fiançailles d'un châtelain : mais les numéros tournent à la catastrophe. Le film est inclassable ; l'humour de Dhéry est unique, fondé à la fois sur une gentille satire du Français moyen et un goût du burlesque absurde à la façon d'« Helzapoppin ». « Branquignol » est le premier film qui matérialisa cet esprit, révélant une équipe de comédiens. Certains côtés sont franchement démodés, mais le tout se regarde avec nostalgie et indulgence.* **23.55 Série : Marcus Welby** (rediff.) **0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Claude Autant-Lara. **21.15 Cinq psychanalyses de Freud.** 5. Le président Schreber. **22.15 Musique : 7[e] Festival international de piano à la Roque-d'Anthéron** (enregistré le 15 août 1987 au parc de Florans) : Trois sonates pour piano de Beethoven, par Maria Tipo. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich. **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Sion : XXI[e] concours international de violon Tibor Varga) : Ouverture, scherzo et finale, opus 52, de Schumann, Symphonie en ré mineur, de Franck, par l'Orchestre symphonique de Berne, dir. Peter Maag ; à 22.00, Trio en la mineur, de Ravel ; Concerto pour violon et orchestre, de Tchaïkovski ; à 23.05, Sonate n° 5 en ut majeur BWV 1005, de Bach ; Trio D 929, de Schubert ; Duos pour deux violons, de Bartok ; Sonate pour violon n° 9 en la majeur, « à Kreutzer », de Beethoven. **1.00 Cycle acousmatique.**



AUJOURD'HUI



Société

MÉDECINE

Après l'autorisation donnée par le gouvernement américain

81 volontaires vont être soumis au vaccin contre le SIDA

Le gouvernement américain a confirmé, le mardi 18 août, que ce serait bien le vaccin contre le SIDA mis au point par la firme pharmaceutique MicroGeneSys (West Haven, Connecticut) qui, le premier, serait expérimenté sur l'homme sous l'égide du National Institute of Health (NIH) (*le Monde* du 19 août). Un porte-parole de la Food and Drug Administration a, en outre, indiqué que quatre-vingt-une personnes volontaires non infectées par le virus du SIDA, en majorité des homosexuels, allaient être recrutées en vue de participer à la première expérimentation clinique.

Mis au point en collaboration avec des chercheurs du NIH, le vaccin de MicroGeneSys est fabriqué à partir d'une protéine de l'enveloppe du virus, la GP 160. « *De ce fait*, a indiqué M. Anthony Fanci, directeur de l'Institut national de l'allergie et des maladies infectieuses, *il est impossible qu'il puisse transmettre lui-même la maladie.* » En mars dernier, une première expérimentation, faite au Centre canadien de contrôle des maladies (Ottawa) sur des singes rhésus, avait permis d'obtenir des résultats intéressants, puisque l'injection du vaccin avait induit l'apparition d'anticorps neutralisant le virus du SIDA. Des expérimentations semblables avaient ensuite été faites sur d'autres animaux, en particulier des chimpanzés.

Dans un premier temps, il va donc s'agir de montrer que ce vaccin, lorsqu'il est administré à une personne saine, n'entraîne pas d'effets secondaires graves et, qu'en outre, il provoque l'apparition d'anticorps neutralisants, éventuellement protecteurs contre le virus. Cette première étude, qui durera six mois, sera effectuée sous la responsabilité du docteur Clifford Lane, du NIH. Parmi les quatre-vingt-une personnes saines qui y participeront, soixante-quinze seront des homosexuels et six des hétérosexuels. Soixante homosexuels et trois hétérosexuels recevront des injections de vaccin à des doses variables. Un mois plus tard, une injection de rappel leur sera pratiquée. Les autres personnes participant à l'étude recevront une protéine non vaccinante en guise de placebo.

Si le vaccin se révèle être sans danger et s'il induit l'apparition d'une bonne réponse immunitaire, une deuxième série d'études pourra débuter, sur un plus grand nombre d'individus. Restera alors, si tout se passe bien, à régler le point le plus difficile : prouver, *in vivo*, que ce vaccin protège bien l'individu du virus du SIDA. En sachant qu'en aucun cas on ne doit exposer volontairement une personne au virus...

Pas avant la fin des années 90

Mais on n'en est pas encore là. « *Le vaccin, que ce soit celui-ci ou un autre, ne sera pas disponible avant la fin des années 1990* », a prévenu le docteur Fanci. D'autres vaccins, eux aussi candidats pour une expérimentation humaine, attendent toujours l'autorisation de la FDA. Il s'agit, en particulier, de ceux de Oncogen et de l'université George Washington.

L'expérimentation, qui devrait incessamment débuter aux Etats-Unis, ne constituera pourtant pas une véritable première. L'an dernier, au Zaïre, une expérience « similaire » avait déjà été faite sous la direction des professeurs Lurhuma (Kinshasa) et Zagury (université Pierre-et-Marie-Curie, Paris). A cette occasion, le professeur Zagury s'était inoculé un vaccin mis au point par une équipe du NIH (docteurs Bernard Moss et Robert Gallo). Lors de la troisième conférence internationale sur le SIDA, qui s'est déroulée en juin à Washington, le professeur Zagury avait rapporté les premiers résultats de son expérimentation : le vaccin avait bien provoqué l'apparition d'anticorps neutralisants, mais à un taux sans doute trop faible pour protéger efficacement contre le virus du SIDA. D'autres essais cliniques sont actuellement en cours au Zaïre.

A l'Institut Pasteur, on indique qu'aucune demande n'a été formulée en vue de procéder à une expérimentation humaine avec le vaccin mis au point par Pasteur Vaccins, les expériences sur le chimpanzé n'étant pas encore terminées.

Selon le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur), la décision des autorités américaines d'autoriser une expérimentation, sur l'homme, d'un vaccin contre le SIDA ne signifie pas que le problème du vaccin est « *réglé* ». Il s'agit simplement de la suite logique des essais réalisés chez le singe. Le professeur Montagnier s'étonne de la décision des responsables du NIH de choisir en majorité des homosexuels pour faire cet essai. Selon lui, il aurait été plus prudent de choisir, dans un premier temps, des personnes n'appartenant pas à des groupes à risque.

FRANK NOUCHI.

SCIENCES

La crise de la NASA et les succès politiques

L'avenir du programme spatial divise les experts américains

(Suite de la première page.)

« *Il n'y a aucun doute que l'exploration, la prospection et la colonisation de Mars doivent être les objectifs ultimes de l'exploration humaine de l'espace* », précise l'astronaute américaine, mais « *les Etats-Unis ne doivent pas se jeter tête baissée vers Mars* » et ils devraient plutôt « *poursuivre méthodiquement* » leur investigation de l'espace.

Cette analyse n'est, semble-t-il, partagée ni par M. Fletcher, ni par l'Advisory Council de la NASA. Le responsable de ce dernier, Michael Collins — qui participa au vol lunaire Apollo-11 — considère en effet qu'il n'y a aucune raison de retourner sur la Lune. Nul doute que les polémiques à ce sujet ne font que commencer, d'autant que, selon un porte-parole de l'Agence spatiale américaine, le rapport Ride ne sera utilisé que comme base de travail dont la NASA n'adopterait pas nécessairement toutes les recommandations.

Recommandations nombreuses au demeurant, car si Sally Ride estime que les vols habités vers la Lune, puis vers Mars, sont nécessaires, la priorité reste pour elle l'observation de la Terre. Et l'astronautre précise que, pour mener à bien ces différents programmes, la capacité de transport dont disposent les Américains avec leur flotte de quatre navettes (1) n'y suffira pas. Elle préconise aussi, tout spécialement pour ces « *missions tournées vers la Terre* », la mise en orbite de dix plateformes (cinq en orbite polaire et cinq autres en orbite géosynchrone) dont la construction pourrait être faite en collaboration avec les Européens et les Japonais.

L'avance des Soviétiques

Il reste que le programme spatial américain aurait besoin d'« *orientations à long terme* », précise Sally Ride, qui s'inquiète de l'avance prise par les Soviétiques et des progrès réalisés par les Japonais.

C'est bien l'une des principales préoccupations de la NASA et des milieux américains spécialisés qui ne peuvent que constater que leur pays n'est plus aujourd'hui le maître de l'espace. Cette analyse valait déjà avant l'explosion de la navette Challenger en janvier 1986. Mais cet accident n'a fait que révéler et accentuer ce que la revue *Aviation week and space technology* nomme « *la plus grave crise* » qu'ait connue la NASA depuis sa création, en 1958. L'éditorialiste de cet hebdomadaire en accuse M. Fletcher, qui n'a pas réussi à diriger efficacement l'Agence. Par sa faute, « *le moral à la NASA est au plus bas, le désordre règne dans les programmes et nombre de responsables de qualité ont démissionné ou sont sur le point de le faire* ».

M. William Graham, le conseiller scientifique du président Reagan, est lui aussi mis sur la sellette : il lui est reproché d'avoir gêné les efforts de M. Fletcher pour obtenir le soutien de la Maison Blanche. Quant à cette dernière, elle a été accusée par les membres de son sous-comité pour les sciences spatiales et leurs applications, de ne pas avoir su « *redonner une nouvelle vigueur* » au programme spatial civil américain.

C'est dire qu'outre-Atlantique l'ambiance n'est pas des plus sereines. Conscient qu'il lui faut sortir de ce mauvais pas, M. Fletcher multiplie, depuis la fin juillet, les rencontres avec des représentants de la Maison Blanche, et il a exposé à Ronald Reagan lui-même les principales lignes du programme spatial soviétique. A en croire les observateurs américains, l'entourage de M. Reagan serait prêt à faire de réels efforts pour que les Etats-Unis retrouvent leur suprématie dans l'espace. Sans doute le président pourra-t-il donner une preuve de sa bonne volonté en soutenant l'administrateur de la NASA, qui demande pour son agence près de 12 milliards de dollars pour l'année fiscale 1989, soit 2,4 milliards de plus qu'en 1988.

ELISABETH GORDON.

(1) Outre les trois navettes spatiales dont elle dispose actuellement, la NASA a prévu d'en construire une quatrième pour remplacer Challenger.

Histoire d'une compétition

Les Soviétiques marquent des points

Dans la compétition acharnée que mènent les Deux Grands pour la conquête de l'espace, l'URSS marque actuellement incontestablement des points. Les Soviétiques étaient, il est vrai, partis les premiers dans la course, en lançant en octobre 1957, leur premier Spoutnik et en faisant, en avril 1961, de Youri Gagarine le premier homme de l'espace. Il n'en fallait pas plus pour que les Américains, frappés dans leur orgueil national et mis en cause dans leur suprématie technologique, mettent les bouchées doubles en matière spatiale. Aussi ont-ils lancé l'ambitieux programme Apollo et, le 21 juillet 1969, deux astronautes américains, Neil Armstrong et Edwin Aldrin, faisaient quelques pas sur la Lune. Les Américains réussissaient là ce que les Soviétiques ne sont encore jamais parvenus à réaliser.

Depuis, Américains et Soviétiques ont multiplié les missions habitées et inhabitées, poursuivant de conserve une exploration marquée, de part et d'autre, par quelques échecs — avec notamment la mort de quatre cosmonautes soviétiques, l'un en 1967 et les autres en 1971, à l'atterrissage de leur vaisseau spatial.

Les options retenues par les deux pays étaient toutefois différentes. Les Soviétiques ont opté pour des lanceurs classiques et la construction de stations orbitales (Saliout 7, puis Mir) susceptibles d'accueillir des cosmonautes pour des missions de longue durée. Les Américains ont préféré tout miser sur la navette spatiale, susceptible à la fois d'envoyer des hommes dans l'espace et de mettre des satellites en orbite. Ce cargo récupérable, plus élaboré que les lanceurs classiques, s'est aussi révélé plus fragile. L'explosion en vol de Challenger, le 28 janvier 1986, qui a provoqué la mort de sept astronautes, l'a malheureusement montré. L'accident, suivi de plusieurs échecs de tirs de lanceurs classiques, à mis « *l'Aigle à terre* » pour de longs mois. Pendant ce temps, les Soviétiques continuent leur bonhomme de chemin dans l'espace, cependant que les Européens, puis les Japonais et aujourd'hui les Chinois, font preuve d'ambition dans ce domaine.

E.G.

La remise en service de la centrale nucléaire de Chooz est différée

La remise en service de la tranche A de la centrale nucléaire de Chooz (Ardennes), initialement prévue en juillet, devra être différée, a annoncé, le mardi 18 août, la direction du site. Les opérations de révisions annuelles, commencées le 24 avril dernier, ont montré que les cuves de ce réacteur, qui sont soumises à de fortes irradiations, se sont dégradées plus rapidement que prévu. Soucieux d'éviter tout risque de rupture de la cuve au cours de son prochain cycle de fonctionnement, le Service central de sûreté des industries nucléaires (SCSIN) a décidé de « *ne pas autoriser, dans l'immédiat, le redémarrage du réacteur* ». Il ne donnera son feu vert que lorsque l'exploitant de la centrale aura pu apporter la preuve que « *l'état de la cuve n'est susceptible d'engendrer aucun risque pour la sûreté* ».

Le comportement de la cuve du réacteur de Chooz A, mis en service en 1967 et d'une puissance de 305 mégawatts, n'est pas révélateur de l'état général du parc électro-nucléaire français, les réacteurs de 900 et 1 300 mégawatts étant moins sensibles à ce type de phénomène de dégradation, précise toutefois le SCSIN.

Un incident technique s'est d'autre part produit, mardi matin, sur le réacteur numéro 2 de la centrale nucléaire du Tricastin (implantée dans la Drôme), alors que l'installation était arrêtée pour révision et rechargement en combustibles. Une perte d'une dizaine de mètres cubes d'eau de refroidissement radioactive a été constatée au niveau d'un échangeur, indique le Service central de protection contre les rayonnements ionisants, qui souligne que « *cet incident n'a eu aucune conséquence sur l'hygiène publique ni sur l'environnement* ».

● **Fuite de pyralène au Havre.** — Une fuite de 350 litres de pyralène a été découverte, le lundi 17 août, sur le site désaffecté d'une usine du Havre. Elle aurait été provoquée par des vandales, qui ont brisé le cadenas du transformateur, afin de récupérer le cuivre contenu à l'intérieur. Les pompiers et les responsables de la DRIR (Direction régionale de l'industrie et de la recherche) et de l'EDF ont tenté de récupérer le pyralène répandu sur le sol, en utilisant des matières absorbantes (sable et sciure). Le produit, stocké dans des fûts étanches, sera transporté au centre de traitement de Saint-Vulbas. Selon la préfecture, il n'y a aucun risque de contamination. La zone de l'accident a toutefois été interdite au public.

● **Le lancement d'Ariane fixé au 15 septembre.** — Le dix-neuvième lancement de la fusée européenne Ariane, clouée au sol depuis l'échec de mai dernier, a été finalement fixé au 15 septembre, après avoir été plusieurs fois repoussé pour permettre aux techniciens de disposer de davantage de temps pour préparer le tir. Au centre spatial guyanais de Kourou, les équipes viennent d'ériger le troisième étage du lanceur arrivé de Paris par avion. Ariane devrait décoller à 20 heures (2 heures, heure de Paris), et mettre en orbite deux satellites de communications, Aussat K 3 (australien) et ECS 4 (européen).

SPORTS

NATATION : championnats d'Europe

L'Albatros abattu

Surprise lors des premières épreuves des championnats d'Europe de natation, qui ont lieu jusqu'au dimanche 23 août à Strasbourg. La vedette de l'Allemagne de l'Ouest, Michaël Gross, a raté son rendez-vous. Dans le bassin de la piscine de Schiltigheim, le détenteur du record du monde du 200 mètres nage libre n'a terminé que troisième, derrière le jeune Suédois Anders Holmertz. Pareille mésaventure a épargné le Britannique Adrian Moorhouse, qui a même profité de la finale du 100 mètres brasse pour améliorer son record d'Europe en réalisant 1 min 2 s 13.

Chez les femmes, l'Allemande de l'Est, Kristin Otto, a régné sur le 100 mètres nage libre, tandis que l'équipe féminine de RDA battait le record du monde du relais 4 × 200 mètres nage libre en 7 min 55 s 47. Classées quatrièmes, les relayeuses françaises ont amélioré le record de France de la spécialité (8 min 12 s 60).

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Impérial, Gross l'a été dans la première longueur de bassin. En tête au virage, celui que l'on surnomme l'Albatros par référence à ses longs bras qui plongent avec dextérité dans l'eau, menait encore la course aux 150 mètres. C'est dans les dix derniers mètres que la belle mécanique s'est enrayée. Le grand oiseau a semblé stopper son élan, juste le temps nécessaire pour permettre à deux de ses poursuivants de lui ravir la victoire.

La soif de vaincre n'habitait plus le champion allemand. Le détenteur de deux titres olympiques, la vedette du championnat du monde de Madrid l'an dernier, la star de vingt-trois ans qui avait failli remettre en cause sa participation aux épreuves de Strasbourg pour protester contre sa non-sélection dans le 200 mètres papillon un moment envisagée par la Fédération ouest-allemande, a sombré. Les séquelles d'une luxation de l'épaule au printemps ont-elles affaibli ce géant de 2,03 mètres ? Les épreuves à venir permettront de vérifier si l'Albatros peut encore défendre ses autres titres européens.

« *Je n'ai jamais pensé abattre Gross* », avoue avec simplicité le Suédois Anders Holmetz. L'étudiant en mécanique de dix-neuf ans, ne pensait pas que son meilleur temps de 1 min 50 s 24 réalisé il y a trois semaines lors des championnats de Suède serait un prélude à une médaille d'or à Strasbourg. Il s'est beaucoup entraîné pour s'accrocher au sillage du grand Allemand mais se déclare tout surpris de monter sur le podium.

« *Ce sont les derniers dix mètres* », répétait-il, légèrement impressionné par tous les étrangers qui lui demandent sa recette miracle. Avec Giorgio Lamberti, un Italien de dix-huit ans, ils ont simplement doublé Gross, en panne près de l'arrivée. Leur jeunesse et leur respect du maître les empêchent presque d'assumer complètement leur victoire.

Le mur de la minute

Adrian Moorhouse ne possède pas, ou plus, la même fraîcheur juvénile. A vingt-trois ans, le spécialiste du 100 m brasse s'est forgé une carapace à toute épreuve. Il s'aligne dans les championnats pour gagner, un point c'est tout. Sa déconvenue de Madrid, après une disqualification décidée par les juges, lui a fourni « *une motivation inébranlable* ».

L'homme ne s'occupe plus des autres nageurs. « *Je fais ma course à moi sans regarder autour de mon sillage, car les résultats en pâtiraient* », affirme le Britannique. En professionnel, il sait analyser son parcours et mettre un peu en veilleuse son orgueil pour reconnaître qu'il est peut-être parti un peu trop vite.

Mais rapidement il rappelle que le titre est à nouveau accroché autour de son cou et que cette victoire s'accompagne d'un record d'Europe. Son objectif est de gommer les deux petites secondes qui le séparent encore du « mur de la minute ».

Ce nageur, qui cherche à se dépasser lui-même, vise les Jeux olympiques de Séoul. Salarié par des sponsors, le seul nageur professionnel de son pays va poursuivre ses huit entraînements hebdomadaires pendant l'hiver, en quête de nouvelles victoires. Le masque de fermeté de Adrian Moorhouse se craquèle seulement lorsqu'il avoue en souriant qu'il aime quand même bien « *être hors de l'eau* ».

SERGE BOLLOCH.

SKI : mort de Charles Diebold

Le père des « chamois »

Il était le père des fameux « chamois de France » que des millions de skieurs français ont passé, ou tenté de passer, au cours de leur apprentissage dans les écoles de ski des stations de sports d'hiver. Charles Diebold, qui s'est éteint le samedi 15 août, à l'âge de quatre-vingt-dix ans dans une maison de retraite de Kaysersberg en Alsace, était un pionnier méconnu du ski français.

Il fut le créateur de la station de Val d'Isère. « *Des prés en pente, sans cailloux ni clôtures. J'ai su immédiatemment que ma vie était ici* », devait-il déclarer en 1931 après avoir découvert ce petit village moribond de 177 habitants. Il deviendra directeur de la station en 1941 et créera dès 1947 le premier Critérium de la neige, devenu par la suite l'une des plus importantes compétitions internationales sous le nom de Critérium de la première neige. Sous son impulsion, Val d'Isère atteindra 2200 habitants.

Mais ce passionné de ski était surtout un pédagogue. Né à Muttershoitz en 1897, il avait chaussé les skis pour la première fois en 1917 sur le front russe, et dès 1925 il ouvrait dans les Vosges la première école de ski française, sur le modèle autrichien.

Ses réflexions en firent l'un des principaux créateurs de la méthode française, qu'il se chargea de diffuser lorsque Léo Lagrange, ministre de l'éducation physique et des sports, le nomma en 1937 directeur de l'Ecole fédérale implantée à Val d'Isère. Quelques années plus tard, il fut chargé de réorganiser tout le ski français sur le plan corporatif.

Pour cet Alsacien, à qui l'on doit aussi l'idée du slalom géant, la désignation de la Savoie, et particulièrement de Val-d'Isère, pour les Jeux olympiques de 1992, fut un ultime hommage.

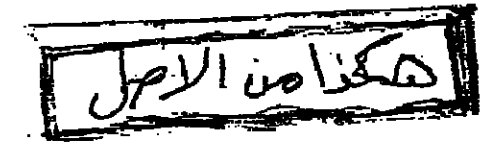
Aux championnats du monde de Clermont-Ferrand

Polémique autour des lutteurs palestiniens

Les Israéliens et les Palestiniens en viendront-ils aux mains à Clermont-Ferrand ? La capitale auvergnate accueille, jusqu'à la fin du mois, les championnats du monde de lutte, pour lesquels sont engagés des athlètes israéliens et palestiniens. La présence d'une délégation palestinienne, acceptée par la Fédération française, organisatrice de l'épreuve, a suscité une vive polémique avant même l'ouverture des championnats.

Pour M. Ovadia Soffer, ambassadeur d'Israël à Paris, c'est une « *provocation* ». Son indignation a été reprise en écho par trois dirigeants du Parti radical, dont M. Georges Mesmin, président de l'Association des maires de France amis d'Israël, qui, « *inquiets de la politisation croissante des manifestations sportives de haut niveau. (...) déplorent la participation d'athlètes palestiniens, en violation des règles et usages en vigueur dans les compétitions internationales* ».

Ces dernières devraient-elles être réservées aux seuls Etats ? La réponse diffère d'un sport à l'autre. « *Les Palestiniens sont un peuple comme les autres* », a déclaré le responsable de l'équipe de lutte, rappelant qu'Israéliens et Palestiniens se sont déjà côtoyés, « *par exemple en juillet au Danemark, en gymnastique rythmique* ». « *Les sportifs palestiniens entendent prendre leur place dans la communauté internationale* », a-t-il ajouté. Sa délégation était toutefois absente, le mardi 18 août, pour la cérémonie d'ouverture.



Société

JUSTICE

La Cour de cassation a rejeté les pourvois des docteurs Diallo, Archambeau et Mériel

L'affaire de l'hôpital de Poitiers sera jugée par la cour d'assises de la Vienne

Les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau et le professeur Pierre Desforges-Mériel comparaîtront devant la cour d'assises de la Vienne. Celle-ci devra se prononcer sur la culpabilité des trois médecins de la mort d'une femme de trente-trois ans, Nicole Berneron, survenue le 30 octobre 1984 lors d'une opération au Centre hospitalier universitaire régional de Poitiers.

Mardi 18 août, la chambre criminelle de la Cour de cassation, après avoir examiné les pourvois formés par les médecins, a cassé l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Poitiers du 12 mai 1987 qui les renvoyait devant la cour d'assises, mais uniquement sur la constitution de partie civile du CHUR. Toutes les autres dispositions étant maintenues, l'arrêt de renvoi sera donc seulement amputé des passages concernant cette constitution de partie civile, jugée irrecevable par les magistrats suprêmes.

Selon les conclusions du magistrat instructeur, M. Pierre Hovaere, intégralement reprises dans l'arrêt de la chambre d'accusation de Poitiers, le docteur Bakari Diallo aurait inversé les conduits d'arrivée d'oxygène et des gaz anesthésiants dans l'appareil respirateur de la salle d'opérations, la veille de l'intervention. Pour répondre à une mutation, interprétée comme une sanction infligée par le professeur Mériel, le docteur Diallo aurait souhaité se venger du « patron » en plaçant le chef du département anesthésie-réanimation dans une position délicate pendant l'opération, avec la complicité d'un autre élève du professeur, le docteur Denis Archambeau.

Le docteur Diallo était inculpé du crime de « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner », et le docteur Archambeau de « complicité », alors que, de son côté, le professeur Mériel était inculpé du délit d'« homicide involontaire par maladresse, inattention, négligence ». Cependant le professeur n'était pas renvoyé devant un tribunal correctionnel, mais devant la cour d'assises, l'arrêt de la chambre d'accusation de Poitiers justifiant cette décision par la « connexité » avec le crime reproché aux deux médecins.

A l'appui des pourvois, les défenseurs des trois médecins avaient soulevé vingt-huit moyens de cassation, et devant la chambre criminelle présidée par M. Paul Berthiau, Me Philippe Waquet pour le docteur Diallo s'est notamment insurgé contre les conditions dans lesquelles son client avait été entendu en qualité de témoin pendant trois jours, alors que sa mise en cause par le docteur Archambeau aurait dû conduire à une inculpation immédiate afin qu'il bénéficie des droits de la défense. D'autre part, dix-neuf témoins appartenant au personnel du CHUR avaient été entendus par le juge, sans avoir prêté serment, ce qui devait, aux yeux de l'avocat, entraîner la cassation. Mais, surtout, Me Waquet refusait la qualification criminelle retenue contre le docteur Diallo en rappelant que le parquet de Poitiers avait souhaité qu'il soit renvoyé devant le tribunal correctionnel pour homicide involontaire. Si devant la Cour de cassation, le débat ne porta que sur la procédure, on frôle souvent le fond. *« Ce qui est désolant dans cette affaire, c'est que pour cacher sa négligence, le professeur Mériel a accusé ses collaborateurs »*, a conclu Me Waquet. Me Dominique Foussard, défenseur du docteur Archambeau, s'était attaqué aux expertises dont certaines auraient été *« sous-traitées »* par des spécialistes n'ayant pas été désignés par le magistrat instructeur, avant de lancer : *« C'est un dossier qui met en cause le corps médical. Le scandale, le trouble, tient à cette machination odieuse que l'on a imputée aux deux médecins »*.

Pour Me Jacques Rouvière, avocat du professeur Mériel, il n'entrait pas dans les attributions de son client de vérifier le respirateur, mais l'avocat s'est surtout attaché à contester la notion de délit connexe. *« On lui reproche une faute médicale, une négligence. La situation eût été exactement la même si l'inversion avait été accidentelle. En le renvoyant devant la cour d'assises, on le prive d'un deuxième degré de juridiction »*, a protesté Me Rouvière en s'opposant à ce que son client soit *« mis au rang des criminels qui cherchaient à l'atteindre »*.

Conseil de l'époux de Nicole Berneron, partie civile, Me Michel Cossa a rappelé les principaux moyens soulevés avant de s'exclamer : *« C'est une procédure pénale grave qui a déjà trop duré »*, et après avoir évoqué le contexte de l'affaire en la qualifiant de *« prise d'otage d'un malade »*, l'avocat a lancé cet avertissement : *« Il serait regrettable que notre justice donne l'apparence d'hésiter devant les possibles criminalités en blouse blanche »*.

Devant les avocats qui s'en sont étonnés, l'avocat général Me François Rabut, se montra extrêmement bref en se refusant à examiner chacun des moyens de cassation soulevés, et s'il cita ceux relatifs aux expertises et à l'absence de serment de certains témoins, ce fut pour les balayer en quelques mots ; toutefois, il considéra que le CHUR ne pouvait valablement se constituer partie civile puisque une collectivité publique ne peut invoquer un préjudice moral.

Après six heures de délibéré, la chambre criminelle de la Cour de cassation se rangea à son avis. Les luttes internes d'un monde médical volontiers discret, seront donc évoquées publiquement devant les jurés de la Vienne, et des plaidoiries, qui ont bien souvent dépassé le caractère purement formel en usage devant la juridiction suprême, laissent présager des débats d'une certaine âpreté devant la cour d'assises.

MAURICE PEYROT.

Les municipalités et les nouvelles prisons : une majorité de satisfaits

Dans les vingt-neuf communes retenues pour la construction des nouvelles prisons, l'éventail des réactions va d'un extrême à l'autre : pour Mme Thérèse Ailland, maire sans étiquette de Tarascon (Bouches-du-Rhône), *« un centre de détention, c'est une rente de situation à perpétuité »* ; pour le conseil municipal communiste de Nanterre (Hauts-de-Seine), le projet d'implantation d'un centre pénitentiaire est *« scandaleux »*.

Reste une écrasante majorité de communes satisfaites : celles qui s'étaient portées candidates. Pour les trois ou quatre cas où l'administration a fait jouer son pouvoir discrétionnaire, les conseils municipaux ne se sont pas encore prononcé ou ont opté pour le rejet pur et simple.

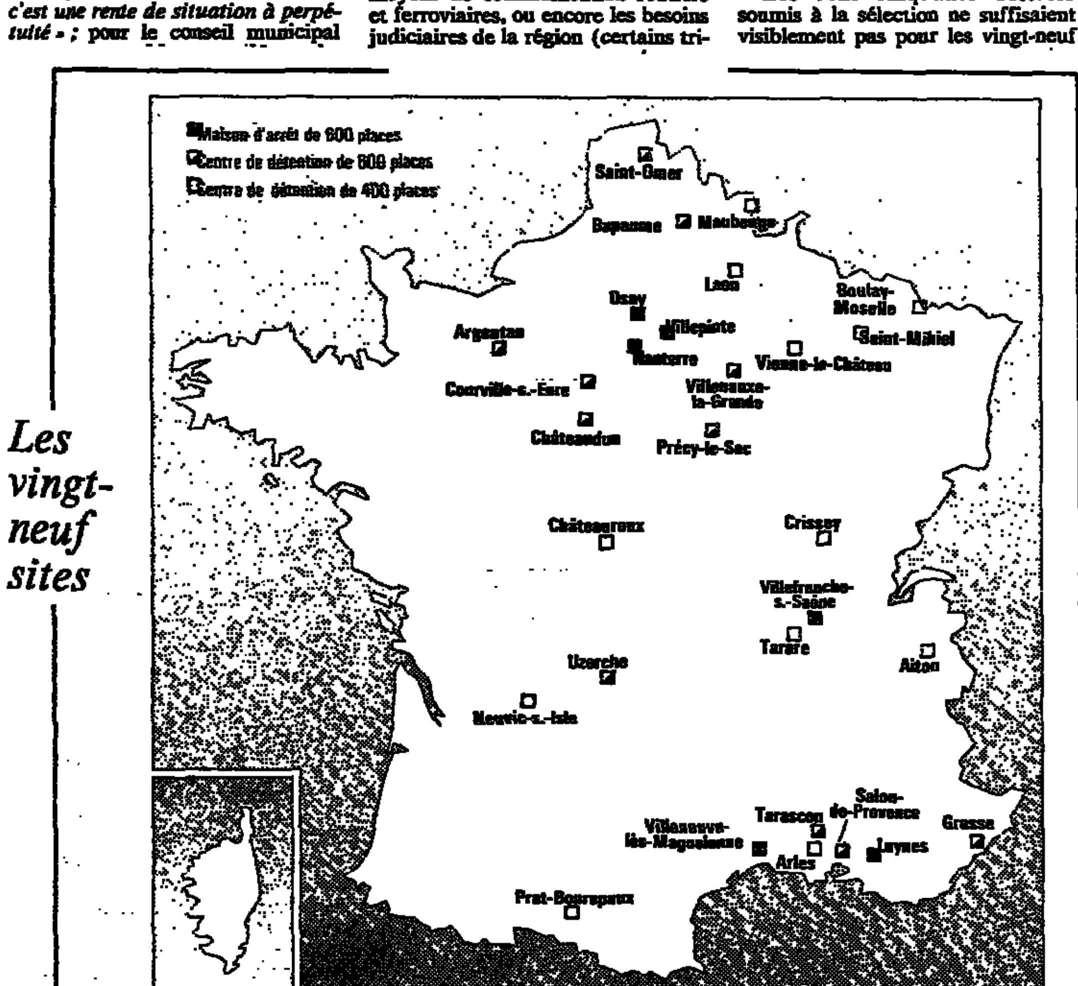
A la chancellerie, on indique avoir reçu près de trois cents dossiers de candidatures, dont seulement cent cinquante paraissaient suffisamment « sérieuses » pour être étudiées. Ensuite, le ministère de la justice a fait son choix à partir de plusieurs critères « techniques » : la qualité du terrain proposé, les moyens de communication routiers et ferroviaires, ou encore les besoins judiciaires de la région (certains tribunaux ne disposant pas d'établissements pénitentiaires dans leur aire de compétence).

L'une des intentions du garde des sceaux, M. Albin Chalandon, était, en outre, de saisir cette occasion pour rapprocher les détenus de leur lieu de condamnation (notamment dans les grandes zones urbaines), donc de leur famille. C'est le coût excessif des terrains qui expliquerait *a contrario*, selon la chancellerie, le fait que des villes comme Paris et Lyon, très « déficitaires » en places de prison, aient été relativement mal servies. Un problème qui n'existe sans doute pas dans les Bouches-du-Rhône, puisque des terrains pour près de deux mille deux cents places places de prison ont été trouvés.

Les cent cinquante dossiers soumis à la sélection ne suffisaient visiblement pas pour les vingt-neuf sites nécessaires à la construction des quinze mille places supplémentaires de prison prévues pour 1990. D'où le choix autoritaire d'une poignée de communes qui, bon gré mal gré, devront bien finir par s'incliner.

Au total, la répartition par « couleur » politique des communes choisies s'établit comme suit : 2 communistes, 3 socialistes, 6 UDF, 10 RPR, 1 ex-radical (Hervé de Fontmichel, à Grasse) et 7 listes « sans étiquette » affirmée.

X. H.



Les vingt-neuf sites

● **Maisons d'arrêt de six cents places**

Nanterre (Hauts-de-Seine, PC) ; Villepinte (Seine-Saint-Denis, RPR) ; Osny (Val-d'Oise, sans étiquette) ; Villefranche-sur-Saône (Rhône, PS) ; Luynes (Bouches-du-Rhône, UDF) ; Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault, PC).

● **Centres de détention de six cents places**

Châteaudun (Eure-et-Loir, RPR) ; Courville-sur-Eure (Eure-et-Loir, sans étiquette) ; Uzerche (Corrèze, sans étiquette) ; Villenauxe-la-Grande (Aube, sans étiquette) ; Précy-le-Sec (Yonne, UDF) ; Bapaume (Pas-de-Calais, RPR) ; Saint-Omer (Pas-de-Calais, RPR) ; Argentan (Orne, UDF) ; Tarascon (Bouches-du-Rhône, sans étiquette) ; Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône, UDF) ; Grasse (Alpes-Maritimes, ex-radical).

● **Centres de détention de quatre cents places**

Laon (Aisne, PS) ; Maubeuge (Nord, UDF) ; Arles (Bouches-du-Rhône, RPR) ; Boulay-Moselle (Moselle, RPR) ; Neuvic-sur-Isle (Dordogne, RPR) ; Saint-Mihiel (Meuse, RPR) ; Vienne-le-Château (Marne, sans étiquette) ; Prat-Bonrepaux (Ariège, RPR) ; Châteauroux (Indre, UDF) ; Crissey (Saône-et-Loire, sans étiquette) ; Tarare (Rhône, RPR) ; Aiton (Savoie, PS).

A la prison des Baumettes

Une information judiciaire est ouverte à propos d'un détenu blessé

Une information judiciaire a été ouverte sur la demande du parquet du tribunal de Marseille à la suite de la blessure d'un détenu de la maison d'arrêt des Baumettes, le 14 août, lors de la préparation des transferts de prisonniers.

Au lendemain de la mutinerie de détenus du bâtiment A, Philippe Mass, vingt-cinq ans, condamné pour proxénétisme et trafic de stupéfiants, aurait été frappé à coups de matraque par une vingtaine de gardiens et souffrirait d'un traumatisme crânien. M. Jacques Daguerre, directeur de la maison d'arrêt, a confirmé qu'il y avait eu un *« incident »* lors de la préparation des transferts et que ce détenu, présentant une *« blessure douteuse »*, a été hospitalisé durant deux heures à l'hôpital de la Timone avant de regagner la prison-hôpital des Baumettes, où il continue de recevoir des soins.

D'autre part, le parquet du tribunal de Marseille a annoncé qu'une information contre X... serait ouverte après les incidents qui se sont produits le 13 août dans cette prison. L'information vise notamment les faits de rébellion de prisonniers, destructions, dégradations volontaires d'objets mobiliers et de biens immobiliers, violences et voies de faits à agents de la force publique.

Le parquet indique en outre que, dans les jours à venir et vraisemblablement d'ici à la fin de la semaine, deux personnes contre qui *« des faits plus précis peuvent être d'ores et déjà retenus »* feront l'objet d'une comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Marseille.

EN BREF

● **Triple peine de prison à vie pour un infirmier américain.** — Donald Harvey, employé à l'hôpital de Cincinnati, a été condamné, le mardi 18 août, à trois peines de réclusion à perpétuité après avoir avoué le meurtre de vingt-quatre personnes, pour la plupart des patients âgés, en phase terminale de leur maladie ou dans le coma, et qu'il a empoisonnés avec du cyanure et de la mort-aux-rats. — *(AP, Reuter.)*

● **Le père de la fillette retrouvée morte dans le Gard inculpé d'assassinat.** — Gérard Clémaron, qui a avoué, le lundi 17 août, avoir tué sa fille de trois ans et demi, a été inculpé, mardi, d'assassinat par M. Patrick Derdeyn, juge d'instruction à Nîmes.

En instance de divorce, Gérard Clémaron, trente-trois ans, chimiste intérimaire dans la banlieue lyonnaise, avait bénéficié de la garde de sa fille début juillet. Il devait la rendre à sa mère le 4 août.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4553

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III				■					
IV			■	■					
V			■				■		
VI			■						■
VII							■		
VIII		■			■				
IX	■					■			
X				■					
XI							■	■	

HORIZONTALEMENT

I. Phase critique d'une évolution. — II. Un qui doit parfois se résigner à aller au charbon. — III. Son canon aide à ouvrir la voie. Où l'on amasse ce qu'on ramasse. — IV. Arrive à la mer sans venir de trop loin. Introduit dans la tirelire. — V. Fut avalé maintes et maintes fois par Mao. La preuve qu'on a dégusté une tarte. Voit ses efforts régulièrement récompensés. — VI. Explique l'intérêt qu'on peut avoir pour certaines pièces. Tend à prouver qu'on obtient de bons résultats grâce aux filatures. — VII. Est susceptible de mettre fin au bonheur de celui qui est heureux comme un poisson dans l'eau. Démontre. — VIII. Revient à tout propos. Terre dans l'eau ou eau sur la terre. — IX. Son absence cause un grand vide. Abréviation. — X. On a tous besoin de sa présence mais on n'hésite cependant pas à le rejeter. Dont la légèreté en surprendra plus d'un. — XI. Qui peut écorcher malgré son absence de piquant.

VERTICALEMENT

1. En chair mais pas en os. Ne fait pas grand-chose afin de faire évoluer la situation. — 2. Est utile même à celui qui ne mâche pas ses mots. Est vue quotidiennement sur le petit écran. — 3. Qui nous a peut-être fait mettre l'eau à la bouche. Mieux vaut être dessus que dessous. — 4. Note. Son tronc a de multiples branches. — 5. Est employé pour nettoyer. A souvent le feu au derrière. — 6. Elle nous est utile pour creuser et percer. Pédale en tête. — 7. Est bon pour les oreilles ou mauvais pour la santé. S'intéresse parfois à elle. — 8. Est prêt à offrir plus qu'il ne peut donner. — 9. Sont idéales pour enlever le morceau. Propice à une circulation fort silencieuse.

Solution du problème n° 4552

Horizontalement

I. Beuverie. — II. Avril. Mûr. — III. Veine. Pré. — IV. EC. Cure. — V. Théâtre. — VI. Te. Lièvre. — VII. Clôture. — VIII. Chêne. — IX. Char. Reps. — X. Oup. Geôle. — XI. Stère. Nus.

Verticalement

1. Bavette. Cos. — 2. Evêché. Chut. — 3. Uri. Chape. — 4. Vin. Aller. — 5. Election. GE. — 6. Uretère. — 7. Imprévu. Eon. — 8. Eure. RR. Plu. — 9. Ré. Déesses.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 20 AOUT

« Les vedettes qui reposent au Père-Lachaise », 10 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les Impressionnistes dans le musée de la gare d'Orsay », 13 h 30, entrée du musée de la Légion d'honneur, rue de Bellechasse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 13 h 45, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Les salons de réception de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (carte d'identité - Arts et curiosités).

« L'église Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h 30, portail central, 2, place du Louvre (Monuments historiques).

« Un quartier méconnu de Paris : de la place des Victoires à la place de l'Opéra », 14 h 30, sous la statue de Louis XIV, place des Victoires (Monuments historiques).

« Versailles : quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Monuments historiques).

« Le Marais. De l'hôtel de Sully à l'hôtel Carnavalet », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels, jardins et ruelles du vieux Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Souvenirs de la Commune de Paris », 14 h 45, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Paris-couture année 1930 », 14 h 50, musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (L'Art pour tous).

« Les villages de Paris : le village de Charonne », 15 heures, entrée de l'église Saint-Blaise, 4, place Saint-Blaise (Monuments historiques).

« Le vieux Paris au musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Monuments historiques).

« Saint-Etienne-du-Mont et le vieux village de Sainte-Geneviève », 15 heures, sortie métro Cardinal-Lemoine (G. Botteau).

« Au musée Marmottan », 15 heures, entrée du musée, 2, rue Louis-Boilly (Paris et son histoire).

« Le café Procope », 15 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Arcus).

« Notre-Dame et la naissance de l'art gothique », 15 heures, devant le portail central (C. Merle).

« Le Marais nord, de l'hôtel Lamoignon à la place des Vosges », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « L'homme, miroir de l'univers » (Loge unie des théosophes).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) — I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additionnal offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 août à 0 h TU et le jeudi 20 août à 24 h TU.

Les hautes pressions d'Europe protègent la France du temps perturbé océanique ; une zone orageuse sur l'Atlantique s'approche lentement de l'ouest du pays.

Jeudi matin : un temps calme mais souvent brumeux prédominera, les bancs de brume ou de brouillard seront plus fréquents de l'Aquitaine au Nord-Est ; des nuages bas couvriront le ciel près de la Manche.

Au cours de la matinée, le temps ensoleillé s'installera, et l'après-midi le ciel sera bien dégagé, ce qui permettra aux températures maximales de dépasser la normale saisonnière.

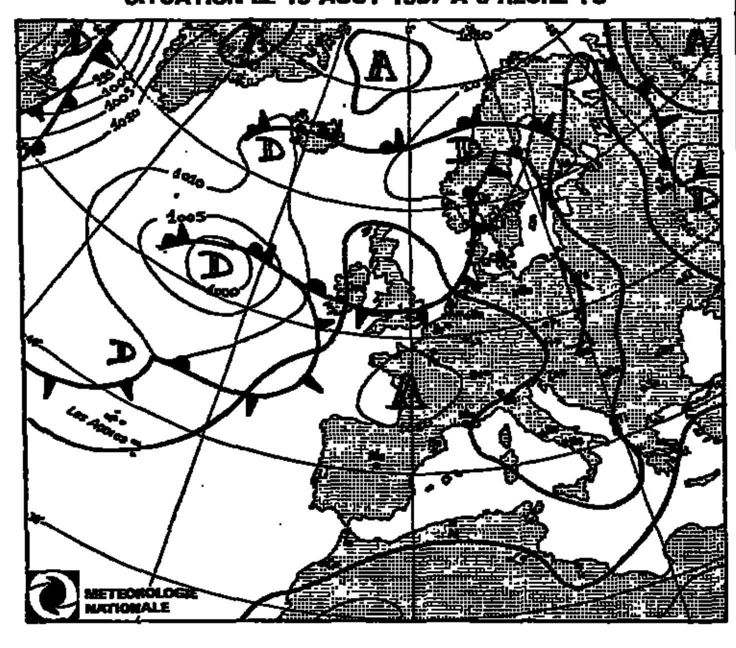
Il fera de nouveau très chaud sur les régions méridionales, avec parfois plus de 34 degrés dans l'intérieur.

Plus au nord, les températures avoisineront 24 degrés près de la Manche, 26 à 31 degrés ailleurs.

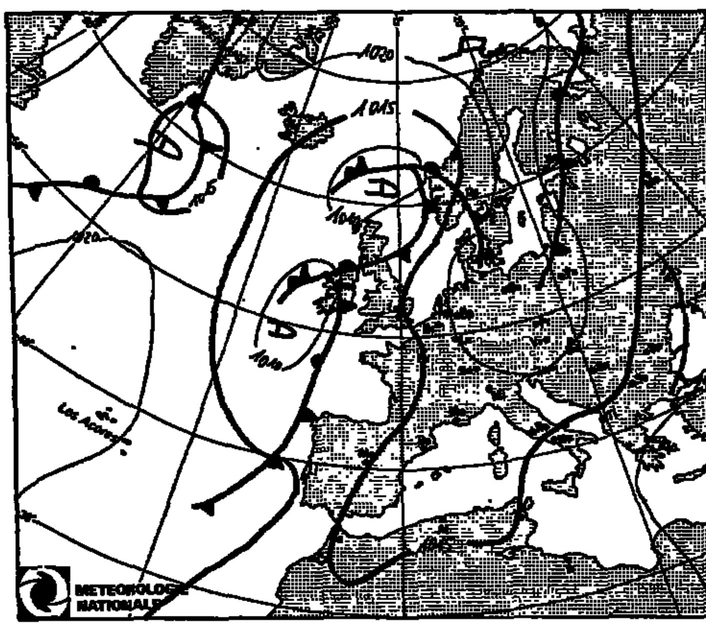
Dans la soirée, le temps deviendra lourd de la Bretagne à l'Aquitaine où des foyers orageux très isolés pourront apparaître.

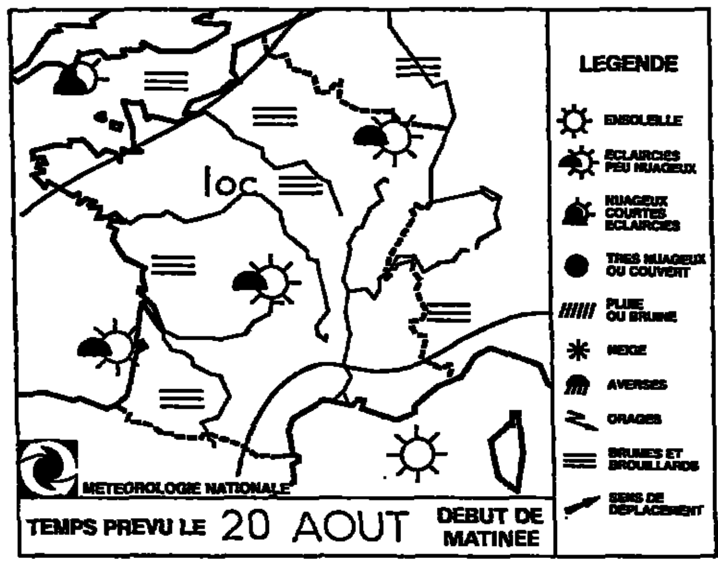
Le vent de secteur sud dominant sera faible.

SITUATION LE 19 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-8 à 6 heures TU et le 19-8-1987 à 6 heures TU — le 19-8-1987

FRANCE			
AJACCIO	29	19	D
BIARRITZ	25	17	B
BORDEAUX	27	17	B
BOURGES	26	15	B
BREST	20	17	P
CAEN	23	14	N
CHERBOURG	20	14	B
CLERMONT-FERR.	28	15	D
DIJON	24	14	D
GRENOBLE St-M-H	28	15	D
LILLE	26	14	D
LIMOGES	25	15	B
LYON	24	15	D
MARSEILLE-MAR.	30	17	D
NANCY	25	14	B
NANTES	24	14	B
NICE	28	24	D
PARIS-MONTS.	25	16	N
PAU	27	14	D
PERPIGNAN	31	19	D
RENNES	25	16	C
ST-ÉTIENNE	26	14	B
STRASBOURG	24	17	C
TOURS	27	14	D
TOULOUSE	29	15	D
POINTE-À-P.	–	–	–

ÉTRANGER			
ALGER	31	19	D
AMSTERDAM	23	17	A
ATHÈNES	29	19	D
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	29	19	D
BELGRADE	28	17	O
BERLIN	24	17	P
BRUXELLES	23	16	N
LE CAIRE	33	21	D
COPENHAGUE	20	14	C
DAKAR	32	27	N
DELHI	39	27	D
DJERBA	33	24	D
GENÈVE	25	13	D
HONGKONG	32	27	D
ISTANBUL	24	16	D
JÉRUSALEM	28	15	D
LISBONNE	32	19	D
LONDRES	24	13	D
LOS ANGELES	22	17	D
LUXEMBOURG	23	13	N
MADRID	36	18	D
MARRAKECH	42	37	N
MEXICO	25	13	B
MILAN	30	19	D
MONTRÉAL	34	19	C
MOSCOU	15	7	C
NAIROBI	25	13	D
NEW-YORK	33	24	D
OSLO	20	13	P
PALMA-DE-MAL.	31	20	D
PÉKIN	28	20	N
RIO-DE-JANEIRO	22	17	C
ROME	30	20	D
SINGAPOUR	32	27	C
STOCKHOLM	19	14	C
SYDNEY	16	15	A
TOKYO	31	23	C
TUNIS	35	23	D
VARSOVIE	26	16	P
VENISE	27	18	D
VIENNE	26	19	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Naissances

– Agnès et Jean-Jacques BROT,
Eloi et Hélène,
ont la très grande joie d'annoncer la naissance et le baptême de

Constance,

le 30 juillet et le 14 août 1987, à Tahiti.

BP 4642,
Papeete (Polynésie française).

Décès

– Françoise Hollenstein
Et ses enfants,
font part du décès de

Mme Andrée ARTHAUD,

survenu le 17 août 1987.

La célébration aura lieu le jeudi 20 août, à 9 h 15, en l'église Marie-Madeleine de Gennevilliers et l'inhumation à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

– M. et Mme Pierre Biarnès,
Leurs enfants et petits-enfants,
Leurs parents et alliés,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean BIARNÈS,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, à Tulette (Drôme), le 16 août 1987.

Gémissons ! Gémissons ! Gémissons ! Espérons !

BP 1877,
Dakar (Sénégal).

– La famille Bordes
a la douleur de faire part du décès du

docteur Bernard BORDES,
laboratoires Choay-Sanofi.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le jeudi 13 août 1987, à Toulouse.

Château de Saint-Martin-de-Villereglan,
11300 Limoux.

– Vienne. Cannes. Nice.

Francine Enrietti-Cazaux,
son épouse,
Georges et Jacques Enrietti,
ses fils et leur famille,
Gracianne Enrietti,
sa fille,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Marc ENRIETTI

le 11 août 1987, à Bordeaux.

– Mme Jean Illartein,
Ses enfants
Et ses petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. le vétérinaire général
Jean ILLARTEIN,
commandeur
dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Ses obsèques ont eu lieu à Pau dans l'intimité familiale.

4, rue Amiral-Ducasse,
64000 Pau.

– M. Gilbert Maurin,
son fils,
Mlle Mazandier,
sa nièce et filleule,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger-Henri MAURIN,
née Marcelle Mazandier,

le 13 août 1987, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu le 17 août, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue de Mézières,
75006 Paris.
Prieuré de Merlande,
24350 La Chapelle-Gonaguet.

– S.E. Mgr Paul Dahdah, archevêque latin de Bagdad,
Le Révérend Père provincial des Carmes déchaux de Paris,
Le Père prieur du couvent d'Avon,
Et les Frères de la province et de la mission d'Irak,
font part du retour à Dieu, le 18 août 1987, de

S.E. Mgr Ernest NYARY,
ancien archevêque latin
de Bagdad et Babylone,
ancien prieur
du couvent des Carmes d'Avon,

dans la quatre-vingt-unième année de son âge, la cinquante-quatrième année de sa profession religieuse et la seizième année d'épiscopat.

Les obsèques auront lieu le vendredi 21 août 1987, à 10 h 30, au couvent des Carmes, à Avon (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Père-Jacques,
77210 Avon.
5, villa de la Réunion,
75016 Paris.

– Le conseil d'administration de l'Union des associations techniques internationales
a le regret de faire part du décès de son secrétaire général

M. Maurice REMILLIEUX,

survenu le 17 août 1987.

Les obsèques auront lieu le jeudi 20 août, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine à Paris.

– Mme Raymond Scemama,
Le docteur Gilbert Belaïsch
et Mme, née Francine Scemama,
Mlle Agnès Belaïsch,
M. David Raymond Belaïsch,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur bien-aimé

Me Raymond SCEMAMA,
ancien bâtonnier de Tunis,
ancien arbitre
au tribunal de commerce de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre
de la République tunisienne,

enlevé à l'affection des siens le jeudi 13 août 1987.

Les obsèques ont eu lieu le 17 août.

25, rue des Laitières,
94300 Vincennes.
21, avenue de Paris,
94300 Vincennes.

– Mme Léon Silvéréano,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

M. Léon SILVÉRÉANO,
sous-préfet honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu, à Paris, le 16 août 1987.

1, rue Fernand-Cormon,
75017 Paris.

Remerciements

– Pierette Ayon
Et sa famille,
très touchées par les marques de sympathie témoignées lors du décès de

Claude AYON,

adressent leurs remerciements émus à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Anniversaires

– Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Sabine SKROTZKY,
née de Seguins-Pazzis,

enlevée à sa famille et ses amis il y a dix ans.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 19 août 1987 :

DES ARRÊTÉS

● N° 87-674 du 17 août 1987 fixant la composition des conseils de prud'hommes.

● Du 17 août 1987 portant classement parmi les monuments historiques du château d'Esquelbecq (Nord) avec ses dépendances.

● N° 87-679 du 17 août 1987 fixant la liste des forêts et terrains à boiser ou à restaurer appartenant à l'Etat, dont la gestion et l'équipement sont confiés à l'Office national des forêts.

DES LISTES

● Des élèves diplômés de l'Ecole nationale supérieure de création industrielle (année scolaire 1986-1987).

● Des candidats admis aux concours de directeur d'hôpital quatrième classe 1987.

FAITS DIVERS

La mort d'une fillette

Soupçonnée d'avoir dérobé le porte-monnaie d'une voisine, une fillette, âgée de onze ans, s'est jetée, le lundi 17 août, du neuvième étage d'un immeuble de la banlieue de Rouen (Seine-Maritime). Elle a été tuée sur le coup. Les parents avaient trouvé le porte-monnaie, qui ne contenait qu'une modeste somme d'argent, dans la chambre de leur enfant. C'est quelques minutes après que la fillette s'est précipitée dans le vide. Selon les premiers éléments de l'enquête, il semblerait que la voisine avait signalé la perte de son porte-monnaie qu'elle croyait avoir égaré.

Dans l'Essonne

Dix-neuf familles d'écologistes sont expulsées d'un domaine

Une soixantaine de gendarmes sont intervenus, le mardi 18 août, au domaine de Chamarande (Essonne), pour expulser dix-neuf familles (dont deux avec des enfants) qui en occupaient les dépendances mais ne pouvaient plus payer le loyer de 200 000 francs qu'elles devaient au conseil général de l'Essonne, propriétaire du parc depuis 1977.

Les dix-neuf familles s'étaient réunies en un « collectif » écologiste, société coopérative nommée le Groupe de Chamarande, et avaient obtenu la gestion du domaine pour une durée de vingt-cinq ans. C'est cette convention qu'avait dénoncée le conseil général le 23 septembre 1985, avant d'engager une action en justice qui a duré deux ans et a abouti à un arrêt de la cour d'appel de Paris ordonnant l'expulsion des occupants.

● **Mort d'un jeune alpiniste dans le massif de la Meije (Hautes-Alpes).** – Un alpiniste, François Aubay, vingt-trois ans, est mort après avoir dévissé, le vendredi 14 août, dans le couloir Davin, au cours de l'ascension du pic des Agneaux, à plus de 3 000 mètres d'altitude, alors qu'il se trouvait en cordée avec son frère Stéphane, dix-huit ans. Ce dernier, récupéré par les sauveteurs dans la nuit de vendredi à samedi, souffre d'un traumatisme crânien.

هكذا من الاصل

SOCIAL

Une campagne en faveur des demandeurs d'emploi

M. Séguin presse l'administration de mettre en place dès cette année les mesures de lutte contre le chômage

Les grandes manœuvres sont lancées. La mobilisation en faveur des demandeurs d'emploi est décrétée. Un seul objectif pour M. Philippe Séguin : faire baisser les chiffres du chômage au début de 1988, année de l'élection présidentielle.

Par une circulaire en date du 7 août, le ministre des affaires sociales et de l'emploi vient de donner le coup d'envoi à une campagne de grande ampleur. Elle connaîtra son point culminant à la fin de l'année et devrait voir ses effets se prolonger pendant les premiers mois de 1988. « *La grosse artillerie est sortie* », commentent certains.

Préfets de région, commissaires de la République de département, directions régionales et départementales du travail et de l'emploi, le ban et l'arrière-ban de l'administration sont appelés à fournir un effort intense. Chacun doit accomplir la mission qui lui est fixée et « *mettre en œuvre en 1987* » un dispositif déjà préparé en avril — en l'attente des textes législatifs puis du déblocage des crédits de programme — et largement complété depuis.

Pour chaque formule du plan Séguin, les régions sont tenues de réaliser un objectif pour lequel est affecté une enveloppe financière. « *En retournant les « tableaux de bord* », souligne M. Séguin dans sa note aux fonctionnaires, *il vous avait été demandé (...) de me confirmer votre engagement sur la réalisation effective des stages prévus* ». « *Je crois devoir vous rappeler à nouveau toute l'importance que le gouvernement attache à la mise en œuvre dans les délais prévus de ces programmes* », conclut de façon pressante le ministre. « *Je vous demande de veiller personnellement à leur réalisation.* »

Le plan comprend principalement le placement en stage de 277 000 personnes, à partir de la rentrée de septembre. Il s'adresse aux femmes, aux jeunes et aux adultes, chômeurs de longue durée ou présentant des difficultés particulières d'insertion. Accessoirement, et sans que les objectifs soient chiffrés, il table aussi sur les effets de plusieurs dispositions particulières, rendues possibles par de nouveaux décrets publiés ou en passe de l'être.

S'inscrivant dans une vaste opération de lutte et de prévention contre le chômage de longue durée, ces mesures auront évidemment pour résultat immédiat de modifier les statistiques mensuelles de l'ANPE, celles de janvier et de février 1988 étant politiquement les plus stratégiques.

Cela coûte cher : 3 milliards de francs environ, sans compter les charges sociales ou les exonérations qui seront supportées par le budget de l'Etat. Des budgets comme ceux de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), pour 35 millions de francs, et du Fonds d'action sociale, pour 11 millions de francs, sont sollicités pour alléger la facture globale.

Des opérations déjà engagées

Poussé par les événements, soumis à une forte pression de la part de ses collègues du gouvernement, rendus inquiets par la montée du chômage au printemps dernier, M. Philippe Séguin avait dû anticiper sur le lancement de ce programme. Il a dû le faire aussi sur les 247 000 stages alors annoncés et impatiemment attendus. Plus de 20 000 stages modulaires pour les chômeurs de longue durée et près de 20 000 pour les jeunes de seize à vingt-cinq ans en difficulté ont déjà été entrepris. Ils expliquent pour partie la baisse du nombre de demandeurs d'emploi enregistrée depuis.

Prématurément écorné, le plan a donc été reconstitué et, dans sa deuxième version, amplifié. Aux 247 000 stages retrouvés, il faut ajouter les 10 000 contrats de réinsertion en alternance (CRA) et les 20 000 stages de réinsertion en alternance (SRA) issus de la loi du 10 juillet 1987, qui devraient favoriser l'utilisation de chômeurs de longue durée par les entreprises.

Avec le premier dispositif, pour lequel le gouvernement a engagé un crédit de 350 millions de francs pour la formation, hors charges sociales, les chômeurs de longue durée sont embauchés au SMIC pendant deux ans par les entreprises, qui sont exonérées des cotisations la première année et n'ont pas à supporter le coût de la formation.

Avec le deuxième dispositif, l'Etat consacrera 210 millions de francs à la formation des stagiaires, dont 75 millions qui iront à la formation en entreprise. Chômeur de plus de deux ans, utilisé pendant cinq ou huit mois, le bénéficiaire sera payé 3 915 F net par mois par l'Etat, soit au SMIC, l'employeur n'ayant pas à supporter les charges sociales. Ainsi, l'entreprise pourra employer une main-d'œuvre gratuite. Dans les deux cas, une embauche donnerait ensuite lieu à une exonération de 50 % des charges sociales.

Le dispositif se présente donc de la manière suivante :

● *Les stages pour les chômeurs de longue durée adultes*, pour un total de 151 100 places, se décomposent en trois mesures :

1) Les stages FNE (Fonds national de l'emploi), qui coûteront 405 millions de francs pour 45 000 bénéficiaires d'une formation de six mois ;

2) Les stages modulaires pour 87 100 personnes, d'une durée sensiblement équivalente, pour lesquels 774 millions de francs sont prévus (l'AFPA et le Fonds d'action sociale interviennent dans cette catégorie pour des opérations expérimentales) ;

3) Les stages de mise à niveau, qui s'adresseront à 19 000 chômeurs pour une dépense de 98,6 millions de francs.

● *Les actions en faveur des femmes isolées sans ressources*, modestes en chiffres absolus, sont les plus chères. Au prix unitaire de 23 300 fancs, les programmes locaux d'insertion des femmes isolées et privées d'appui financier (PLIF) nécessiteront 116 millions de francs. Equivalent des TUC, ils sont destinés à 5 000 femmes. Quant aux 2000 stages FNE qui leur sont réservés, pour une enveloppe globale de 25 millions de francs, ils seront moitié moins coûteux en moyenne.

● *Les stages pour les jeunes, âgés de seize à vingt-cinq ans*, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, visent à aider un public sans formation ni qualification, le plus souvent à la recherche d'un premier emploi. Sous une forme à peine différente, cette formule reprend le principe du dispositif lancé par M. Marcel Rigout et poursuivi par M. Michel Delebarre, respectivement ancien ministre de la formation professionnelle et ancien ministre du travail. Initialement prévu pour accueillir 90 000 jeunes, il a été élargi de façon à en absorber 140 000. Une partie du programme a déjà été épuisée, semble-t-il avec la fin de l'année scolaire.

Une première vague de 75 530 stages est en cours ou en début d'exécution pour un engagement financier qui doit dépasser les 915 millions de francs. Une deuxième vague, pour 407 millions de francs, est en préparation et concerne 44 970 jeunes. La durée de ces actions, qualitativement et quantitativement impressionnantes, va de quatre mois, pour la formule la plus courte, à huit mois. Une note du ministère des affaires sociales précise que, pour les stages de qualification, « *il est important* » que les opérations « *puissent démarrer dès le mois de novembre* ». « *Le cadencement* (sic), est-il précisé dans ce cas, *devra pouvoir s'étaler sur la période de novembre 1987 à février 1988 au rythme moyen de 5 000 entrées par mois.* » Une autre formule, qui peut intervenir après un stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), une formation en alternance ou après un TUC, devra « *être mise en place au cours du premier trimestre de 1988* ».

Délai de carence pour les chômeurs radiés

D'autres mesures plus générales devraient participer du même élan. Les conventions de conversion pour les licenciés économiques décollent difficilement, mais 1 500 ont été signées au mois de juillet, signe d'un timide progrès. D'ici la fin de l'année, le rythme des 4 000 par mois devrait être atteint, assurent les observateurs les plus tièdes, qui prévoient une cadence mensuelle de 7 000 conventions pour l'an prochain.

Ces résultats devraient être d'autant plus facilement obtenus que, dans les tout prochains jours, paraîtra le décret autorisant les congés de conversion pour les salariés des entreprises en faillite ou en liquidation de biens. Or, ceux-ci représentent 150 000 licenciements économiques par an, et la procédure devrait séduire les syndics, satisfaits de pouvoir ainsi se délester rapidement des effectifs coûteux.

Il y a encore des effets induits à attendre de ce train de mesures au point de vue statistique. Quand l'ANPE convoque des chômeurs de longue durée pour leur proposer des stages, on constate que 7 % d'entre eux sont finalement radiés des listes. Ce « petit profit » n'est pas à négliger quand, comme c'est le cas, on s'apprête à auditionner 500 000 personnes...

En outre, une disposition passée inaperçue au moment de la publication, en juillet, de la réforme de l'ANPE risque d'avoir des répercussions si elle est maniée habilement. Contrairement à ce qui était possible jusqu'à présent, un chômeur radié des listes ne pourra pas se réinscrire aussitôt à l'ANPE. Un délai de carence, qui peut aller jusqu'à trois mois, est institué pendant lequel le chômeur n'est plus... demandeur d'emploi. Celui-ci pourra certes faire appel de la décision, qui ne sera pas suspendue, mais il sera de toute façon momentanément privé de ses indemnités. Une circulaire, encore à venir, devrait instaurer la radiation et le délai de carence pour les chômeurs qui n'effectuent pas « *une démarche positive de recherche d'emploi* », sans que l'on sache, pour l'heure, à quoi correspond cette notion particulièrement floue.

Arme à double tranchant, le délai de carence peut permettre de constituer un volant toujours renouvelé de radiés des statistiques. A condition, bien sûr, que des drames ou des scandales ne surgissent pas.

Si l'on ajoute à cette panoplie les instruments déjà en fonctionnement, l'attirail prend des proportions importantes. Il faut en effet compter avec les TUC (travaux d'utilité collective), portés de un à deux ans, et avec les PIL (programmes d'intérêts locaux), leur équivalent pour les chômeurs adultes, qui devraient attirer 20 000 personnes dans l'année. Il convient également de miser sur la poursuite du plan pour l'emploi des jeunes, sur les associations intermédiaires et sur les emplois à domicile.

ALAIN LEBAUBE.

Des dispositions nécessaires

Le chômage est l'indicateur économique le plus sensible pour le corps électoral. Les socialistes ne l'ignoraient pas qui ont accentué le traitement social du chômage. La droite le reconnaît, qui met en place des mesures dont les intérêts électoraux sont évidents.

Il faut cependant reconnaître que la plupart de ces dispositions sont, désormais devenues indispensables, faute d'une reprise de l'emploi.

M. Séguin est condamné à accentuer la politique de traitement social, redécouverte par le gouvernement de M. Chirac. Il doit multiplier les actions qui auront sans aucun doute des conséquences positives pour les publics visés. Continuellement, il est amené à réclamer davantage de moyens auprès de M. Balladur, à son tour entraîné par l'engrenage. Hors des échéances politiques, toute la question est de savoir jusqu'où et jusqu'à quand. A un moment donné, il faudra bien réviser la politique de l'emploi.

A. Le.

AFFAIRES

Après un «ramassage» en Bourse

M. Jérôme Seydoux devient le principal actionnaire de Prouvost

M. Jérôme Seydoux, qui avait acheté en Bourse 11,7 % de Prouvost, en détient maintenant près de 25 %. L'avenir du premier groupe textile français est maintenant en balance, le front uni de ses actionnaires traditionnels se lézardant. La Commission des opérations en Bourse va demander à M. Seydoux s'il entend prendre le contrôle de l'affaire. En cas de réponse positive, ce qui est probable, la COB demandera à ce que la suite des rachats prenne la forme d'offre publique (OPA) afin de ne pas léser les petits porteurs d'actions.

Le dossier Prouvost, qui agite la chronique boursière de l'été, a pris un tournant, le mardi 18 août : dans la matinée, le patron des Chargeurs SA, M. Seydoux, annonçait qu'il possédait, après un «ramassage» en Bourse, 24,84 % du capital du groupe lainier. Mais surtout, dans la journée, on apprenait que certains membres de la famille Prouvost lui avaient cédé entre 5 % et 7 % de leurs titres lors de la deuxième vague d'achats intervenue la semaine dernière. Il est vrai que la hausse du titre, monté jusqu'à 489 F (contre 265 F à la fin du mois boursier de juillet), permet aux vendeurs de réaliser des plus-values importantes.

Le capital de Prouvost, jusqu'ici «verrouillé» par ses actionnaires traditionnels, qui en détenaient 60 % (les 40 % restants étant dans le public), prend donc une tout autre allure : les familles Lefebvre et Prouvost n'en possèdent plus que 22 % à 24 %. Les banques amies réunies au sein de la SAFIT : 16 %, Vitos-établissements Vitoux : 15 %. En face, les Chargeurs détiennent 25 %, et 20 % à 22 % restent dans le public.

Certes, le noyau dur d'actionnaires — grâce au jeu des votes doubles — contrôle encore entre 66 % et 68 % des droits de vote. Mais M. Seydoux est désormais le plus gros actionnaire de Prouvost. Ce qui écarte toute possibilité de lui voir jouer un rôle de « partenaire dormant ». Surtout, il est clair aujourd'hui que c'est la question du contrôle du groupe qui se joue. La marge de manœuvre des dirigeants du groupe lainier et de son PDG, M. Christian Derveloy, est extrêmement étroite : toute nouvelle défection d'un des actionnaires ou tout nouvel achat auprès du public risque de modifier la donne. Si M. Seydoux reste muet sur ses intentions — il a prévenu personnellement M. Derveloy du montant de sa participation, — on se montrait optimiste dans son entourage, estimant qu'il avait maintenant de bonnes chances de gagner cette bataille. « *A 500 F l'action, les familles vendront ; elles doivent maintenant avoir trop peur que le cours s'effondre.* »

Déjà, ce sont les quatre enfants du chef de la famille, Albert Prouvost (soixante-dix-huit ans), qui se sont séparés de leurs titres la semaine dernière, ainsi que la veuve d'Albert-Bruno Prouvost, le cinquième enfant, décédé il y a quelques mois dans un accident d'avion.

S'il s'avère que la famille ne s'intéresse plus au textile, il s'agirait d'un vrai retournement de l'histoire, toute la saga des Prouvost se confondant avec celle du textile français depuis le dix-neuvième siècle, même si les heures glorieuses où l'empire Prouvost s'étendait jusqu'à la presse sont aujourd'hui révolues.

Paysage bouleversé

Que les nostalgiques des grandes familles industrielles ne se désolent pas pour autant : c'est un autre héritier prestigieux qui se présente à la porte de Prouvost. Et, qui plus est, le patron d'un groupe qui s'est développé à partir du textile précisément. Créée en 1925, l'entreprise les Chargeurs a exercé son activité dans l'industrie des textiles artificiels à base de viscose jusqu'en 1951. Le groupe, aujourd'hui plus connu pour ses activités dans les transports, maritimes et aériens (M. Seydoux contrôle UTA), fait d'ailleurs depuis plusieurs mois un retour remarqué à ses sources. Après la reprise en novembre 1986 de l'entreprise Delcer (production et commercialisation d'étoffes en maille), les Chargeurs réalisaient l'an passé un chiffre d'affaires estimé à 1 milliard de francs dans ce secteur, et déclaraient vouloir doubler ce chiffre cette anné (*le Monde affaires* du 24 janvier).

L'activité textile du groupe de M. Jérôme Seydoux s'appuie jusqu'ici sur deux grands pôles : un ensemble de sociétés spécialisées dans l'ennoblissement (teinture, blanchiment, impression) autour de l'ex-groupe Pricel, d'une part. Un autre, constitué autour de la Lainière de Picardie, d'autre part. Sans oublier les éponges Spontex, à la limite entre le textile et l'entretien ménager, à Beauvais... Et son équipe, avec le rachat de Delcer, s'est enrichie de nombreux cadres venus de Rhône-Poulenc, un autre ex-grand du textile.

Si M. Seydoux prend le contrôle de Prouvost (8,4 milliards de francs de chiffre d'affaires), le paysage de l'industrie française du textile va se trouver, une nouvelle fois, bouleversé, après le virage pris par Boussac sous la houlette de M. Bernard Arnault, et face à DMC, le numéro un du coton en France, présidé par M. Julien Charlier, un autre grand patron du secteur qui aurait bien aimé lui aussi ajouter la laine de Prouvost à son empire.

M. Jérôme Seydoux arrivera-t-il à ses fins ou l'équipe dirigeante actuelle de Prouvost trouvera-t-elle la parade à l'abordage effectué par l'héritier des Schlumberger ? Il est en tout cas difficile d'imaginer deux maîtres à bord de Prouvost. Or M. Christian Derveloy comme M. Jérôme Seydoux passent pour avoir de fortes personnalités. Il y a fort à parier que le feuilleton Prouvost est loin d'être terminé...

FRANÇOISE VAYSSE.

● **IAS porte plainte contre la France.** — La société International aviation service (IAS), qui avait affrété pour le compte de Sobelair (filiale de la Sabena) le charter à destination des Antilles bloqué pendant une journée à l'aéroport de Bruxelles au début d'août (*le Monde* du 8 août), a déposé une plainte contre la France devant la Commission européenne. Les responsables d'IAS estiment que tout « quota » de passagers par nationalité introduit une notion de discrimination.

REGARDS SUR L'ÉTRANGER

Après la Belgique en proie à l'austérité (le Monde *du 15 août*), *après l'Espagne à cheval sur le dix-neuvième et vingt et unième siècle* (le Monde *du 19 août*), le Monde *jette aujourd'hui son « Regard » sur la Chine, qui a beaucoup changé depuis que les contraintes administratives se relâchent. L'argent et l'appétit du gain tourneboulent une partie de la population.*

Pour limiter les abus, la fraude et la corruption

Le gouvernement chinois réglemente l'activité du commerce privé

Le gouvernement chinois a rendu publique, le mercredi 19 août, une nouvelle réglementation concernant le commerce privé. Pratiquement inexistant à la fin de la révolution culturelle, le commerce privé concerne désormais 18,5 millions de personnes et est en augmentation constante. Ce texte vise à la fois à garantir les droits des petits commerçants contre les abus d'une administration tatillonne et parfois corrompue et à assurer que le secteur privé n'abuse pas de sa position pour gruger ses clients ou frauder le fisc.

PÉKIN
de notre correspondant

Un des effets les plus frappants de l'ouverture et de la réforme économique en Chine est la frénésie de profit à tout prix, la magie de l'argent, qui s'est emparée d'une grande partie de la population. Un drame a défrayé la chronique la semaine dernière : une lycéenne de Chengdu (Sichuan) s'est noyée au cours d'une baignade devant une quarantaine de personnes indifférentes. Répondant aux supplications de ses camarades, certains ont dit : « *Combien me payez-vous ? Personne ne ferait ça pour moins de 200 ou 300 yuans* » (deux à trois fois le salaire mensuel urbain). Quand elle fut morte, la famille dut payer 80 yuans pour récupérer le cadavre, et 17,5 yuans pour le ramener à son domicile.

Dans les campagnes, des personnes ou des entreprises peu scrupuleuses profitent de la naïveté des paysans pour s'enrichir, même s'ils savent qu'une fois pris ils risquent le camp de travail, voire une balle dans la nuque (la balle est à la charge de la famille du condamné) : au Guangxi, 50000 hectares de rizières ont été détruits par des engrais de mauvaise qualité importés d'autres provinces ; au Hubei, des centaines d'hectares ont été rendus impropres à la culture, un vendeur d'insecticide ayant recommandé aux paysans d'épandre dix fois la dose normale ; au Shanxi, un paysan s'est fait prendre pour avoir vendu de fausses semences à des fonctionnaires d'une autre province qui avaient accepté ses pots-de-vin... Les journaux sont pleins de ce genre d'informations, l'actualité politique estivale étant rare ou se dissimulant dans les stations balnéaires pour dirigeants (*le Monde* du 9-10 août).

Appât du gain

Une enquête vient d'être ouverte sur l'importation de plus de 50000 tonnes d'huile à usage industriel qui a été reconditionnée comme « huile de table ». Selon un responsable du ministère de la santé, cette huile contient « *des produits chimiques toxiques tels des dérivés du benzène* », mais qui ne seraient pas mortels. « *Il est choquant que des compagnies* [d'Etat] *se livrent à de telles pratiques pour gagner de l'argent* », a-t-il déclaré. Les ventes de produits empoisonnés ou impropres à la consommation ne cessent de croître : au Shanxi, 20000 personnes ont été empoisonnées par de l'huile de coton de mauvaise qualité, 130 sont mortes. L'alcool frelaté à base de méthanol a tué 129 personnes et en a rendu aveugles 38. Les insecticides tuent des dizaines de personnes par an. Entre 20 et 30 % des produits alimentaires cuits vendus dans le pays sont impropres à la consommation, selon *les Nouvelles commerciales*. Un million et demi de fabriquants et de vendeurs de nourriture avariée ont été sanctionnés depuis 1984...

Au Gansu, au Fujian, au Shanxi, au Sichuan, au Jiangxi, au Henan..., les pilleurs de tombes et les trafiquants d'antiquités se livrent au grand jour à des déprédations catastrophiques et à un trafic effréné. Il s'agit souvent de paysans, mais aussi de cadres du parti, d'enseignants, attirés par l'argent. Au Henan et au Hebei, des centaines de personnes, utilisant des dizaines de camions, volent quotidiennement par centaines de tonnes de minerai d'or dans les mines d'Etat de Xiaoqinlin, de Shanggong et de Zhangjiakou. Selon *les Nouvelles de la métallurgie*, la police locale relâche les voleurs, même s'ils sont pris sur le fait. Certaines mines ont été tellement endommagées par cette marée de mineurs maniant la dynamite qu'elles ont dû être fermées pour remise en état.

En même temps, Pékin s'est lancé dans une vaste campagne contre la négligence et le bureaucratisme des cadres qui coûtent à l'Etat des milliards de yuans et de nombreuses vies humaines. Ainsi ces vingt-huit petites filles du Jiangxi tuées par l'effondrement des toilettes de leur école primaire construite sciemment sans respect des normes de sécurité. Ce sont là des lectures d'été pour les Chinois, avant qu'ils ne soient submergés sous les textes politiques à l'occasion du prochain congrès du PCC. Elles visent à leur montrer que les autorités se préoccupent de ces dérapages qui, avec la hausse des prix et la corruption, nuisent à l'image de marque des réformes, et donnent au besoin des arguments à ceux des conservateurs favorables au *statu quo*.

PATRICE DE BEER.

Economie

CONJONCTURE

La production industrielle française a fortement progressé en juin

La production industrielle en France a progressé de 1,9 % en juin par rapport à mai, l'indice mensuel calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1980 étant passé de 103 à 105 après correction des variations saisonnières (bâtiment et travaux publics exclus). Par rapport à juin 1986, la progression est de 2,9 %.

L'indice mensuel de la production industrielle n'avait jamais atteint ce niveau. Tout au plus s'en était-il approché en novembre 1985 (104). Ce résultat – qui confirme le regain d'optimisme dont font preuve les chefs d'entreprise dans leurs réponses aux enquêtes de l'INSEE – prouve peut-être que l'activité est plus soutenue qu'on ne le prévoyait.

Mais cette bonne performance demandera à être confirmée au cours des prochains mois. L'INSEE dans sa note de conjoncture de juillet prévoyait une légère baisse de la production industrielle au second semestre de (1,6 %) due à un allégement des stocks.

Replacée sur une longue période (1980-1987), la «performance» de juin est finalement modeste : progression de 5 % en plus de six ans. Elle s'est expliquée à la fin du printemps par la production des industries du verre (+ 4,2 % en un mois), de la chimie de base (+ 3,6 %), des biens d'équipement ménagers (+ 4,3 %), de l'automobile (+ 3,6 %) et de l'énergie (+ 2,6 %). Seul secteur ayant enregistré une baisse : les industries agro-alimentaires (– 2,8 %). L'indice bâtiment-génie civil a stagné en juin à 93 sur la base 100 en 1980 mais progresse toutefois sensiblement par rapport à son très bas niveau de juin 1986.

Indices à suivre...

A. V.

Fiscalité locale : pas de révision des bases de calcul l'an prochain

Les maires et les élus locaux vont être rassurés : il est maintenant presque certain que les valeurs locatives de la taxe foncière bâtie et de la taxe foncière non bâtie qui servent de base au calcul de ces deux impôts ne seront pas actualisées en 1988. En prenant cette décision le gouvernement veut éviter des modifications importantes de ces deux taxes locales qui indisposeraient bien des contribuables alors que des élections cantonales, municipales et sénatoriales se profilent à l'horizon. Un texte devra pourtant être voté par le Parlement puisque l'actualisation des bases devait intervenir en 1988.

POINT DE VUE

Pour un impôt foncier unique

par Bernard Bonno
docteur
en sciences économiques

EN 1989, la France fêtera le bicentenaire de la Révolution, l'année même des élections municipales. Dans son essai sur *l'Ancien Régime et la Révolution*, Alexis de Tocqueville consacre de nombreuses pages à la centralisation administrative, à l'organisation territoriale et à l'archaïsme du système fiscal, qui, selon l'auteur, seraient en grande partie à l'origine des événements de 1789.

On a dit de la décentralisation qu'elle serait la grande affaire du septennat de François Mitterrand. On dit aujourd'hui que la réforme du système fiscal français serait une des priorités du prochain septennat, quel que soit le candidat élu. Si on se limite au système fiscal local, tout, ou presque, a déjà été dit à propos de son archaïsme, et, cependant, la plupart des rapports rédigés à la demande des gouvernements ou des parlementaires n'ont jamais dépassé le seuil des « groupes de travail ».

Ce dossier, toujours ouvert et jamais refermé, est vraisemblablement l'un des plus épineux à traiter. Sans cesse remodelé depuis la fin de la première guerre mondiale, le système des « quatre vieilles » (1) plonge ses racines dans l'Ancien Régime. Impossible à réformer, ne devrait-il pas alors être abandonné purement et simplement au profit d'une législation fiscale locale entièrement nouvelle qui répondrait tout à la fois aux structures de la société contemporaine et aux exigences de la décentralisation ? La solution que nous proposons est la suppression des quatre impôts directs locaux et leur remplacement par un véritable impôt foncier unique perçu localement. Cet impôt s'apparenterait au système de la « Property Tax » en vigueur aux Etats-Unis.

Son assiette serait constituée par la valeur des immobilisations commerciales, industrielles, résidentielles et agricoles et son taux serait librement fixé par les collectivités territoriales.

La nouvelle taxe locale serait assise sur la valeur vénale déclarée par le propriétaire (valeur opposable en cas de mutation) et non sur une valeur évaluée administrativement comme c'est le cas aux Etats-Unis. Les entreprises ne seraient taxées que sur la valeur des biens immobilisés, à l'exclusion des salaires, ce qui, à la différence du système actuel, ne pénaliserait pas les entreprises de main-d'œuvre.

Les *résidents* seraient imposés sur la base de la valeur vénale de leurs biens immobiliers, ce qui permettrait aux collectivités locales de récupérer une partie de la plus-value dégagée par les propriétaires fonciers, du fait des aménagements urbains réalisés par les municipalités.

De même, la taxation sur la valeur vénale des terres agricoles aurait le mérite de freiner la spéculation et de libérer plus facilement des terrains propres à l'urbanisation sans pénaliser les exploitants, qui s'estiment actuellement trop lourdement imposés.

Dans tous les cas, la valeur vénale serait déclarée par le propriétaire, ce qui se traduirait par une économie de moyens au niveau de l'administration fiscale, dont la moitié des effectifs (soit trente mille agents) est aujourd'hui mobilisée pour l'établissement des rôles et le recouvrement des impôts locaux.

Transferts importants

L'application brutale de cette réforme risquerait, bien évidemment, d'engendrer des transferts de charges entre les contribuables. La France en a vu d'autres, notamment lors du passage de la patente à la taxe professionnelle. Il s'agira alors d'effectuer des simulations avant toute réforme et d'apporter des correctifs aux éventuels « effets pervers ».

Un obstacle plus sérieux nous paraît être celui du rendement de l'impôt. Les communes tirent en effet près de la moitié de leurs recettes de fonctionnement du produit des contributions directes locales. Comment reconstituer cette ressource sans surcharger certains contribuables ? La disparition de la taxe d'habitation (25 % du produit actuel des impôts locaux) pourrait être compensée, à terme, par une extension de la tarification des services publics locaux (transfert contribuable - usager). On assiste déjà à une généralisation du principe de tarification, qui est en pratique depuis de nombreuses années dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des cantines scolaires, des ordures ménagères... Pourquoi alors ne pas étendre cette pratique à d'autres services à caractère culturel et sportif, qui bénéficient, ainsi que le montrent la plupart des enquêtes, à une frange généralement aisée et bien informée de la population ?

Qu'on nous comprenne bien. Il ne s'agit pas de réserver l'accès à la culture et au sport aux plus favorisés, car *rien* n'empêche les collectivités locales de pratiquer des tarifs discriminatoires sous certaines conditions ou, mieux, d'octroyer une aide financière aux plus démunis. Il paraît préférable d'attribuer une aide financière à un nombre réduit de familles et de faire payer le service rendu à tous les usagers, plutôt que d'offrir un service « potentiellement » accessible à tous, mais supporté par l'ensemble des contribuables. Ce système aurait, en outre, l'avantage de conduire à une véritable connaissance du coût des services locaux et à une réflexion sur l'amélioration de leur gestion (régies, concessions, affermage, recours aux sociétés privées). Cette politique est désormais possible, à quelques exceptions près, avec la libération des prix des services publics locaux.

Renforcer les mécanismes de solidarité

Ce nouveau système serait parfaitement cohérent avec la décentralisation car l'impôt foncier unique resterait un impôt défini et perçu localement au taux librement fixé par les élus, qui conserveraient la maîtrise de son évolution, alors qu'aujourd'hui, 30 % du produit de la taxe professionnelle sont répartis au niveau de l'Etat par le biais du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle. Il convient de rappeler également que la politique de dégrèvement et d'exonération décidée au titre de la taxe d'habitation et du foncier bâti échappe en grande partie au pouvoir des élus locaux.

Le complément indispensable à ce dispositif devrait être un renforcement des mécanismes de solidarité financière entre les collectivités locales.

Il conviendrait de créer des fonds locaux de péréquation (FLP) alimentés par le produit d'un écrêtement de la totalité des bases d'imposition communales dépassant un certain seuil. Le produit de ces fonds permettrait de financer des mesures d'aménagement du territoire (rééquilibrage des pôles de développement économique, revitalisation des zones rurales...) Il faudrait néanmoins éviter que les actions de ces fonds ne nuisent à l'implantation optimale des activités en créant des conditions artificielles de développement commandées uniquement par des préoccupations électorales...

Nous pensons que cette réforme irait dans le sens des orientations du IXe Plan, mais elle ne ferait pas l'économie d'une autre réflexion, tout aussi importante, sur l'indispensable réforme territoriale. La France compte actuellement plus de 36 000 communes, dont 22 000 ont moins de... 500 habitants ! La France est un des seuls pays d'Europe à n'avoir pas pu, ou pas su, réduire le nombre de ses collectivités locales.

(1) Qualificatif attribué aux quatre taxes directes locales : taxe professionnelle, taxe d'habitation, taxe foncier bâti, taxe foncier non bâti.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BICM

BANQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU MARAIS
15, rue des Pyrénées – 75001

Les comptes de la BANQUE DU MARAIS, arrêtés au 30 juin 1987, font apparaître un bénéfice net de 26 374 598 F pour le premier semestre de l'exercice 1987 contre 12 971 621 F pour le premier semestre 1986.

Ce bénéfice net s'entend après provision pour intéressement du personnel de 1 761 705 F et provision pour impôt sur les sociétés de 26 481 000 F.

Marchés financiers

PARIS, 18 août ↓

Retour de la baisse

Après quatre séances de hausse, la Bourse de Paris a, mardi, fait volte-face. Relativement fermes ces derniers jours, la plupart des grandes vedettes ont rendu la main, surtout Peugeot, CSF, Saint-Gobain, Total, Midi et Paribas. Michelin a été plus résistant, et BSN à peu près seul de la cote à maintenir ses positions. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané, dont la progression depuis le 12 août atteingnait 3,2 %, se repliait de 1,1 % environ.

La correction technique était inévitable, d'autant que la fin du mois boursier est proche. La liquidation générale aura en effet lieu vendredi prochain. Cependant, la hausse des taux d'intérêt qui se poursuit inquiète les milieux financiers.

Le Trésor a dû, lundi, lors de son adjudication hebdomadaire, relever de 0,2 % environ les rendements offerts sur ses bons.

Enfin, avec la baisse rapide du dollar, l'intérêt se concentre sur le deutschemark, dont la santé nuit aux autres monnaies du SME. Le franc français en particulier s'affaiblit et, comme l'actualité en ce creux de l'été n'est pas riche, de nouvelles rumeurs sur un rajustement des parités se remettent à circuler.

Les Chargeurs SA viennent d'annoncer une augmentation de leur participation dans Prouvost, qui passe de 11,7 % à près de 25 %. La minorité de blocage est en vue. L'action Prouvost a baissé de 8 %, et 56 000 titres avaient déjà été échangés à 13 h 45.

Sur le marché obligataire et sur le MATIF, la désolation se succède à elle-même, avec les échéances de mars et de juin 1988 à près de 99.

NEW-YORK, 18 août ↓

Vif repli

Après avoir atteint de nouveaux sommets en début de semaine, Wall Street a, mardi, brutalement fait volte-face. Le repli a été d'importance puisque, en séance, le «Dow» avait perdu plus de 70 points. Une reprise devait ensuite réduire l'écart et, en clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 45,92 points à 2 654,65, ce qui n'est déjà pas mal. Le bilan de la journée a été, lui, très mauvais. Sur 2 007 valeurs traitées, 1 299 ont reculé, 393 seulement ont progressé et 315 n'ont pas varié.

Cette glissade assez spectaculaire a été pour partie due au facteur technique, mais également au plongeon du dollar, favorisé par de fortes ventes étrangères.

Les professionnels étaient généralement assez inquiets. La faiblesse du dollar est pour eux un mauvais présage, car, en se perpétuant, elle pourrait décourager les investissements de l'étranger en valeurs américaines. Pour l'instant au «Big Board», aucun signe de panique n'est apparu. Au contraire, le repli s'est opéré en bon ordre avant que les chasseurs de bonnes affaires ne fassent remonter un peu les cours.

L'activité a augmenté, mais pas démesurément, pour porter sur 198,4 millions de titres contre 166,12 millions la veille.

VALEURS	Cours du 17 août	Cours du 18 août
Alcoa	61 5/8	59 3/4
Allegis (ex-UAL)	96 1/8	95 3/4
A.T.T.	34 3/4	34
Boeing	52	51 1/2
Chase Manhattan Bank	45 5/8	43 1/4
Du Pont de Nemours	127	125 5/8
Eastman Kodak	100 1/4	99 3/8
Exxon	97 3/4	97 1/2
Ford	111 1/4	108 7/8
General Electric	65 1/8	63 5/8
General Motors	93 7/8	92 1/8
Goodyear	74 1/4	74
I.B.M.	174 1/4	173
I.T.T.	66	63 5/8
Mobil Oil	51 1/4	50 1/2
Pfizer	74 7/8	73 5/8
Schlumberger	46 1/2	45 5/8
Texaco	43 1/8	42 1/2
Union Carbide	28 1/2	28 1/8
U.S.X.	38	37 1/8
Westinghouse	71	69 3/4
Xerox Corp.	81 1/2	80

CHANGES

Dollar : 6,17 F ↓

Le dollar s'est de nouveau replié mercredi sur toutes les places financières pour coter 6,1675 F (contre 6,1930 F) et 1,8450 DM (contre 1,8550 DM). Il n'a cependant pas fini au plus bas de la journée grâce aux rachats effectués par les vendeurs à découvert.

FRANCFORT	18 août	19 août
Dollar (en DM)	1,8550	1,8450

TOKYO	18 août	19 août
Dollar (en yens)	148,55	145,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (19 août) .... 7 7/16-7 1/2 %
New-York (18 août) ... 6 11/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	17 août	18 août
Valeurs françaises	103,8	
Valeurs étrangères	136,8	

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 août	18 août
Indice général	413,9	411,8

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	17 août	18 août
Industrielles	2 700,57	2 654,65

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	17 août	18 août
Industrielles	1 764	1 732,32
Mines d'or	401,60	408,60
Fonds d'Etat	86,67	86,36

TOKYO

	18 août	19 août
Nikkei Dow Jones	25 344,34	25 231,59
Indice général	2 099,70	2 091,42

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 août
Nombre de contrats : 70 292 (record)

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	99,25	99,15	99,05	99
Précédent	99,95	99,85	99,75	–

LA VIE DE LA COTE

DE BEERS : 50 % DE PROFITS EN PLUS. – La De Beers, un des plus grands trusts miniers du monde, annonce pour le premier semestre une augmentation de 50 % de son bénéfice net attribuable, dont le montant atteint 393 millions de rands. Le bénéfice net consolidé s'élève à 589 millions de rands (+ 38,5 %). Le dividende intérimaire est majoré de 37,5 % à 27,5 cents.

Cependant les profits tirés de l'activité dans l'industrie du diamant n'ont que faiblement progressé (+ 4,9 %), pour atteindre 469 millions de rands.

GOLDFIELDS : AMÉLIORATION DU BÉNÉFICE, SANS PLUS. – Pour l'exercice achevé le 30 juin dernier, les comptes font ressortir un bénéfice imposable de 335,6 millions de rands (+ 15,6 %). Le bénéfice net augmente dans les mêmes proportions (+ 15,5 %) à 300,9 millions de rands. Le dividende final est fixé à 120 cents (+ 14,3 %), faisant un total de 185 cents (+ 15,6 %).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1430	6,1450	+ 38	+ 53	+ 77	+ 102	+ 320	+ 410
$ can.	4,6120	4,6170	– 75	– 50	– 129	– 93	– 344	– 244
Yen (100)	4,2264	4,2306	+ 140	+ 156	+ 270	+ 293	+ 882	+ 958
DM	3,3395	3,3424	+ 101	+ 118	+ 208	+ 231	+ 689	+ 758
Florin	2,9626	2,9650	+ 57	+ 67	+ 117	+ 133	+ 427	+ 478
F.B. (100)	16,8727	16,8906	+ 130	+ 200	+ 275	+ 400	+ 1060	+ 1460
F.S.	4,0335	4,0375	+ 139	+ 157	+ 264	+ 291	+ 879	+ 956
L (1 000)	4,5420	4,6150	+ 322	– 279	– 549	– 498	– 1107	– 998
£	9,9200	9,9300	– 209	– 167	– 392	– 328	– 934	– 748

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 7/8	7	7 3/16	7 5/16
DM	3 11/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16	4 1/8	4 1/4
Florin	5	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6 3/8	6 11/16	6 9/16	6 7/8	6 7/8	7 3/16
F.S.	1 3/8	1 7/8	3 1/4	3 3/8	3 5/8	3 3/4	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	13	17	14	15 5/8	13 3/4	14 3/8	12 1/2	12 5/8
£	9 3/4	10	9 13/16	9 13/16	10	10 1/8	10 1/4	10 3/8
F. franç.	7 3/8	7 5/8	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 5/16	8 13/16	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DE PARIS

Comptant

Second marché

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 18 AOUT

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1810	4,5 % 1973	1915	1900	1906	− 0 47
4250	C.N.E. 3 %	4240	4245	4245	+ 0 12
1232	B.N.P. T.P.	1181	1186	1186	+ 0 42
1124	C.C.F. T.P.	1130	1126	1127	− 0 26
1257	Créd. Lyon. T.P.	1260	1260	1260	....
3000	C.G.E. T.P.	3110	3115	3115	+ 0 16
1900	Renault T.P.	1915	1915	1915	....
2200	Rhone-Poul. T.P.	2180	2190	2190	+ 0 46
1210	St-Gobain T.P.	1245	1255	1255	+ 0 80
1322	Thomson T.P.	1225	1230	1230	+ 0 41
465	Accor	471 20	465	462 50	− 1 85
525	Agence Havas	545	537	537	− 1 47
670	Air Liquide	698	685	688	− 1 43
2460	Alcatel	2385	2375	2376	− 0 38
1950	Als. Superm.	2085	2055	2055	− 1 44
490	A.L.S.P.I.	480	470	470	− 2 08
405	Alsthom ★	398	402	400	+ 0 50
2340	Arjom. Prioux	2490	2399	2400	− 3 61
500	Aussedat-Rey	551	550	548	− 0 54
1230	Aux. Entrepr. ★	1256	1253	1250	− 0 48
1130	Avions Dassault	1118	1100	1105	− 1 16
580	BAFIP	520	500	500	− 3 85
370	Bail-Equipem. ★	370	370	370	....
820	Bail Investiss.	808	807	810	+ 0 25
525	B.N.P. C.I.	535	535	535	....
650	Cie Bancaire	690	685	688	− 0 29
460	Bazar H.-V.	495	492	495	....
520	Béghin-Say ★	501	500	493	− 1 60
900	Berger (M.)	889	885	885	− 0 45
705	Bic ★	740	740	710	− 4 05
1380	B.I.S.	1450	1393	1391	− 4 07
2750	Bongrain S.A.	2920	2850	2850	− 2 40
1150	Bouygues	1205	1200	1200	− 0 41
99	B.P. France	101 20	101	101	− 0 20
4840	B.S.N.	4955	4930	4905	− 1 01
2290	Cap Gem. S. ★	2455	2460	2410	− 1 83
1280	Carnaud	1295	1250	1250	− 3 47
3180	Carrefour ★	3335	3338	3300	− 1 05
179	Casino	173	173	171	− 1 16
145	Casino A.D.P.	138	138 60	138 90	+ 0 65
1250	C.C.M.C.	1330	1325	1325	− 0 38
880	Cetelem	867	820	830	− 4 27
810	Cerus	780	765	763	− 2 18
2010	C.F.A.O.	2065	2059	2045	− 0 97
325	C.G.E.	345	343 80	343	− 0 58
1350	C.G.I.P. ★	1318	1315	1310	− 0 61
1320	Chargeurs S.A.	1355	1360	1351	− 0 30
79 50	Chiers-Châtil.	72 80	73 50	73 50	+ 0 96
1050	Ciments franç. ★	1039	1030	1031	− 0 77
630	Club Méditerr.	657	648	648	− 1 37
174	Codetel ★	182 40	183 70	182	− 0 25
295	Cofimeg	336 50	319	320	− 4 90
2250	Colas	2125	2135	2130	+ 0 24
250	Compt. Entrepr.	253	259	259	+ 2 37
675	Compt. Mod.	738	725	725	− 1 76
1180	Créd. Foncier	1299	1255	1255	− 3 39
520	Crédit F. Imm.	530	540	534	+ 0 75
145	C.C.F.	138 70	138 50	138 90	− 1 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
790	Créd. Lyon. (CI)	786	782	784	− 0 25
1110	Crédit Nat. ★	1100	1100	1060	− 3 64
240	Crouzet ★	239 50	237 50	227	− 5 22
2700	Damart S.A.	2800	2875	2890	+ 3 21
420	Darty ★	442 50	435	435	− 1 69
355	Darty (DP)	362	356 10	357	− 1 38
2130	De Dietrich	2195	2070	2070	− 5 69
340	Dév. R.d.C. (Li)	300	300	300	....
520	D.M.C.	520	525	523	+ 0 58
455	Drouot Assur.	453	454	455	+ 0 44
2340	Docks France ★	2380	2385	2345	− 1 47
2200	Dumez ★	1120	1120	1100	− 1 79
1210	Eaux (Gén.)	1260	1255	1256	− 0 32
1210	Ecco ★	1230	1211	1235	+ 0 41
1060	Electro-Finan.	1051	1055	1056	+ 0 48
380	Elf-Aquitaine	375	373 20	376	....
345	— (certific.)	319	317	318	− 0 31
815	Epeda-B-Faure	910	900	900	− 1 10
3890	Essilor	4185	4022	4080	− 2 99
2860	Essilor Int. (DP)	2985	2920	2920	− 2 18
500	Esso S.A.F. ★	470	479 90	485	+ 3 19
2290	Eurafrance	2200	2176	2200	....
1430	Eurocom ★	1428	1427	1422	− 0 28
3800	Euromarché	4150	4100	4110	− 0 96
660	Europe n° 1 ★	637	625	625	− 1 88
1240	Exor	1180	1165	1165	− 1 27
740	Facom	728	720	710	− 2 47
1050	Fiches-bauche	1121	....	....	....
200	Finextel ★	201 50	199	198 40	− 1 54
178	Fives-Lille	148 10	150	150 50	+ 1 62
1280	Fromageries Bel	1289	1245	1245	− 3 41
1220	Gal. Lafayette ★	1223	1222	1210	− 1 06
400	Gascogne	438	439	439	+ 0 23
2020	Gaz et Eaux	1978	1930	1930	− 2 43
690	Géophysique ★	675	675	670	− 0 74
2300	Gerland	2330	2340	2340	+ 0 43
686	GTM-Entrepose	695	683	683	− 1 73
695	Guyenne-Gas. ★	762	755	744	− 2 36
2800	Hachette ★	2770	2750	2750	− 0 72
745	Hénin (La)	751	745	739	− 1 60
1310	Hutchinson	1466	1447	1446	− 1 36
165	Imétal	174	172 70	172 70	− 0 75
380	Imm. Plaine-M.	390	385	384	− 1 54
4750	Inst. Mérieux	5280	5200	5200	− 1 52
520	Interbail ★	510	505	500	− 1 96
1370	Intertechnique	1455	1410	1411	− 3 02
850	J. Lefebvre	857	860	841	− 1 87
1710	Lab. Bellon	1776	1710	1710	− 3 72
1620	Lafarge-Coppée	1641	1660	1648	+ 0 43
1680	Lebon ★	1550	1550	1537	− 0 84
5400	Legrand	2745	2730	2730	− 0 55
5000	Legrand (DP)	2405	2390	2390	− 0 62
760	Leroy-Somer ★	760	760	761	+ 0 13
2000	Lesieur	1960	1960	1960	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
825	Locabail Immob.	780	780	780	− 1 27
595	Locafrance ★	601	598	598	− 0 50
880	Locindus	862	861	862	....
1160	L. Vuitton S.A ★	1219	1190	1198	− 1 72
620	Luchaire	446	445	441	− 1 12
1450	Lyon. Eaux ★	1443	1450	1461	+ 1 25
80	Mais. Phénix	68 50	67	65 30	− 4 67
670	Majorette (Ly)	690	692	692	+ 0 29
480	Mar. Wendel ★	442	441 90	433 90	− 1 83
1780	Martell	1948	1926	1945	− 0 15
2160	Matra	2160	2149	2149	− 0 51
2160	Merlin-Gerin ★	2500	2514	2453	− 1 88
3200	Michelin	334	329 20	329 20	− 1 44
1310	Midi (Cie)	1270	1260	1242	− 2 19
325	Midland Bk SA ★	315	315	312	− 0 95
1040	Min. Salsig. (Ma)	1172	1210	1210	+ 3 24
61	M.M. Penarroya	59	56 50	56 50	− 4 24
2800	Moët-Hennessy	2920	2893	2900	− 0 68
86	Moulinex	73	72 30	70 30	− 3 70
995	Navig. Mixtes	976	969	969	− 0 72
172	Nord-Est	161	155	157	− 2 48
400	Nordon (Ny)	454	454	454	....
580	Nouvelles Gal.	549	530	530	− 3 46
1170	Occident. (Gén.)	1116	1090	1085	− 2 78
1680	Omn.F.Paris	1660	1590	1615	− 2 71
200	Olida-Caby	208	207	205	− 1 44
440	Opfi-Paribas	395	392	393 90	− 0 28
3730	Oréal (L')	3901	3890	3806	− 2 46
465	Paribas	437	436	431	− 1 36
640	Paris-Réesc. ★	612	611	605	− 1 14
1390	Pechelbronn ★	1265	1268	1257	− 0 63
1390	Penhoet	1352	1350	1350	− 0 15
975	Pernod-Ricard	988	985	986	− 0 21
1370	Peugeot S.A.	1546	1547	1528	− 1 22
13 50	Poclain	14 25	14 05	14 20	− 0 35
2280	Poliet	2278	2270	2260	− 0 79
740	P.M. Labinal	736	744	744	+ 1 09
3450	Presses Cité	3600	3482	3490	− 3 06
1130	Prétabail Sic.	1115	1140	1121	+ 0 54
675	Primagaz	844	832	832	− 1 42
655	Printemps ★	667	663	674	+ 1 05
1870	Promodès	1950	1950	1951	+ 0 05
265	Prouvost S.A ★	455	455 50	420	− 7 69
1490	Radiotechn.	1554	1561	1563	+ 0 58
100	Raff. Dist. Total	101	100	100 50	− 0 50
2990	Redoute (La) ★	2975	2960	2960	− 0 50
450	Robur financière	439	421	421	− 4 10
1420	Roussel-Uclaf	1420	1447	1450	+ 2 11
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5480	R. Impériale (Ly)	5450	5450	5450	....
235	Sade	238 90	230 10	230 10	− 3 68
1940	Sagem	1885	1935	1930	+ 2 39
450	Saint-Gobain	492 20	490	486	− 1 26
1290	St-Louis B.	1300	1275	1281	− 3

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1950	Salomon	1965	1955	1945	− 1 02
1720	Salvepar	1620	1600	1600	− 1 23
710	Sanofi	746	740	736	− 1 34
780	S.A.T.	757	750	750	− 0 79
1290	Saupiquet (Na)	1365	1361	1361	− 0 29
405	Schneider ★	405	400	398	− 1 73
115	S.C.O.A.	117	112	113 50	− 2 99
675	S.C.R.E.G.	706	715	717	+ 1 56
880	Seb ★	929	910	920	− 0 97
450	Sefimeg	452	450	450	− 0 44
1370	S.F.I.M.	1414	1411	1411	− 0 21
55	S.G.E.	65	64 45	63 20	− 2 77
530	Sign. Ent. El. ★	530	532	516	− 2 64
970	Silic	933	933	935	+ 0 21
590	Simco-U.P.H. ★	582	571	571	− 1 89
425	Simnor (Li)	415	415	415	....
1200	Skis Rossignol	1200	1200	1175	− 2 08
640	Siminco	598	595	595	− 0 50
430	Société Générale	427	427	427	....
230	Sodexco	214 50	214 50	214 50	....
245	Sodero (Na)	237	242	242	+ 2 11
2740	Sodexho	2850	2830	2830	− 0 70
150	Sogenal (Ny)	133 90	133 50	133 50	− 0 30
455	Sogerap	447	440	425 80	− 4 74
2520	Somm-Allib. ★	2549	2520	2549	....
815	Source Perrier	847	844	840	− 0 83
960	Sovac ★	925	925	909	− 1 73
570	Spie-Batignol.	526	522	522	− 0 76
595	Strafor	592	570	569	− 3 89
300	Synthelabo ★	323 50	325	315	− 2 63
590	Talcs Luzenac	621	620	624	+ 0 48
3050	Tél. Elect.	3320	3300	3300	− 0 60
1330	Thomson-C.S.F.	1239	1245	1210	− 2 33
490	Total (CFP) ★	441	435	419	− 4 99
104	— (certific.)	96 30	96 20	96 20	− 0 10
2030	T.R.T.	2008	1980	1980	− 1 39
630	U.F.B.	658	641	641	− 2 58
1120	U.I.C.	1155	1150	1150	− 0 43
600	U.I.F.	615	601	605	− 1 63
800	U.I.S.	801	800	801	....
290	U.C.B. ★	310 90	300	305	− 1 90
670	Unibail	688	680	681	− 1 02
590	Valéo	616	610	610	− 0 97
58	Vallourec	60 90	59 10	59	− 3 12
480	Via Banque	464	459	452	− 2 59
1030	Elf-Gabon	1035	999	1000	− 3 38
151	Amax Inc.	168 70	169	170	+ 0 77
215	Amer. Express	242	244	233 50	− 3 51
190	Amer. Teleph.	216	213 40	211	− 2 31
168	Anglo Amer. C.	154 90	155	156 50	+ 1 03
720	Amgold	709	720	740	+ 4 37
1040	BASF (Akt)	1125	1121	1119	− 0 53
1140	Bayer	1222	1190	1183	− 3 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
142	Buffelsfont.	129 60	133	136	+ 5 02
255	Chase Manh.	279	279	279 50	+ 0 18
90	De Beers	90 80	92 10	99	+ 9 03
2100	Deutsche Bank	2385	2360	2360	− 1 05
87	Dome Mines	102 60	101 60	101 90	− 0 97
1090	Dresdner Bank	1222	1227	1212	− 0 82
173	Driefontein Ctd	152	158	160	+ 5 26
770	Du Pont-Nem.	799	785	785	− 1 75
555	Eastman Kodak	621	617	599	− 3 54
74	East Rand	79 80	82 50	85	+ 6 52
290	Electrolux	295	291 60	291 60	− 1 15
240	Ericsson	246	244	244	− 0 81
575	Exxon Corp.	610	605	607	− 0 49
655	Ford Motors	688	684	684	− 0 58
110	Freegold	97	100 70	103 50	+ 6 70
110	Gencor	119	118 60	123	+ 3 36
350	Gén. Electr.	402	400 20	381	− 5 22
665	Gén. Belgique	632	629	630	− 0 32
515	Gen. Motors	586	584	584	− 0 34
128	Goldfields	134 90	136	138	+ 2 30
56	Gd.Metropolitan	55 60	54 20	54 20	− 2 52
94	Harmony	90 80	92 70	96 10	+ 5 84
43	Hitachi	55 80	52 10	50 50	− 9 50
1050	Hoechst Akt.	1103	1121	1120	+ 1 54
160	Imp. Chemical	157 50	152 50	152 50	− 3 17
1000	IBM	1084	1078	1074	− 0 92
380	ITT	417 60	407	407	− 2 51
162	Ito-Yokado	171 80	172	172	+ 0 12
92	Matsushita	108 20	103 60	104	− 3 88
1130	Merck	1273	1279	1267	− 0 47
440	Minnesota M.	509	502	502	− 1 38
320	Mobil Corp.	326 50	320	320	− 1 99
300	Morgan J.P.	325 60	325	321	− 1 41
42700	Nestlé	43250	42400	42450	− 1 85
215	Norsk Hydro	238	225 30	222	− 6 72
280	Olsil	242 90	247 50	255	+ 4 98
2030	Petrofina	2185	2150	2155	− 1 37
680	Philip Morris	640	645	636	− 0 63
160	Philips	160 50	160	160 50	....
560	Quilmès	571	576	564	− 1 23
845	Randfontein	798	814	819	+ 2 63
845	Royal Dutch	854	825	825	− 3 40
128	Rio Tinto Zinc	133	129 50	129 50	− 2 63
117	St Helena Co	105	103 70	109 50	+ 4 29
295	Schlumberger	306 80	290	284 50	− 7 27
144	Shell transp.	142 30	136 80	136 80	− 3 87
2200	Siemens A.G.	2280	2274	2272	− 0 35
164	Sony	221 50	216 30	216	− 2 48
180	T.D.K.	223 10	216 50	216 50	− 2 96
24	Toshiba Corp.	26 15	27 40	27 90	+ 6 69
415	Unilever	459	439 90	440	− 4 14
335	Unit. Techn.	369	362 80	361	− 2 17
880	Vaal Reefs	812	843	844	+ 3 94
330	Volvo	357	351	351	− 1 68
410	West Deep	389 90	379 10	382	+ 3 27
460	Xerox Corp.	519	510	500	− 3 66
1 38	Zambia Corp.	2 67	2 70	2 73	+ 2 25

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9175	..
Emp. 8,80 % 77	125 50	2 116
9,80 % 78/93	100 80	1 017
10,80 % 79/94	101 80	10 327
13,25 % 80/90	105 90	2 788
13,80 % 80/87	100 82	11 607
13,80 % 81/89	106 75	8 167
16,75 % 81/87	100 49	15 740
16,20 % 82/90	115 25	9 676
16 % juin 82	116 90	3 104
14,60 % fév. 83	115 30	7 180
13,40 % déc. 83	114 90	8 848
12,20 % oct. 84	109 25	10 529
11 % fév. 86	105	5 395
10,26 % mars 86	101 05	4 485
Métrologie I. 6 % 6/7	....	..
ORT 12,75 % 83	1767	..
OAT 10 % 2000	97 90	2 295
OAT 9,90 % 1997	101 05	6 754
OAT 9,80 % 1996	98 76	5 397
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 75	1 170
CNB Paribas	102 10	1 170
CNB Suez	102	1 170
CNI janv. 82	101 80	1 170
PTT 11,20 % 85	102 80	7 374
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 86	104 75	2 177
CNT 9 % 86	90 50	2 986
CRH 10,90 % déc. 85	100 45	6 235

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1130	1150
Agache (Sté Fin.)	2439	2439
A.G.F. (St Cent.)	820	825
Applic. Hydraul.	815	873 d
Arbel	281 40	292 60 d
Astorg	385	385
Avenir Publicité	2670	2689
Bain C. Monaco	355	350
Banque Hypoth. Eur.	458	458
Béghin-Say (C.I.)	358	348
B.G.L.	622	622
Biscuit (Gén.)	....	....
Blanzy-Ouest	675	660
B.N.P. Intercontin.	310	322
Bénédictine	5250	5400
Bon-Marché	925	925
B.T.P.	142	142
Calif	799	775
Cambodge	840	840
C.A.M.E.	409	411
Campenon Bern.	490	428 o
Carbone-Lorraine	700	695
C.E.G.Frig.	654	685
Centen. Blanzy	2550	2550
Centrest (Ny)	241	241
Cerabati	93 10	95
Chambourcy (M.)	1050	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	149 80	148
C.I.C. (Financ. de)	325	320
C.I. Maritime	613	600
Cimes-Sinan	475	....
Citram (B)	650	620 o
Clause	595	600
Cofradel (Ly)	1800	1840
Cogifi	434 50	415
Comiphos	593	590
Cie Industrielle	3950	3850
Comp. Lyon-Alem.	735	749
Concorde (La)	875	875
C.M.P.	39	37 10
Créd. Gén. Ind.	761	750
Cr. Universel (Cie)	710	700
Créditel	138	138
Darblay S.A.	590	589
Delalande S.A.	1005	1000
Delmas-Vieij. (Fin.)	1389	1381
Didot-Bottin	970	945
Eaux Bass. Vichy	1381	1385
Eaux Vittel	2750	2750
Economats Centre	610	610
Electro-Banque	389	380
Elf-Antargaz	639	635
E.L.M. Leblanc	936	938
Eneli-Bretagne	276	276
Entrepôts Paris	594	573
Epargne (B)	3215	3215
Europ. Accumul.	71 10	70 10
Eternit	2808	....
Finalens	266	266
FIPP	412	436
Frac	960	960
Foncière (Cie)	550	588
Fonc. Lyonnaise	5700	5700
Foncina	558	590
Forinter	1145	1146
Fougerolle	360	355
France I.A.R.D.	347	347
France (La)	6920	6980
From. Paul Renard	495	510
GAN	1348	1335
Gaumont	560	521 o
Gévelot	915	914
Gr. Fin. Constr.	471	485
Gds Moul. Paris	365 10	369
Groupe Victoire	3350	3330
G. Transp. Ind.	648	650
H.E.F.	143	138
Immindo S.A.	498	494
Immoinvest	310	310
Immobail	405	405
Immobanque	670	670
Immob. Marseille	10000	9990
Immofice	515	512
Invest. (Sté Cent.)	3240	3240
Jaeger	220	223 90
Lafitte-Bail	475	473
Lambert Frères	258	257
Lille-Bonnières	1395	1350
Loca-Expansion	280	289
Locafinancière	380	375
Locatel	825	830
Louvre (Sté)	1779	....
Machines Bull	47 85	47

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	251	260
Magnant S.A.	110	113
Maritime Part.	405	395
Métal Déployé	413 20	414
Mors	144	148
Naval Worms	86	88
Navig. (Nat. de)	....	....
OPB Paribas	315	310 50
Optorg	220	229 d
Oréal (L') C.I.	2600	2600
Origny-Desvroise	1200	1200
Palais Nouveauté	1000	996
Paribas-CIP	393	409
Paris France	300	300
Paris-Orléans	360	360
Partechea	784	784
Patern. Risq. Div.	1315	....
Pathé-Cinéma	661	664
Pechiney (cert. inv.)	339 50	340
Piles Wonder	910	925
Piper-Heidsieck	925	925
P.L.M.	180	180
Porcher	480	499 d
Promodès	1431	1376
Providence S.A.	1715	1650
Publicis	2705	2600
Raff. Souf. R.	156	150
Rhône-Poul. (c. inv.)	451	451
Ricqlès-Zan	295	300
Rochefortaise S.A.	525	540
Rochette-Cenpa	74 10	69 80
Rosario (Fin.)	850	870
Roudière	235	235
Rougier et Fils	102 10	102 50
Sacer	359	359
SAFAA	300	....
Safic-Alcan	900	896
SAFT	2100	2105
Saga	280	276 50
St-Gobain C.I.	459	450
Salins du Midi	559	560
Sanofi	....	....
Santa-Fé	185	183
Satam	157	157
Saines	66 10	67 10
Sevraisienne (M)	263	....
SCAC	750	750
Semelle Maubeuge	535	515
S.E.P. (M)	200	200
Serv. Equip. Véh.	85 50	96
Sicli	276	275
Sicotel	335	315
Sinvim	254	261
Siph (Plant. Hévéas)	405	409
Sté Générale-CIP	419	419
Solal financière	2000	1920 o
Soffo	450	....
Soficomi	782	782
S.O.F.I.P. (M)	146	....
Sofragi	1236	1236
Soudure Autog.	490	485
Sovabail	626	615
Speichim	37	10 55 o
S.P.I.	604	610
Suez (Fin. de)-CIP	1580	1579
Steni	795	842

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger	1999	1999
Testut-Aequitas	525	535
Tour Eiffel	540	550
Ufiner S.M.D.	729	729
U.A.P.	2650	2650
U.T.A.	1699	1730
Veuve Clicquot	3995	3999
Vicat	1432	1433
Viniprix	1800	1825
Virax	178	185
Waterman S.A.	699	671 o
Brass. du Maroc	146 60	134 30 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1170	1100
Akzo	480	500
Alcan Alum	225	220
Algemeine Bank	1507	....
American Brands	310 50	312
Am. Petrofina	370	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	190	....
Bco Pop Español	450	440
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2130	....
B. Régl. Internat.	61500	60500
Br. Lambert	680	684
Canadian-Pacific	133 10	131 60
CIR	30	....
Commerzbank	964	....
Dart. and Kraft	387	387
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	607	600
Gén. Belgique	632	630
Gevaert	1255	....
Glaxo	178	178
Goodyear	470	455
Grace and Co	445	445
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	540	554
I.C. Industries	224	216
Johannesburg	1550	....
Kubota	24	....
Latonia	277	276
Midland Bank Plc	47 50	44
Mineral-Ressourc.	95	....
Nixdorf	2821	2895
Noranda	165 20	171
Olivetti	36 60	34 90
Pakhoed Holding	265	259
Pfizer Inc.	475	476
Procter Gamble	611	612
Ricoh Cy Ltd	49	....
Rolinco	328	319
Robeco	346	344
Rodamco	429	431
Saipem	18 10	19 20
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	330	333
Steel Cy of Can.	131	....
Tenneco	358	....
Thorn EMI	63	65
Toray indust. inc	31 20	32
Vieille Montagne	939	950
Wagons-Lits	915	920
West Rand	27	26 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	4 80	....
Calciphos	330	326
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
Cogenhor	135	120
C. Occid. Forestière	181	....
Copranex	410	415
Dubois Inv. (Caséo.)	995	995
Gachot	224	229
Hydro-Energie	320	...
Hoogovens	250	...
Métroservice	....	....
Nicolas	1070	....
Paturelle-R.D.	3400	....
Révillon	385	386
Rorento N.V.	152 50	163
S.M.T. Goupil	325	340
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	558	....
Ufimeg	380	....
Union Brasseries	135 50	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1000	1010
Alain Manoukian	610	590
Asystel	590	598
B.A.C.	440	445
B. Demachy & Assoc.	783	780
B.I.C.M.	975	975
B.I.P.	670	660
Bolloré Technologies	1190	1198
Boiron	784	784
Câbles de Lyon	1212	1185
Calberson	885	880
Cardif	2175	2300
C.D.M.E.	380	380
C. Equip. Elect.	325	325
C.E.G.I.D.	1500	1530
C.E.G.E.P.	224	225
C.E.P.-Communication	1360	1350
C.G.I. Informatique	848	878
Ciments d'Origny	825	820
C.N.I.M.	412	416
Dafsa	315	310
Dauphin O.T.A.	3180	3200
Devanlay	2070	2085

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	900	900
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	270	275
Elect. S. Dassault	705	705
Elysées Investiss.	38 60	40
Expand	825	780
Filipacchi	615	615
Guintoli	985	989
Guy Degrenne	1020	1000
I.C.C.	256	284 50
IDIA	230	230
I.G.F.	216 50	215
IM Informatique	310	300
Int. Métal Serv. (IMS)	219	215
La Commande Electro.	578	638 d
Le gd livre du mois	372	370
Loca-Investissement	296	290
Locamic	372	370
Manutan	424	424
Marlin Immobilier	360	360
Métallurg. Minière	158	158
Métrologie Internat.	488	488

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mécaservice	228	237 d
M.M.B.	700	690
Molex	305	311
Navale-Delmas	880	880
Olivetti-Logabax	420	420
Om. Gest. Fin.	470	462
Petit Bateau	215	215
Petroligaz	529	505
Pier Import	353	353
Razel	1530	1530
St-Gobain Emballage	1365	1370
St-Honoré Matignon	205	215
S.C.G.P.M.	280	209
Sema-Metra	694	637
S.E.P.	1550	1650
S.E.P.R.	1710	1700
Sligos	1479	1479
Sodinforg	1100	1100
Sofibus	358	360
Supra	1115	1115
TF 1	184 50	189
Valeurs de France	382	383

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) — 18/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	636 93	616 52
Actions France	485 57	468 02
Action Invest.	394 08	376 21
Actions sélectives	628 13	605 43
Audificandi	642 12	618 91
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1284 42	1253 09
A.G.F. 5000	617 20	602 15
A.G.F. ECU	1072 86	1062 24
A.G.F. Interfonds	455 96	444 84
A.G.F. Invest	106 01	103 42
A.G.F. OBLIG.	1072 88	1067 54
A.G.F. Sécurité	10182 59	10182 59
Agfimo	677 63	661 10
Alréfi	213 30	205 58
A.L.T.O.	184 70	178 02
Amsi-Gan	6038 18	5764 37
America-Valor	808 83	772 15
Amplitude	574 23	557 50
Arbitrages court terme	5451 98	5441 09
Argonautes	434 97	421 28
Associc Première	24699 69	24699 69
Associc	1153 39	1153 39
Aurecic	1417 68	1376 37
Axa Europa	115 60	110 36
Axa Investissements	126 84	121 09
Bourse-Investiss.	475 35	453 79
Bred Associations	2849 51	2840 59
Bred International	102 59	100 58
Capital Plus	1655 82	1655 82
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	408 35	390 72
Cortal court terme	1254 98	1254 98
Cortal Inv. trim.	1042 36	1022 42
Cortena	964 90	921 15
Credinter	533 15	517 62
Drouot-France	714 98	682 56
Drouot-Investiss.	1194 32	1140 16
Drouot-Sécurité	260 01	248 22
Drouot-Sélection	135 44	129 30
Ecusic	1176 75	1159 36
Elicoop Sicav	11177 16	11177 16
Elf-Valeurs	9409 31	9179 81
Energie	298 82	285 27
Eparcic	2778 80	2773 05
Eparcourt Sicav	4048 14	4038 04
Epargne Associations	24240 55	24204 24
Epargne-Capital	7811 08	7733 72
Epargne-Croiss.	1684	1638 93
Epargne-Industr.	809 10	772 41
Epargne-Inter	729 88	710 36
Epargne J	52841 59	52841 59
Epargne-Long-Terme	1753 12	1706 20
Epargne-Oblig.	186 82	181 82
Epargne-Quatre	1002 09	1002 09
Epargne-Unie	1358 53	1285 02
Epargne-Valeur	448 13	434 19
Eparoblig	1260 82	1258 30
Epsilon	1011 40	1001 39
Eurocic	9794 74	9649 99
Euro-Croissance	593 58	578 29 ◆
Eurodyn	1139 19	1101 73
Euro-Gan	5238 01	4998 58
Extrême Orient Sicav	595 74	578 39
Finord Placement	60125 74	59945 93
Finord Valorisation	13271 31	13011 09
Fonsicav (div. par 10)	10739 59	10739 59
Foncival	273 64	261 23 ◆
France-Gan	6470 58	6177 15
France-Garantie	278 73	278 18 ◆
France-Investiss.	531 67	507 56
France-Net	120 04	118 85
France-Obligations	435 17	430 86
Francic	417 46	405 30
Francic Pierre	100 98	98 04
Francic Régions	1127 48	1094 64
Fructi-Associations	1330 03	1330 03
Fructicapi	307 08	302 54
Fructicourt	106024 74	106024 74
Fructidor	247 84	244 18 ◆
Fructifrance	834 53	814 18 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructimmo	249 82	249 82 ◆
Fructivalor	562 14	548 43
Fructiver	81943 03	81738 68 ◆
Fructi ECU	568 03	558 64
Fructi-Première	11050 27	10896 97
Futuroblig	1048 41	1047 36
Gestilion	56836 19	56694 45
Gestion Amérique	391 94	374 17
Gestion Orient	193 64	184 86
Gestion Sécuricourt	10554 33	10449 83
Gestion Sicavimmo	766 44	730 73
Gestion Uni-Japon	1555 49	1484 95
Gestion Associations	165	161 37
Gestion Mobilière	782 90	747 40
Gest. Rendement	471 10	449 74
Gest. Sél. France	742 95	709 26
Haussmann Associat.	1185	1185
Haussmann court terme	1192 77	1192 77
Haussmann Epargne	1356 71	1356 71
Haussmann Europe	2303 04	2219 80
Haussmann France	1066 05	1027 52
Haussmann Obligation.	1278 03	1278 03
Haussmann Obligation	1481 87	1428 31
Horizon	1181 15	1146 75
I.M.S.I.	610 04	582 38
Indo-Suez Valeurs	799 07	762 84
Ind. française	13434 20	13170 78
Interoblig.	11657 76	11401 69
Intersélect France	480 71	458 91
Intervaleurs Indust.	683 91	652 90
Invest. net	14261 40	14232 93
Invest. Obligataire	17690 95	17655 64
Japacic	189 28	183 78 ◆
Jeune Epargne	239 24	235 70
Laffitte-Amérique	294 84	281 47
Laffitte-crt-terme	58337 25	58337 25
Laffitte-Expansion	899 01	858 24
Laffitte-France	347 08	331 34
Laffitte-Immobilière	260 31	248 51
Laffitte-Japon	366 72	350 09
Laffitte-Oblig.	148 04	141 33 ◆
Laffitte-Placements	63519 58	63519 58
Laffitte-Rend.	217 20	207 35
Laffitte-Tokyo	1395 98	1332 58
Lion-Associations	11299 73	11299 73
Lion court terme	114118 66	114118 66
Lion-Institutionnels	22594 11	22527 79
Lionplus	70219 38	69524 14
Livret portefeuille	691 90	671 75
Méditerranée	188 64	180 09
Minimax	25489 88	25489 88
Mondiale Investissem.	483 63	461 70
Monecic	5506 68	5506 68
Monedem	50914 97	50914 97
Moné J.	54563 56	54563 56
Monelaffitte	265952 79	265952 79
Monevalor	62173 01	62173 01
Multi-Obligations	430 41	410 89
Mutuelle Unie Sél.	163 67	156 25
Natio.-Assoc.	8543 32	8530 26
Natio.-Epargne	13422 65	13289 75
Natio.-Immobilier	1024 71	997 28
Natio.-Inter.	1148	1115 33
Natio.-Obligations	541 12	526 64
Natio.-Patrimoine	1532 79	1491 77
Natio.-Placements	63984 28	63984 28
Natio.-Revenu	1016 33	1006 27
Natio.-Sécurité	58088 79	58088 79
Natio.-Valeurs	746 74	726 75
Nippon-Gan	5673 92	5416 63
Nord-Sud Développ.	1179 23	1176 88 ◆
Oblicic Régions	1018 59	1003 54
Oblicoop Sicav	1374	1347 06
Obligations Convert.	455 54	434 88
Oblilion	1075 81	1085 16
Optimavalor	666 81	636 57
Paramérique	566 27	540 59
Paneurope	871 65	832 12
Paribas Epargne	15418 71	15387 93
Paribas France	109 18	106

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	110 81	107 58
Paribas Patrimoine	581 92	558 20
Paribas Revenu	93 48	92 65
Parnasse-Valor	1078 85	1077 77
Patrimoine-Retraite	1624 36	1592 51
Phénix Placements	248 95	245 72
Pierre Investiss.	772 69	737 65
Placement A	1081 86	1081 86
Placement crt-terme	70264 39	70264 39
Placement J	54970 18	54970 18
Placement Premier	51951 27	51951 27
Placements Rendement	11605 54	11605 54
Placements Sécurité	104604 85	104604 85
Planinter	1043 30	1017 85
Première Obligations	10447 58	10426 73
Pro Association	21517 19	21517 19
Province Investiss.	568 32	542 55
Quartz	117 01	114 13
Rentacic	162 91	160 50
Revenus Trimestriels	5488 66	5434 32
Revenu Vert	1130 61	1129 48
Rivoli Plus	1059 27	1011 24
St-Honoré Assoc.	14022 35	13952 59
St-Honoré Bio-aliment.	905 87	864 79
St-Honoré Pacifique	609 29	580 71
St-Honoré P.M.E.	493 79	471 40
St-Honoré Réel	11329 31	11284 17
St-Honoré Rendement	11338 57	11280 17
St-Honoré Services	630 42	610 02
St-Honoré Technol.	821 68	784 61
St-Honoré Valor	12136 98	12040 63
Sécuricic	10907 15	10896 25
Sécur. Mobilière	403 63	385 33
Sécuri Taux	10459 57	10459 57
Sélection Croissance	565 37	548 90
Sicaden (Credem BP)	732 87	722 04 ◆
Sicav-Associations	1397 86	1395 77
S.F.I. fr. et étr.	874 17	854 53
Sicav 5000	364 47	354 72
Silvafrance	588 61	572 86
Silvam	454 46	442 30
Silvarente	209 24	206 18
Silvinter	460 92	448 58
S.N.I.	1388 17	1347 74
Sogepargne	383 08	369 23
Sogepremière	63805 82	61947 40
Sogerac	49748 54	48297 61
Sogevalor	77484 13	76860 14
Sogever	1203 94	1148 36
Soginter	1427 98	1363 23
Soleil Investiss.	509 83	486 71
Technocic	1208 54	1173 34
Techno-Gan	6667 46	6365 12
Trilion	5052 76	5002 73
U.A.P. Investiss.	451 23	434 92
Uni-Associations	111 07	111 07
Unifrance	497 25	474 70
Unifoncier	1289 27	1230 61
Uni-Garantie	1291 39	1268 04
Unigestion	955 82	912 57
Uni-Régions	3184 45	3040 05
Unirenta	2140 62	2070 23
Univer	179 38	179 38
Univers-Actions	1077 81	1042 37
Univers-Obligations	1555 57	1504 42
Valorem	587 09	563 26
Valoblig	60446 01	59847 53
Valorg	1617 43	1615 91
Valrex	79584 62	79554 84

c : coupon détaché — d : demandé
o : offert — ◆ : prix précédent
* : droit détaché — ★ : marché continu

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 288	6 193	5 960	6 460
ECU	6 928	6 926	....	....
Allemagne (100 DM)	333 970	333 960	324	342
Belgique (100 F)	16 083	16 074	15 460	16 350
Pays-Bas (100 fl.)	296 260	296 360	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	86 900	86 870	83	90
Norvège (100 k)	91 600	91 390	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 957	9 934	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 415	4 400	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 617	4 614	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	402 500	402 870	390 500	412 500
Suède (100 krs)	95 960	95 680	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 505	47 485	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 920	4 916	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 270	4 257	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 717	4 649	4 490	4 990
Japon (100 yens)	4 177	4 200	4 050	4 250

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/8
Or fin (kilo en barre)	91700	91000
Or fin (en lingot)	91800	91450
Pièce française (20 fr)	533	531
Pièce française (10 fr)	365	.....
Pièce suisse (20 fr)	590	593
Pièce latine (20 fr)	522	522
Souverain	653	650
Pièce de 20 dollars	2970	2970
Pièce de 10 dollars	1500	1510
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3355	3445
Pièce de 10 florins	640	540
Or Londres	454 90	464 90
Or Zurich	453	457 50
Or Hongkong	454 55	456 55
Argent Londres	7 53	.

Le Monde

ÉTRANGER

3 Brésil : la grève générale du 20 août.
— Chili : la tension s'accroît entre Washington et Santiago.
4 Corée du Sud : l'agitation sociale.
— Le suicide de Rudolf Hess.
5 La situation dans le Golfe.
— Liban : l'« évasion » de M. Charles Glass.

POLITIQUE

8 Les socialistes s'efforçent d'apaiser leurs querelles.
— La Nouvelle-Calédonie privée de « L'heure de vérité », avec H. Désir.
— Communication : le budget de RFI ; à TF 1, le « Mini-Journal de Patice Drevet est supprimé.

SOCIÉTÉ

14 81 volontaires américains vont être soumis au vaccin contre le SIDA.
— Sports : les championnats d'Europe de natation.
15 Les trois médecins de Poitiers devant la cour d'assises de la Vienne.

ARTS ET SPECTACLES

9-10 Les sorties de la rentrée : Ettore Scola, Jean-Pierre Mocky, Jean-Charles Tacchella, John McTiernan, Arthur Hiller.
11 Patrimoine : le cycle infernal de la restauration.
— Architecture : la Menil Collection à Houston.

ECONOMIE

17 M. Séguin presse l'administration de mettre en place dès cette année des mesures de lutte contre le chômage.
18 Fiscalité locale : pas de révision des bases de calcul avant l'an prochain.
18-19 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 15
Météorologie 16
Mots croisés 15
Carnet 16
Expositions 12
Spectacles 13
Radio-Télévision 13
Annonces classées 16

MINITEL

● 10 h : Le mini-journal. JOUR
● 11 h/14 h 30 : Rendez-vous à la Bourse de Paris. BOURSE.
Golfe Persique : dernières dépêches. IRIR
Actualité. Sports. International. Culture. Jeux. Bourse.
3615 Tapez LEMONDE

Le dollar à nouveau vulnérable : 6,16 F à Paris

Le dollar perd la cote. Déjà en repli ces derniers jours sur ses plus hauts cours de l'année atteint au début du mois d'août, il a battu en retraite, le mardi 18 août, à New-York, avant de trouver un seuil de résistance. Et sur les indications fournies par le marché américain, le billet vert a reflué, le mercredi 19 août, sur toutes les grandes places financières internationales, avant de se redresser un peu.

Il a coté 6,1675 F (après 6,1550 F) contre 6,1930 F la veille, 1,8450 deutschemark (après 1,8415 DM) contre 1,8550 deutschemark et 146 yens (après 145,40 yens) contre 148,55 yens. A Wall Street, où l'on craint que la chute du dollar n'écarte les investisseurs étrangers du marché des actions, le « Dow », qui avait culminé lundi à 2 700 points, a perdu près de 46 points. Ainsi en une dizaine de jours le dollar a baissé de 3 % environ par rapport au franc français et au deutschemark, mais surtout de 4,5 % à l'égard du yen.

Réaction tardive de l'étranger à l'agravation du déficit commercial américain pour juin (15,7 milliards de dollars) annoncée à la veille du week-end ? Les cambistes n'avaient pas d'autres explications à fournir sur le repli précipité du dollar mardi soir. A leur avis la résistance assez surprenante manifestée lundi par le billet vert n'a été due qu'à une forte demande de dollars émanant de l'étranger, du Japon en particulier, pour régler les achats d'obligations américaines faits la semaine passée dans le cadre de l'opération de refinancement (28 milliards de dollars) lancée par le Trésor des Etats-Unis.

La Réserve fédérale, la Banque du Japon et la Bundesbank seraient, dit-on, intervenues pour stopper la glissade du dollar. Mais les spécialistes n'en croient pas un mot, affirmant que le rebondissement de la devise américaine est consécutive, d'abord, à l'annonce de l'attaque d'un pétrolier libérien dans le golfe Arabo-Persique, ensuite aux rachats des vendeurs à découvert.

Après ce court intermède, le dollar va-t-il se remettre à baisser ? Le sentiment est partagé. Le ministre des finances japonais, M. Kiichi Miyazawa, lui, a déclaré mercredi matin devant une commission parlementaire que les mouvements actuels du dollar étaient *« temporaires »* et *« pas inquiétants à long terme »*. Il a cependant indiqué que les autorités monétaires agiraient en réponse à des *« fluctuations sauvages sur courte période »*.

Pour les professionnels, une chose est certaine : le dollar est désormais vulnérable. Mercredi, les marchés ont été nerveux et actifs.

A. D.

● **Change : Stabilité des réserves.** — Les avoirs officiels de change de la Banque de France se sont stabilisés en juillet. Ils atteignaient à la fin du mois 417,643 milliards de francs, contre 417,638 milliards à la fin du mois de juin. La baisse des avoirs en devises (4,5 milliards) a été compensée par une hausse des avoirs en ECU (4 milliards).

Le feuilleton de la privatisation

La CLT renouvelle sa candidature au rachat de RMC-TMC

Feuilleton de l'hiver (éclipsé par l'attribution de la 5 et de la 6), feuilleton du printemps (supplanté par l'interminable vente de TF 1), feuilleton de l'été (un peu oublié au profit des autorisations de radios FM parisiennes), la privatisation de RMC-TMC pourrait bien jouer les feuilletons vedettes de l'automne. A moins que le gouvernement — tiraillé, divisé — ne décide purement et simplement de l'enterrer.

Des nombreux candidats déclarés à l'automne dernier, il ne subsistait, semblait-il, ces dernières semaines, que deux challengers de poids : Jean-Claude Decaux, soutenu par Matignon, et Claude Douce, allié au groupe Perrier et soutenu par le clan Léotard. Or voilà que, la semaine passée (*le Monde* du 15 août), le premier annonçait officiellement son retrait, tandis que Matignon laissait filtrer l'hypothèse d'une troisième voie : un tour de table élargi *« mené par des professionnels de la communication jusqu'alors évincés des privatisations »*.

Hachette se profilait. Riche — son exclusion récente des tours de table des télévisions lui laisse d'abondantes liquidités, — propriétaire du premier quotidien de la Côte d'Azur, *le Provençal*, alliée du groupe Rizzoli, qui convoite le réseau italien de TMC, et malmenée par la CNCL, qui, après avoir déçu ses ambitions en matière de télévision, se révèle assez hostile à son réseau FM intitulé Europe 2, Hachette donc, sans doute moins intéressée par TMC dont elle s'est retirée il y a quelques mois que par RMC, la radio monégasque si importante au Sud, et dont l'éventuelle alliance avec Europe 1 formerait le plus puissant réseau de radio de l'Hexagone. De quoi effrayer « l'autre » grande périphérique, RTL, qui soudain se réveille et dont la maison mère, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT, actionnaire de RTL-TV et de M 6), renouvelle soudainement une candidature qu'on avait largement oubliée...

Stupeur des différents partenaires et autres candidats. Surprise également de la Sofirad, prise depuis plusieurs mois entre le marteau de Matignon et l'enclume de la rue de Valois, sans oublier le feu de la principauté monégasque, décidément inquiète de la tournure des événements. Aucun commentaire ne parvient de la CLT, mais l'on comprend combien, côté RTL, une alliance Europe 1-RMC est jugée inacceptable et contraire à la concurrence. *« Si Hachette a connu des déconvenues dans le domaine de la télévision,* suggère même quelqu'un, *qu'on les compense avec le même média, c'est-à-dire TMC. Seul. »*

En fait, il semble bien que l'arrivée d'Hachette dans la course monégasque ravive quelques rivalités et stimule de soudains appétits. Havas, qui démentait il y a peu être intéressé, pourrait bien reconsidérer sa position ; et certains vont jusqu'à imaginer un retour de M. Jimmy Goldsmith, lui aussi exclu récemment de la compétition télé, et des Presses de la Cité, après tout elles aussi concurrentes, mais dans le domaine de l'édition, de la « pieuvre verte »...

ANNICK COJEAN.

SRI-LANKA : l'attentat de Colombo

Les terroristes auraient disposé de complicités dans les services de sécurité

NEW-DELHI
de notre correspondant

Le président Jayewardene a eu beaucoup de chance de sortir indemne de l'attentat du mardi 18 août dans l'enceinte du Parlement de Colombo. Tous les témoignages confirment en effet que les deux grenades, qui ont explosé dans une salle où se tenait une réunion du groupe parlementaire du parti gouvernemental (UNP, Parti national unifié), ont été lancées en direction du chef de l'Etat. Les deux projectiles ont rebondi sur une table, épargnant ainsi M. Jayewardene.

Le bilan définitif de cet attentat est de un mort (M. Keerthi Adeywickrene, parlementaire et ministre du district de Matara, dans le sud de l'île) et d'une vingtaine de blessés. Parmi ceux-ci figurent plusieurs ministres dont le premier ministre, M. Premadasa, blessé superficiellement, ainsi que l'influent ministre de la sécurité nationale, M. Lalith Abhaladmadali, qui est dans un état grave. Tous deux ont été longtemps hostiles à l'accord de paix signé le 29 juillet, à Colombo, par le président sri-lankais et le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, et ne cachent pas leur ambition de succéder un jour à M. Jayewardene, âgé de quatre-vingt-un ans.

Les premiers éléments de l'enquête font apparaître que le ou les assaillants (qui n'ont pas été retrouvés) disposaient de complicités parmi les forces de sécurité. Mardi soir, un groupe jusque-là inconnu, le Mouvement patriotique du peuple, a revendiqué la responsabilité de l'attentat, accusant le gouvernement d'avoir *« trahi le peuple »*. Un porte-parole de ce groupe a affirmé par téléphone, au correspondant de la BBC à Colombo, que ses quelque *« cinq mille membres »* ne cesseront pas leur action tant que l'accord de paix ne sera pas abrogé et que l'armée indienne n'aura pas quitté l'île.

Les soupçons, à Colombo, se portent davantage sur le JVP (Front de libération du peuple), organisation révolutionnaire marxiste cinghalaise active dans le sud de l'île. Le JVP est à l'origine de l'insurrection de 1971 dirigée contre le gouvernement du premier ministre de l'époque, Mme Bandaranaïke, aujourd'hui dans l'opposition. Interdit en 1983, le JVP renaît de ses cendres depuis un peu plus d'un an et recrute ses sympathisants au sein de la jeunesse sri-lankaise, voire parmi certaines unités de l'armée. Il aurait volé près d'un millier d'armes à feu au cours des dernières semaines.

Depuis quelques jours, des tracts sont apparus dans les rues de la capitale, menaçant de mort tout parlementaire qui voterait en faveur de la ratification de l'accord de paix. D'autres tracts ont été distribués sur les campus, dénonçant *« l'indianisation du Sri-Lanka »*.

L'attentat de Colombo n'a apparemment pas remis en cause la reddition des groupes séparatistes. Dans la journée de mardi, les Tigres — le principal groupe — ont livré une grande quantité d'armes à la force indienne, dans plusieurs villes du nord et de l'est. D'autres mouvements tamouls en ont fait de même.

Le commandement de l'armée indienne à Sri-Lanka ne se fait cependant guère d'illusion : toutes les armes ne seront pas rendues, et les bonnes dispositions manifestées par les séparatistes tamouls ne doivent pas cacher que ceux-ci n'ont pas abandonné leur objectif. M. Rajiv Gandhi a téléphoné, dès mardi, au chef de l'Etat ski-lankais pour lui exprimer son soulagement en apprenant qu'il n'avait pas été blessé.

LAURENT ZECCHINI.

● **Réaction à l'attentat.** — Le gouvernement américain a vivement condamné, dès mardi, l'attentat de Colombo. Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, s'est déclaré, *de son côté, « profondément choqué »*. — (AFP.)

BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 août

Nouveau repli

Le mouvement de baisse s'est poursuivi mercredi matin à la Bourse de Paris, en se ralentissant toutefois un peu. A la clôture de la séance préliminaire, l'indicateur de tendance accusait un repli de 0,83 %.

Parmi les valeurs les plus affectées (– 2 % à – 3 %) citons : Midi, Chargeurs, Darty, Esso, OPFI, Alsthom, Paribas. Michelin recule de 1,5 %. Reprise de Prouvost (+ 3,1 %). Avance de Skis Rossignol, L'Oréal, Total et Galeries Lafayette.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	462 50	462 50	456
Agence Havas	537	537	535
Air Liquide (L')	688	686	685
Bancaire (Cie)	698	690	677
Bongrain	2850	2830	2832
Bouygues	1200	1190	1196
B.S.N.	4905	4870	4870
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1351	1338	1318
Club Méditerranée	648	644	643
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	4060	4020	4030
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1481	1465	1460
Michelin	329 20	320	322 50
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2900	2869	2890
Navig. Mixtes	968	960	967
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	968	950	960
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	486	470	480
Sanofi	736	734	736
Source Perrier	840	835	835
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	1980	1980	1990
Valéo	610	606	610

A B C D E F G

Dans la construction automobile

Les Etats-Unis et le Japon signent un accord

Les Etats-Unis et le Japon ont conclu, le mardi 18 août, un accord cadre sur les pièces automobiles, qui s'inscrit dans les discussions bilatérales engagées entre les deux pays dans le but de réduire l'important déficit commercial américain.

Cet accord comprend des échanges de banques de données sur les pièces et l'établissement d'une sorte de cahier des charges des fournisseurs. Il vise à augmenter la part des composants américains dans les automobiles japonaises montées aux Etats-Unis mais aussi dans celles fabriquées au Japon.

En juin

Hausse de 4,3 % de la production industrielle japonaise

La production industrielle au Japon a fait un bond en juin (+ 4,3 % par rapport à mai), l'indice corrigé des variations saisonnières passant de 120,2 à 125,4 sur la base 100 en 1980. En un an (juin 1987 comparé à juin 1986), la progression est de 3 %.

Viol dans une colonie de vacances

L'économe d'une colonie de vacances installée à la Maison familiale de Pontonx-sur-l'Adour (Landes) a été écroué, le lundi 17 août à la maison d'arrêt de Mont-de-Marsan, après avoir été inculpé de viol sur enfant de moins de quinze ans par un juge d'instruction de Dax.

Agé de vingt-deux ans, l'économe, M. Bouamar Saïd, domicilié dans la région parisienne comme l'ensemble des membres de la colonie, avait violé une fillette de dix ans dans la nuit du 15 au 16 août. L'enfant avait prévenu une monitrice qui avait alerté les gendarmes de Pontonx. Ceux-ci ont interpellé l'employé sans difficulté.

Le numéro du « Monde » daté 19 août 1987 a été tiré à 450 179 exemplaires

Accusé de vols et d'abus de confiance

Le directeur adjoint de l'hôpital de Briare a été écroué

ORLÉANS
de notre correspondant

Le directeur adjoint de l'hôpital de Briare (Loiret), M. Jean-Claude Dumontier, quarante-sept ans, a été inculpé, le mardi 18 août, de vols et abus de confiance, et incarcéré à la maison d'arrêt de Montargis. Il lui est reproché d'avoir détourné 800 000 francs des caisses de l'hôpital. Les vacances ont été fatales à M. Dumontier : durant son absence, le président du conseil d'administration de l'hôpital, M. Dominique de Courcel, a examiné les comptes de l'établissement, des fournisseurs se plaignant de ne pas avoir été payés. C'est dans ces circonstances, qu'il a constaté le détournement des fonds et qu'il a porté plainte. M. Dumontier aurait soustrait à plusieurs reprises des sommes en liquides provenant notamment des pensions de malades et qui auraient dû être déposées à la banque.

L'hôpital de Briare est un établissement privé sous tutelle de l'Etat depuis 1976. Il compte cent dix lits, emploie soixante-dix personnes et héberge surtout des personnes âgées. Entré comme simple comptable en 1967, M. Jean-Claude Dumontier avait gravi tous les échelons de l'administration de la maison pour devenir directeur-adjoint, le poste de directeur étant occupé par le médecin-chef de l'hôpital.

M. Dumontier menait un train de vie aisé que les Briarois jugeaint normal, compte tenu de son traitement de 25 000 francs par mois. Il n'avait pas repris sont travail le 3 août, comme prévu. Il a été interpellé à son domicile.

R.G.

Deux disparitions

Le metteur en scène américain Clarence Brown

Le metteur en scène américain Clarence Brown, qui avait obtenu six nominations pour les oscars dans les années 30 et 40, est décédé, lundi 17 août, à Santa-Monica (Californie), à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

[Né le 10 mai 1890 à Clinton (Massachusetts), Clarence Brown avait d'abord été, entre 1915 et 1920, l'assistant de Maurice Tourneur, maître français du film muet, avec lequel il avait réalisé notamment *le Dernier des Mohicans* (1920). Il devint ensuite l'un des grands metteurs en scène de Hollywood en lançant l'actrice Greta Garbo dans *la Chair et le Diable* (1927). Il adapta *Anna Karenine* (1935), d'après Tolstoï et *l'Intrus* (1949), d'après Faulkner. Auteur de 52 films au cours d'une carrière de près de quarante ans, il obtint six nominations pour les Oscars, pour *Anna Christie* (1930), *Romance* (1930), *A Free Soul* (1931), *The Human Comedy* (1943), *National Velvet* (1944) et *The Yearling* (1946). Seuls parmi les réalisateurs de Hollywood, Billy Wilder a obtenu plus de nominations pour les Oscars.]

La musicologue Thérèse Marix-Spire

La musicologue Thérèse Marix-Spire est morte, le 14 août, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

[Lorsqu'on lui parlait de musique, elle disait : *« J'ai écrit quelques petites choses sur le romantisme. »* En fait, deux gros volumes. L'un, sous le titre *George Sand et la musique*, proposait de réconcilier, en quelque 700 pages, autour du personnage de la Dame de Nohant, le romantisme européen et la musique. L'autre, consacré aux *Lettres inédites de George Sand et de Pauline Viardot*, résonnait de l'admiration d'une romancière confirmée pour une cantatrice de dix-huit ans dont poètes et musiciens du dix-neuvième siècle allaient faire leur idole.

Femme du poète André Spire, Thérèse Marix-Spire avait obtenu ses diplômes de littérature et de musique à Bordeaux. Violoniste, elle s'était initiée à l'orchestration auprès de Vincent d'Indy. Elle avait été l'élève d'André Pirre pour la musicologie.

Bibliothécaire dans diverses universités françaises, conservateur à la bibliothèque de la Sorbonne après 1951, elle avait accompli de nombreuses missions de dépouillement d'archives à l'étranger et avait donné cours et conférences aux Etats-Unis. Elle avait consacré de très nombreux articles à Liszt, Gounod et Bizet.]

En Turquie

Nouveau massacre de villageois par les séparatistes kurdes

Vingt-six personnes auraient été tuées, selon un bilan provisoire, au cours d'un nouveau raid des séparatistes kurdes contre des villages du sud-est de la Turquie.

Ce dernier raid s'est déroulé, selon l'agence de presse turque Anatolie, dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 août, dans un village de la province de Siirt. Les assaillants auraient tué les trois gardes du village avant de se déchaîner sur les habitants. Outre les morts, une trentaine de villageois auraient été blessés.

Plus d'une centaine de civils, en majorité des femmes et des enfants, on été tués depuis le début de l'année au cours des opérations menées par la plus radicale des organisations kurdes, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Les séparatistes kurdes prétendent justifier ces massacres par la lutte contre les « protecteurs de village », milice kurde créée en 1985 par le gouvernement d'Ankara. Ces méthodes, et notamment le fait de s'en prendre aux populations civiles, ont mis le PKK au ban des autres organisations kurdes de Turquie et d'Irak.

Le gouvernement turc avait mis en place en juillet dernier un gouverneur de coordination disposant de pouvoirs exceptionnels pour superviser la lutte contre le PKK dans les huit provinces du Sud-Est anatolien. Sans empêcher les raids, les accrochages entre l'armée et les terroristes kurdes se sont eux aussi multipliés. Quatre rebelles kurdes, accusés de plus de soixante meurtres, avaient été tués le 9 août dernier. Le même jour, deux soldats avaient été tués lors d'une attaque contre un poste de gendarmerie.

● **HONDURAS : une délégation officielle part pour Moscou.** — Une délégation officielle du gouvernement du Honduras a quitté, le mardi 18 août, Tegucigalpa pour Moscou. Conduite par le ministre de l'économie, M. Reginaldo Panting, cette mission doit signer le premier accord commercial entre les deux pays. Le ministre a assuré que le gouvernement américain n'était pas opposé à cet accord en précisant que le Honduras n'avait *« pas besoin d'autorisation des Etats-Unis pour établir des liens commerciaux avec l'URSS »*. La mission, qui se rendra également en Tchécoslovaquie, doit rester quatre jours dans chacun des deux pays. — *(AFP.)*

Le problème cambodgien

Discussions entre la Chine et la Thaïlande

Pékin. — Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, a appelé la communauté internationale à faire pression sur le Vietnam pour obtenir le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et a réaffirmé le soutien de la Chine à un plan de paix proposé par la résistance cambodgienne, a rapporté, le mardi 18 août, l'agence Chine nouvelle. M. Wu, qui prononçait un discours à l'occasion de la visite en Chine du ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Siddhi Sawetasila, a notamment mis en doute la volonté de Hanoï de résoudre le problème cambodgien, en dépit d'une récente *« flexibilité »*, a rapporté l'agence.

Il a félicité la Thaïlande et les autres membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) pour leur soutien à la proposition de paix émanant de la résistance cambodgienne. M. Siddhi, qui est arrivé mardi à Pékin, était mandaté par les membres de l'ASEAN (Singapour, Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie et Brunei) pour discuter avec les autorités chinoises d'une éventuelle rencontre informelle ou « cocktail party » à Djakarta entre les différentes factions du Cambodge. Le ministre thaïlandais devait se rendre vendredi en Corée du Nord pour rencontrer le prince Norodom Sihanouk, qui s'est mis en congé de la direction de la coalition de résistance cambodgienne pour une année. Les deux hommes devaient également s'entretenir de cette « réunion informelle ». — *(AFP.)*

